L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1248 - VENDREDI 13 DÉCEMBRE 2013 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224

DESTOCKAGE
AVANT INVENTAIRE
REMISES de 15 à 35%
SUR
• Matériel d'élevage: cornadis, auges bovins et ovins, barrières stabulation et pré, nourrisseurs
• Bétaillères ROLLAND 5,20 m. et 5,90 m.
• Broyeur de haies FERRI 5 m.
• Andaineurs solaires TONUTTI et ENOROSSI 7.50 m. et 9,7 m.
ETS BONORON
58290 Moulins-Engilbert
Tel. 03 86 84 20 22 ou 06 72 88 02 42

Terres de Bourgogne vous offre votre Agenda 2014



Les producteurs français au bord de l'asphyxie

Lait : la goutte amère



A moins de dix-huit mois de la fin des quotas, les producteurs laitiers français se mobilisent une nouvelle fois face à l'attitude de certains transformateurs, accusés de confisquer les hausses à leur seul profit. Nadine Darlot, présidente de la section régionale lait à la FRSEA, en appelle au respect des contrats. *p.3/6*

Encart: Mailing Agri Obtention (Côte d'Or)

Côte d'Or

› Politique agricole commune

Le soja enfin reconnu ?



Nièvre

› Chambre d'agriculture

Le suivi des agnelles de renouvellement



Yonne

› 110 Bourgogne



«La réglementation actuelle nous conduit dans une impasse …»





Sommaire

Panorama
02 • Prévisions météo
• Clin d'œil
03 • Lait: la goutte amère
• Installation: PRI Infos

Côte d'Or
04 • Dijon Céréales: Faire rimer agriculture et futur
05 • Politique agricole commune: Le soja enfin reconnu ?
06 • Un prix du lait déconnecté du marché
07 • Élevages bovins: Le «gros boom» de décembre
08 • Transformation: Ses poissons n'ont qu'à bien se tenir

Nièvre
09 • Visite du préfet de région sur le thème « bois et forêt »: Début de réflexion sur la ressource
10 • Réunion à thème de la Cialyn: L'engraissement des mâles et des femelles, un marché porteur
11 • Dispositifs «élevage» de la Chambre d'agriculture: Le suivi des agnelles de renouvellement aussi !
12 • Conférence du Credit Agricole: Le monde change, l'agriculture aussi

Yonne
14 • 110 Bourgogne: «La réglementation actuelle nous conduit dans une impasse …»
15 • FDSEA 89: Interbev au rendez-vous de la Section bovine
16 • Agrobiologie: La COCEBI fête ses 30 ans
17 • Économies: La bière chinoise fabriquée avec de l'orge sénonaise
20 • Marché "Arts et Saveurs": Tout Sens en éveil

Bourgogne
21 • Vitagora : accord de partenariat avec l'Asie
• Tracteur, enjambeur : pour une conduite sans risque
22 • Chambres d'hôtes et gîtes en milieu rural: Un patrimoine à taille humaine
23 • Conférence régionale élevage: L'autonomie alimentaire comme maître mot

Services
26 • Cours et marchés
28 • Petites annonces
30 • Annonces légales
35 • Vie quotidienne

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

AgriBourgogne.fr

infoprévention

Vol en milieu rural

Lutter contre le cambriolage

Tracteurs, moissonneuses batteuses, tronçonneuses, petits outillages, câbles, tuyaux, métaux, jusqu'aux gouttières et objets de bronze dans les cimetières… Le vol n'épargne pas le milieu rural.

Pour vous éviter de devenir une victime de malfaiteurs, le Colonel Hubert Charvet commandant la Section de recherches de la Gendarmerie d'Alsace, en charge de la lutte contre criminalité organisée, vous apporte ses conseils.

Le repérage, une phase décisive

La plupart des vols se déroulant durant la nuit, le repérage est une phase décisive. Sous prétexte de récupération de vêtements usagés, de matériels anciens, des personnes cherchent à scruter les lieux en utilisant les arguments du recyclage ou de la charité,

Vous avez un doute sur un démarchage ? Les questions vous paraissent un peu «décalées» ? Parlez-en avec vos voisins. L'observation par le voisinage, l'échange de renseignements sont des atouts pour la lutte contre les cambriolages.

Le milieu rural est particulièrement exposé, notamment par son isolement et par l'habitude de laisser portails ouverts durant la journée. N'hésitez pas à signaler vos doutes à la Gendarmerie en composant le 17.

Le vol n'est pas une fatalité, voici quelques conseils pratiques

Changez vos habitudes pour privilégier l'autoprotection

1. Ranger le matériel, ne pas laisser les outils, les engins dehors
2. Enlevez les clefs de votre véhicule dès que vous le quittez,
3. Fermez à clef votre véhicule surtout la nuit et en fin de semaine,
4. Garez votre véhicule dans un bâtiment fermé à clef, défaut dans des endroits éclairés
5. Veillez à la fermeture des portails d'accès à votre exploitation.

Empêchez le démarrage des engins, restez dissuasif ;

1. Installez des systèmes d'alarme ;
2. Équipez les tracteurs de trackers ;
3. Mettez les engins en «panne» en coupe-circuit, enlevez les batteries, s'ils ne sont pas utilisés pendant une longue période.

Le cambriolage se produit quand même

1. Prévenez immédiatement la Gendarmerie / la Police ;
2. Ne modifiez pas les lieux du vol (recherche de traces et indices) et ne touchez pas d'éventuels objets susceptibles d'avoir été utilisés (tournevis, pieds de biche...)
3. Prévenez votre assureur dans les jours qui suivent ;
4. Envoyez-lui votre dépôt de plainte ;
5. Réunissez les pièces justificatives.

Et surtout, continuez à informer les enquêteurs dès qu'un élément nouveau se rapporte à l'affaire.

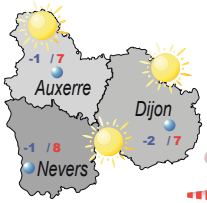
COMMUNIQUÉ GROUPAMA GRAND-EST



Dijon Céréales *vous présente la météo de la Bourgogne du 13 au 22 décembre*

DIJON CÉRÉALES
AGATE FRANCE
0892 46 38 36 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Vendredi 13 Décembre

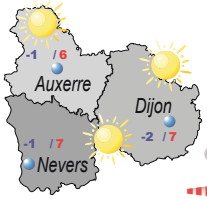


Ensoleillé
Un temps agréable et bien ensoleillé pour ce vendredi. Les vents souffleront faiblement.

T° mini : -3 à -1 °C
T° maxi : 7 à 9 °C
Vents : Sud-Ouest 10 km/h

St Lucie
Soleil : 08:26 - 16:56
Lune : 14:39 - 04:22

Samedi 14 Décembre

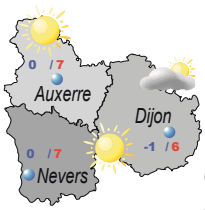


Agréable
Le ciel restera clair et le soleil généreux. Les températures seront dans l'ensemble stationnaires.

T° mini : -3 à -1 °C
T° maxi : 6 à 8 °C
Vents : Est-Nord-Est 10 km/h

Ste Odile
Soleil : 08:27 - 16:56
Lune : 15:14 - 05:25

Dimanche 15 Décembre



Éclaircies
Le soleil restera présent mais sera localement accompagné de quelques nuages. Les vents souffleront de façon modérée.

T° mini : -2 à 0 °C
T° maxi : 6 à 8 °C
Vents : Sud 20 km/h

Ste Ninon
Soleil : 08:28 - 16:56
Lune : 15:54 - 06:25

Prévisions à 7 jours

Lundi 16 au Mercredi 18 Décembre :
Le ciel sera de traîne pour ces prochains jours.
Vents : Sud à 30 km/h
T° mini. : 2 à 6 °C T° maxi. : 8 à 10 °C

Jeudi 19 au Dimanche 22 Décembre :
De nombreuses précipitations en perspective.
Vents : Ouest à 20 km/h
T° mini. : 1 à 6 °C T° maxi. : 7 à 9 °C

clind'œil



Les producteurs français au bord de l'asphyxie

Lait : La goutte amère

A moins de dix-huit mois de la fin des quotas, les producteurs laitiers français se mobilisent une nouvelle fois face à l'attitude de certains transformateurs, accusés de confisquer les hausses à leur seul profit. Nadine Darlot, présidente de la section régionale lait à la FRSEA, en appelle au respect des contrats.



Alors que les cours mondiaux des produits laitiers sont en hausse les éleveurs laitiers doivent toujours se battre pour s.

A moins de 18 mois de la fin des quotas, la filière laitière est à une période charnière. Elle ne doit pas laisser passer le train. Quand nos voisins allemands se projettent dans le moyen terme avec des perspectives claires, avec un prix du lait voisin des 400 €/1000l en France il faut qu'un médiateur s'en mêle !

Hier, les entreprises allemandes étaient tenues responsables de la dégradation du prix du lait payé aux éleveurs français qu'attendons-nous aujourd'hui pour suivre la marche à la hausse ?

Pour 2013 les entreprises allemandes ont déjà passé trois hausses de tarif à leurs GMS sans révolution, chez nous, les négociations tarifaires promettent d'être rudes, nul doute que les distributeurs tenteront de se refaire sur le dos de leurs fournisseurs.

En 2009 la DGCCRF a interdit toute concertation dans la fixation du prix pour des règles visant à protéger la concurrence, il est donc nécessaire qu'elle fasse de même aujourd'hui

Les transformateurs ont pu bénéficier dès juin de hausses justifiées accordées par la distribution, destinées à la revalorisation du prix payé aux producteurs, tous n'en n'ont pas vu la couleur !
La loi d'avenir termine de désabiller l'interprofession, notre seule alternative sera la création d'OP par bassin afin de peser réellement sur la transformation !

Car depuis des mois, certaines entreprises laitières ne respectent pas les contrats. Elles décident du prix sans négociations avec leurs producteurs et utilisent les contrats comme alibi pour payer le lait le moins cher. C'est inacceptable !

Le prix du lait ne se décrète pas, il se calcule !

Les éleveurs laitiers veulent un prix juste, issu du respect de la contractualisation, des indicateurs de marchés et de la médiation des pouvoirs publics, ce n'est pas négociable !

Le prix du lait français entre 2008 et 2013 a évolué de + 6€/1000 l, en Allemagne pour la même période + 26€/1000 l, parallèlement le niveau des charges a évolué de + 22 / 2008
Cherchez l'erreur !

Aujourd'hui certaines entreprises confisquent 10 euros, ce sont deux mois de revenu perdu pour un éleveur, triste record dans un contexte où les coûts de productions sont toujours élevés .
Il n'y a plus beaucoup de marge par rapport aux coûts de productions. Les producteurs ne passent plus économiquement, a constaté Philippe Chalmin, le président de l'Observatoire de la formation des prix et des marges, lors de la présentation de son rapport le 4 décembre 2013, il a également fait le constat, que la politique des prix bas à la consommation défendu par la grande distribution a atteint ses limites, ce qui n'empêche pas les industriels laitiers d'augmenter leurs marges brutes. wElles progressent au premier semestre 2013 dans presque tous les secteurs.

La demande mondiale est telle que, malgré des perspectives de croissance de la production, les prix pour le beurre, les poudres, les fromages devraient rester à des niveaux élevés.

Il est temps que le lien de confiance se renoue avec les laiteries. A quand des transformateurs qui ne donnent pas l'impression que les producteurs sont la variable d'ajustement ?

A jouer avec le feu, ils pourraient finir par casser le bel outil français, voir disparaitre un à un leurs producteurs, soit par découragement, soit par contrainte financière !

Nadine Darlot,
présidente de la section régionale
FRSEA
des producteurs de lait de Bourgogne

Consommation

Feu vert européen à un étiquetage pour les viandes fraîches

Après de longs mois de discussions, les Etats Membres ont donné leur feu vert à un dispositif européen d'étiquetage de l'origine des viandes fraîches de porc, mouton, chèvre et volaille.

Jusqu'à présent uniquement imposée à la viande de bœuf, cette nouvelle traçabilité entrera en vigueur le 1er avril 2015. La nouvelle réglementation adoptée par les députés européens concerne la viande fraîche et congelée de porc, mouton, chèvre et volaille.
Pour qu'une viande soit étiquetée avec la mention origine *«Etat membre ou Pays tiers»*, il faudra que l'animal soit né, ait été élevé et abattu dans le pays. Si l'animal est né, a été élevé et abattu dans des pays différents, alors les lieux d'élevage et d'abattage seront indiqués sur l'étiquette.

Un animal sera considéré comme ayant été élevé dans un pays s'il a passé les six mois précédant son abattage dans ce pays pour les moutons et les chèvres. Pour les porcs se sont les quatre mois précédant l'abattage qui seront pris en compte et pour les animaux de plus de 80 kg c'est le lieu où ils auront été engraissés depuis qu'ils pèsent 30 kg. Pour les volailles, elles doivent avoir passé le mois précédant leur abattage dans le pays.

A titre de dérogation, pour les viandes hachées et les garnitures, il sera possible de simplement préciser l'origine UE ou non UE de la viande. Egalement à titre de dérogation, il sera possible pour les viandes découpées provenant de Pays tiers de ne préciser comme lieu d'élevage que l'origine *«non UE»*, en revanche le nom du pays tiers d'abattage doit être mentionné.
Une fois formellement adoptée par le Conseil et publiée au au JO, la nouvelle réglementation entrera en vigueur à partir du 1er avril 2015, afin de laisser le temps aux filières de s'organiser.

Installation

PRI Info

Côte d'Or Comment faire pour devenir agriculteur ou agricultrice ?

Vous avez un souhait, une idée, celui de vous mettre à votre compte et de devenir agriculteur ou agricultrice. Le Point Info Installation est là pour vous accueillir, vous aider à réfléchir sur votre projet, vous informer sur les aides et les démarches et vous orienter vers les personnes ressources pour mener à bien votre projet (accueil financé par l'État et le Fonds Social Européen). Nous organisons des sessions collectives au Point Info Installation, contactez Maëlle SUREAU au 03 80 68 67 72 pour tous renseignements

Nièvre Le Répertoire Départ Installation (RDI)

Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez-vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation (service financé par l'État). Contact : Carole Simon et Sylvie Simonin (Chambre d'Agriculture) au 03 86 93 45 99.

Yonne La retraite ça se prépare

Dans quelques mois ou quelques années, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée. Pour réussir cette étape de votre vie, il est important de se donner le temps d'y réfléchir. Comment et à qui transmettre votre exploitation ? Quelles démarches devez-vous faire ? Pour vous conseiller et vous accompagner dans cette réflexion, des personnes sont à votre disposition : contactez Marc Abonnet - Chambre d'agriculture au 03.86.94.22.22 (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'État, dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Saône et Loire La VAE : quoi, pourquoi, comment ?

La Validation des Acquis de l'Expérience permet d'obtenir une certification professionnelle (du CAP au diplôme d'Ingénieur) à partir de la rédaction d'un dossier qui détaille et analyse les expériences passées. Pour accéder à la VAE, il faut 3 ans d'expérience professionnelle en lien avec le diplôme visé. La démarche complète nécessite 6 mois à un an d'un travail personnel important qui peut être accompagné. Un entretien oral avec le jury est devenu obligatoire depuis le 1er septembre. Contacts : Eric Nigay au CFPPA de Charolles 03.85 24.00.80 ou Philippe Bousquet au CFPPA de Davayé 03.85.35.83.33.

Groupe Dijon Céréales

Faire rimer agriculture et futur

Le groupe Dijon céréales continue de développer ses activités dans la logique des ses fondamentaux : la compétitivité, la valorisation, l'environnement et l'innovation. A partir du métier de base qui reste la production, la diversification doit soutenir une meilleure valorisation des produits et assurer l'avenir.

C'est dans les années difficiles que l'on mesure l'efficacité d'un système coopératif. En fait d'années délicates, la Côte d'Or et la Bourgogne dans son ensemble, ont connu ces dernières années leur lot d'intempéries et d'incidents climatiques en tout genre. Pour Dijon Céréales, qui réunissait ses adhérents en assemblée générale la semaine dernière, la mission d'une coop c'est justement de répondre présent dans les coups durs et, comme l'expliquent son président Marc Patriat et son directeur Pierre Guez, *«d'amortir les chocs pour nos adhérents»*. Amortir les chocs climatiques, mais amortir aussi les effets de la politique agricole commune qui se dessine et trouver de nouvelles voies de développement, qui assurent plus de valorisation aux produits. C'est tout le sens de la stratégie de diversification du groupe Dijon Céréales qui entend *«faire rimer agriculture avec futur»*. Compétitivité, valorisation, innovation, avec en filigrane la volonté de limiter l'impact de l'activité sur le milieu et l'environnement... La feuille de route de Dijon Céréales a été réaffirmée tout au long des assemblées de sections et lors de cette assemblée générale. A tous les échelons et dans tous les projets, l'adhérent pour Dijon céréales reste *«au cœur du système»*, rien n'est possible sans lui et tout se décide et s'entreprend avec lui et pour lui.

Collecte : un résultat «inespéré»

Le premier métier reste la production, avec pour ambition le maintien d'un bon niveau de collecte. Ce qui, compte-tenu du contexte climatique du département avec le gel de l'hiver 2012, se révèle déjà un pari ambitieux, mais réussi, puisque la collecte augmente légèrement de 1,1% avec 911 000 t engrangées.
Côté collecte donc, le gel a produit ses effets mais les resemis (60 000 ha chez les adhérents) ont bénéficié de bonnes conditions climatiques tout au long du printemps. Les blés ne s'en tirent pas trop mal, au contraire des escourgeons et orges d'hiver. La collecte d'orge de printemps à 180 000 t, triple par rapport à la campagne précédente (60 000 t). La moisson d'automne progresse de 18%.

Toute une chaîne de valeur en appui à la production

Dans une zone intermédiaire, telle que la Bourgogne, la production reste contrainte par le potentiel limité des sols et des aléas climatiques de plus en plus perturbants. Dans ce contexte il ne suffit pas de produire au mieux, il faut aussi aller chercher une valorisation optimale en s'appuyant sur des filières bien structurées. Damier vert, la plateforme Artémis, le système de mise en marché avec Cerevia notamment, la recherche et développement avec Cerelab, des projets labellisés au travers de Vitagora avec de nouveaux débouchés et, dernièrement, un nouveau partenariat avec Axereal... représentent toute une chaîne de valeur qui supporte la production des céréales locales. Face à la volatilité des marchés, la gestion de risque devient aussi un métier à part entière, la cellule marchés de Dijon Céréales s'enrichit donc d'un spécialiste, analyste risques et marchés.
Le lancement fin novembre des travaux du futur technopole Agronov de Bretennière, que Dijon Céréales soutient, s'inscrit dans cette volonté de placer le groupe au premier plan de l'innovation agronomique et environnementale.
Seule ombre au tableau, la Meunerie, un secteur en perpétuelle restructuration et tributaire de la grande distribution qui fixe les prix sur un marché très concurrentiel qu'elle domine (75% de la demande). Pour faire face à cette situation le groupe mise là aussi sur l'innovation et la création d'outils performants qui permettent de valoriser au mieux les filières régionales, bio compris. L'activité pourrait aussi prochainement s'adosser à un groupe plus important pour atteindre une taille significative.



Pierre Guez, directeur de Dijon-Céréales.

Elevage et grandes cultures: même combat...

La complémentarité entre les grandes cultures et l'élevage représente une orientation majeure du groupe. Car, *«soutenir les céréales dans leur compétitivité, c'est aussi soutenir directement l'élevage»*. C'est *«une évidence»*, alors que 70% des exploitations adhérentes à la coopérative pratiquent la polyculture élevage. L'offre de services en alimentation animale se trouve ainsi étoffée avec des schémas nutritionnels compétitifs et une offre plus attractive. Le site de Munois et ses nouveaux équipements accueillent ces produits sur mesure destinés à l'élevage. Outre la structuration de la nutrition animale, l'accompagnement renforcé du monde de l'élevage s'illustre également dans le soutien à la relance de l'engraissement et le partenariat avec la fromagerie Berthaut. Dans la même logique, la coopérative s'engage pour une production locale de protéines végétales, comme la luzerne notamment, dont l'intérêt économique et les atouts agronomiques et environnementaux se complètent.
Enfin, l'avenir passe aussi par la maîtrise de l'énergie, 2014 verra la création d'une nouvelle société *«Bourgogne énergie»* qui fédère toutes les initiatives locales autour de la production de granulés bois (Ivry en Montagne), de pellets de miscanthus (Bourgogne pellets) et la distribution de carburants (Dijon céréales et station service de Sestres).

ANNE-MARIE KLEIN

▸Zoom sur...

Les chiffres clés

Chiffre d'affaires du groupe Dijon céréales : 488,1 M€.
Chiffre d'affaires de la Coopérative : 403,3 M€ (+ 8,6%).
Chiffre d'affaires Appro global : 161,1 M€.
4002 adhérents.
911 000 t de collecte.
670 salariés dans le groupe, dont 250 dans les seuls métiers du grain.

Jean-Claude Bonnefoy tire sa révérence



Second vice-président de Dijon Céréales depuis 22 ans, Jean-Claude Bonnefoy a tiré sa révérence du conseil d'administration de la coopérative. Un juste hommage a été rendu par Marc Patriat à l'agriculteur de Brazey dont le parcours a débuté en 1978 à la coopérative de Saint-Jean-de-Losne, passant ensuite par le GIE Fleuron de Bourgogne et Coteval. Après 35 années au service de la coopération, Jean-Claude Bonnefoy, 62 ans, transmet le flambeau à Benoît Collardot (Flagey-Echezeaux) au Conseil au titre de la section Plaine Dijonnaise.

Philippe Mangin, une intervention pleine de convictions


Le président d'Acooa, Coop de France et Invivo était l'invité d'honneur de la 23ème assemblée générale de Dijon Céréales. Philippe Mangin a rappelé avec force les atouts du modèle coopératif mais aussi ses enjeux d'avenir. Florilège : *«La coopération est un modèle de croissance et de développement économique unique et moderne, c'est une force ! Ensemble, à travers leurs coops et l'agroalimentaire, les paysans ont construit le troisième secteur économique français, juste derrière l'aéronautique et le tourisme, un poids lourd à l'export. La coopération est essentielle pour maintenir la France à son rang d'acteur majeur agricole, voire retrouver la 1ère place à l'échelle européenne. Elle répond aux enjeux de territoire, elle ne choisit pas ses adhérents et permet aux jeunes agriculteurs d'intégrer un système dont ils n'ont pas à financer la croissance lors de leur adhésion. La coopération a démontré qu'elle est taillée pour passer les crises, elle doit encore s'unir à l'échelle des régions pour faire face à la pression des marchés et de la distribution. Demain, j'y crois, les consommateurs achèteront des produits parce qu'ils sont issus de la coopération. Nous devons être fiers de ce modèle et le porter, c'est l'objet de la campagne de communication qu'Acooa met en place pour 2014».*


Salle comble pour l'assemblée générale de la coopérative Dijon-Céréales qui a rassemblé ses adhérents.

Politique agricole commune

Le soja enfin reconnu ?

L'éligibilité du soja aux aides européennes pourrait être très prochainement annoncée par le ministre. Un Côte d'orien réagit.



Laurent Garnier : *«C'est une très bonne nouvelle, d'autant qu'il ne devrait pas y avoir de plafonnement de budget».*

«Depuis le temps que l'on attendait ça... Le soja devrait être enfin éligible à la Pac» se réjouit Laurent Garnier, agriculteur dans le canton de Gevrey-Chambertin. Il y a quelques jours, l'administrateur Fop a reçu un mail de son président Gérard Tubéry l'informant d'une *«bonne tournure des événements»*. S'il convient de rester *«prudent»* tant que Stéphane Le Foll n'a pas rendu publics ses arbitrages définitifs, le soja ne devrait plus être exclu de la liste des cultures éligibles au niveau communautaire. Dans l'application franco-française de la Pac, le Ministère propose de classer le soja comme *«éligible aux côtés des pois, féveroles et lupin doux, en pur et en mélange céréales/protéagineux à 50%»*. *«C'est une très bonne nouvelle, d'autant qu'il ne devrait pas y avoir de plafonnement de budget»* signale Laurent Garnier, lui-même producteur de soja depuis l'arrêt de la betterave en 2007. Cette reconnaissance s'explique par la volonté de la France de réduire sa dépendance protéique, tout en améliorant l'autonomie fourragère de l'élevage.

L'importance de la contractualisation

Les modalités d'application de l'enveloppe des 2% recouplés relatifs à la relance des protéines végétales exigeraient la nécessité, pour les producteurs de grandes cultures, de démontrer un retour vers le secteur animal. *«C'est la condition fixée par François Hollande lors de son discours de Cournon»* rappelle Laurent Garnier, *«un solide dispositif de contractualisation est à construire pour pérenniser le soutien des protéagineux. Une évaluation serait d'ores et déjà prévue pour mesurer les effets bénéfiques de ce dispositif»*. Laurent Garnier appelle toutefois à la vigilance : *«il faudra être attentif sur la façon dont cette prime agira sur les cours de notre production franco-française. Il ne faudrait par qu'une partie de cette aide soit consommée par l'administratif et les coûts de gestion des dossiers liés à la contractualisation. Si ces derniers sont trop élevés, l'éleveur pourrait se retourner vers des produits du marché mondial qui seraient de ce fait moins chers, bien que non tracés. Pour réussir cette contractualisation et la faire durer dans le temps, il faudra jouer gagnant-gagnant à chaque extrémité de la filière, tant pour le producteur de végétal que pour le producteur animal»*.

AURÉLIEN GENEST



La France souhaite réduire sa dépendance protéique, tout en améliorant l'autonomie fourragère de l'élevage.

Repères

Forte mobilisation de la Fop

La Fédération française des producteurs d'oléagineux et de protéagineux, association spécialisée de la FNSEA, s'est fortement mobilisée en faveur de la mise en œuvre d'un plan protéines *«ambitieux»* comprenant notamment le soja. De nombreuses rencontres se sont déroulées en présence des parlementaires européens. Plusieurs démarches ont été conduites auprès des différents services des ministères de l'Agriculture et de l'Écologie. Le président Gérard Tubéry a abordé ce sujet à chacune de ses rencontres avec le ministre de l'Agriculture et les élus des Conseils régionaux. La Fop a affiché une *«réelle fermeté»* lors les discussions autour de l'enveloppe des 2% recouplés relatifs à la relance des protéines végétales. Ces démarches ont été renforcées par celles conduites par les administrateurs de la Fop et leurs multiples partenariats avec le Cetiom, l'Unip (interprofession des protéagineux), Coop de France déshydratation, le Copa (Comité des organisations professionnelles agricoles) et la FNSEA. La Fop reste mobilisée dans son travail de lobbying auprès de tous ses interlocuteurs politiques et administratifs pour que ces avancées deviennent des acquis syndicaux.

Publi-reportage

Gaec Léchenault (Saint-Thibault)

«Grâce à Bactivor® et à Dijon Céréales, nous avons contrôlé nos problèmes de diarrhées néonatales.»

Vincent Léchenault est éleveur en GAEC à Saint-Thibault, en Côte-d'Or, avec ses frères Thierry et Christophe. Il est à la tête de **180 mères allaitantes** de race charolaise. En 2011-2012, il a subi **une mortalité importante de veaux consécutive à des diarrhées néonatales**. Cette mortalité anormale faisait suite à une augmentation croissante sur les quatre années précédentes, sans qu'aucune des nombreuses analyses réalisées sur l'élevage ne permettent d'isoler un facteur principal. **Avec Philippe Guillier, le technicien de Dijon Céréales** qui suit l'élevage depuis de nombreuses années, Vincent Léchenault a sollicité la société GBP Environnement spécialisée dans la gestion du péril fécal en production animale.



Un plan global a été conjointement défini et mis en place : dalle béton dans la stabulation, nettoyage et désinfection sur l'intégralité du bâtiment, plan de prophylaxie validé par le vétérinaire sanitaire, diagnostic et traitement des courants faibles par un géobiologue. **Le tout a été complété par le programme Bactivor® établi par GBP Environnement** (Docteur Yannick Berraute).

Ce programme se résumait **au traitement des litières et des parentales** (mères à veaux) par pulvérisation de Bactivor®, un complexe de micro-organismes vivants. Il s'est poursuivi par **l'ensemencement des veaux à la naissance**, avec un rappel sept jours plus tard de Bactivor Plus®. L'objectif était de **coloniser toutes les surfaces en contact avec des bactéries d'origine fécale** (peau, mamelle, tube digestif, etc.) par les bactéries vivantes du Bactivor® (lactiques et bacillus) pour limiter les nuisances générées par les déchets organiques (fumier). Résultat : **une mortalité nettement contenue et des frais de santé en diminution.** *«J'ai rapidement vu mes veaux avec un poil plus frais», explique Vincent Léchenault. « Les soins ont été très faciles à prodiguer. L'hiver a été moralement et physiquement beaucoup moins compliqué pour nous !»*

Cette expérience rappelle que le péril fécal en production bovins viande est parfois sous-estimé et que face à une pathologie complexe, l'approche multifactorielle (bâtiment, hygiène, prophylaxie, etc.) peut être une solution. *«Et puis cela nous a également permis de diminuer l'usage des antibiotiques»*, conclut l'éleveur.

Des résultats qui parlent d'eux-mêmes

	Campagne 2012 (sans Bactivor®)	Campagne 2013 (avec Bactivor®)	
Veaux nés vivants	166	184	+11%
Mortalité à la naissance	17,5%	7,6%	-56%
Dont mortalité par diarrhée	80%	0%	-100%
Frais de santé	7800€	4900€	-37%

DIJON CÉRÉALES

Pour tout renseignement sur le programme Bactivor®, contactez votre technicien productions animales Dijon Céréales ou le service alimentation animale au **03.80.96.26.12** à Darcey.

GBP Environnement BACTIVOR®
WWW.GBENVIRONNEMENT.COM

▸ Agenda

GDS : Assemblées cantonales d'Auxonne/Genlis et de Pontailler/Mirebeau

Le Groupement sanitaire de Côte d'Or communique les lieux et dates de ses assemblées cantonales Auxonne/Genlis : 13 décembre à 9h30 à la salle de la mairie de Champdotre. Pontailler/Mirebeau : 13 décembre à 14h30 à la salle de la coopérative de Mirebeau. A l'ordre du jour : activités et bilan financier de votre G.D.S. pour la dernière campagne, présentés par le président cantonal, bilan sanitaire 2012-2013 en Côte d'Or et dans votre canton, présenté par les services vétérinaires, détail des mesures concernant les prophylaxie 2013-2014 en Côte d'Or, en particulier sur la Tuberculose bovine, cotisations et tarifs de prophylaxie, fond de mutualisation sanitaire (FMS), bilan IBR départemental et cantonal, point sur les autres actions du GDS (BVD, lutte contre les campagnols, formation…), questions diverses. A l'issue, les différents représentants répondront à vos questions traitant de thèmes qui n'auraient pas été abordés dans l'ordre du jour.

14-15/12 : Fête du train à Meursault

Les portes du Centre Sportif Saint-Nicolas de Meursault s'ouvrent ce week-end pour la troisième édition de la Fête du Train au Pays des Grands Noms. Nombreux sont les passionnés de modélisme ferroviaire à avoir manifesté leur intérêt et leur volonté de créer en exclusivité pour cette exposition. Cette édition accueillera des modèles uniques sur une surface totale de 2500 m², soit 500m² de plus qu'en 2010. Une petite restauration sera proposée sur place : plateaux repas, sandwichs, boissons fraîches et chaudes. Samedi 14 décembre de 10 heures à 19 heures, dimanche 15 décembre de 10 heures à 18 heures.

Action syndicale FDSEA-JA

Un prix du lait déconnecté du marché

Des producteurs laitiers se sont rendus vendredi dernier dans trois grandes surfaces de l'agglomération dijonnaise. La valorisation des produits n'est pas celle attendue.



Une dizaine de producteurs ont répondu à l'appel à mobilisation de leur fédération nationale. Des groupes comme Lactalis, malgré un marché laitier européen et mondial «plus que favorable», imposent des prix du lait non conformes aux formules de calcul prévues dans leurs contrats.

«*Nous voulons dénoncer l'attitude de certaines entreprises, en particulier Lactalis, la plus grosse entreprise agroalimentaire laitière de France, qui ne respecte pas ses contrats passés avec ses producteurs*» explique Nathalie Mairet, administratrice Fédération nationale des producteurs de lait). Répondant à un mot d'ordre national de la FNPL, une dizaine d'éleveurs de Côte d'Or sont allés dans les rayons laitiers des enseignes Leclerc, Carrefour et Intermarché vendredi 6 décembre. Affichage de tracts, échanges avec les consommateurs et les directeurs des établissements, retrait des produits de marque «*Président*» étaient au programme de la matinée. «*Avec Lactalis, nous avons de réelles difficultés depuis plusieurs semaines. Nous avions pourtant commencé de négocier des contrats, essayé de mettre en place des organisations de producteurs au niveau de l'entreprise…*» mentionne Nathalie Mairet, «*nous tenons à les rappeler à l'ordre par l'action d'aujourd'hui. Toutes les entreprises doivent respecter leur contrat et leur règlement intérieur et payer en fonction du marché !*»

Revenir si nécessaire

Une crainte des manifestants est de voir les autres entreprises suivre le mouvement de Lactalis.


Nathalie Mairet : «Nous attendons une réaction de Lactalis dès cette semaine. S'il faut, nous reviendrons».

«*Quand quelqu'un commence à décrocher au niveau des prix, les autres suivent souvent….*» redoute Guillaume SaintPaul, éleveur dans le canton d'Is-sur-Tille, «*je ne travaille pas avec Lactalis mais je participe au mouvement. Je suis là car j'ai bien peur que Senoble fasse pareil, c'est un peu de l'anticipation. On doit tous se serrer les coudes. Nous montons des structures pour se mettre aux normes, il faut que ça suive derrière*». Les producteurs ont rappelé qu'ils «*n'avaient plus le dos assez large pour supporter de telles pratiques*» : «*C'est pourquoi, nous exigeons que l'entreprise Lactalis retourne immédiatement ce qu'elle doit aux producteurs*». «*Tous les pays européens sont mieux payés que nous et ont eu de grosses valorisation des prix, pas nous*» lâche Nathalie Mairet, «*de notre côté, ça ne s'est pas fait dans les proportions que nous attendions. Nous voulons une réaction de Lactalis dès cette semaine. S'il faut, nous reviendrons*».

AURÉLIEN GENEST

▸ En chiffres

Le calcul de la FDSEA et des JA

L'avenir de la production laitière ne doit pas être hypothéqué par des vues à court terme, consistant à servir d'abord les appétits des actionnaires au détriment des producteurs. Pour un groupe qui collecte 5 milliards de litres de lait, 10€/1000 litres économisés sur le dos des producteurs représentent 50 millions d'euros qui rentrent directement dans les poches de la famille Besnier, actionnaire majoritaire du groupe Lactalis


Les manifestants ont informé les consommateurs sur leur difficultés en échangeant directement avec eux ou en laissant des affiches dans les rayons.

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

Élevages bovins

Le «gros boom» de décembre

La période de vêlages est très exigeante en heures de travail et surtout, en surveillance. Un éleveur nous reçoit sur son exploitation.



Jean-Luc Gaudry, éleveur dans le canton d'Arnay-le-Duc, arrive aujourd'hui à la moitié de ses 110 vêlages.

«*Chez moi, ça a commencé il y a trois semaines. Là, je suis en plein dedans. Décembre, c'est le gros boom !*» explique Jean-Luc Gaudry, éleveur à Viévy dans le canton d'Arnay-le-Duc. Comme tous les ans, le Côte d'orien a 110 vêlages à effectuer. Cette période est la plus éprouvante de l'année avec une surveillance quasi-permanente de son troupeau, de jour comme de nuit. Douze interventions du vétérinaire et cinq césariennes devraient être constatées si l'on s'en tient aux moyennes des précédents vêlages. Une dizaine de nuits blanches attendent Jean-Luc Gaudry sur cette durée de deux mois. Installé dans le hameau de Chevigny depuis 1990, l'éleveur charolais ne pourrait pas se permettre de regrouper ses vêlages sur une plus petite période. «*Ce serait techniquement possible, mais après, je ne pourrai plus suivre car je travaille seul*» explique t-il. Les vacances au ski, il n'en est pas trop question en ce moment... «*Pourtant j'aime bien la montagne, je pense que ce sera ma destination favorite quand je serai en retraite ! Les vacances aujourd'hui, c'est une semaine pendant l'été*» informe le Côte d'orien. Pour les fêtes de fin d'année, heureusement, le pic de vêlages sera passé. Avec un peu de chance, les repas en famille ne devraient pas être perturbés. «*Ça commencera à se calmer. Je n'ai, pour l'instant, pas eu de problèmes ces dernières années!*» confie Jean-Luc Gaudry avec le sourire.

Un œil sur la Pac

Pour «*tenir le coup*» et resté éveillé la nuit, l'éleveur n'opte pas spécialement pour la caféine... «*Un café le matin me suffit. Ma technique ? Comme beaucoup d'autres, un bon réglage du radio-réveil !*» répond Jean-Luc Gaudry. Cette période de vêlages comprise entre fin novembre et mi-janvier lui convient parfaitement : «*certains font vêler plus tôt, d'autres plus tard. Chacun a ses habitudes. Pour moi, ça me permet de faire des ventes plus précoces et aussi de faire davantage de vêlages par rapport a la place dont je dispose*». Malgré ce riche emploi du temps, Jean-Luc Gaudry garde un œil sur l'actualité, notamment sur les négociations de la prochaine Politique agricole commune, présente dans toutes les têtes : «*les éleveurs attendent vraiment quelque chose de cette réforme. Regardez les prix : tout ce que l'on achète augmente et tout ce que l'on vend est en baisse. Au bout d'un moment, ça ne pourra plus aller. La viande a perdu un euro ces derniers mois. A l'inverse, le gazole, les produits phyto, les frais vétérinaires, les fermages et bien d'autres choses sont de plus en plus chers*». Jean-Luc Gaudry affiche son point de vue sur l'une des premières demandes formulées par les éleveurs, à savoir le retournement de certaines prairies : «*personnellement, je fais une vingtaine d'hectares de céréales en autoconsommation. Mes terres sont assez vallonnées et avec des cailloux. En plus, il faudrait drainer. Je pense que j'en retournerais une petite partie si j'en avais la possibilité, mais je ne serais pas trop concerné. En revanche, cette mesure pourrait servir à d'autres agriculteurs qui ont des terres plus propices. Et moi-même j'en bénéficierais à ma manière, principalement sur l'autonomie en paille : cela me permettrait de m'alimenter près de chez moi, contrairement à aujourd'hui*».

Aurélien Genest

Conférence-débat sur l'innovation

«Le risque, c'est de ne rien faire»

Cerfrance BFC tient son assemblée générale mardi à Saint-Apollinaire. Petite avant-première.

L'invité d'honneur de l'assemblée générale de Cerfrance BFC, mardi à 14h30 à l'espace Tabourot des Accords à Saint-Apollinaire, s'appelle Laurent Benveniste. Directeur de la société coopérative européenne Fair (Fonds pour l'accompagnement de l'innovation en réseau), Laurent Benveniste possède une grande expérience dans le traitement des problématiques économiques et d'emploi, aussi bien en France qu'à l'étranger. Le thème abordé mardi sera celui de l'innovation. «*Elle est essentielle aujourd'hui pour tout type d'entreprise*» insiste l'intervenant.

Selon lui, la performance de l'économie dépend fortement de l'attractivité du territoire et de la capacité des entreprises à savoir innover. Cerfrance BFC et toutes les exploitations agricoles du département sont concernées. «*L'innovation permet d'aller de l'avant, l'agriculture évolue quand elle est en mesure de se différencier*» commente Laurent Benveniste, «*les exploitations agricoles doivent créer les conditions de leurs performances. Des exemples ? Créer de nouveaux liens avec les consommateurs en utilisant des outils modernes de communication comme Internet, pour communiquer autour de soi et, plus largement, au reste du monde*». Trouver de nouveaux produits à commercialiser, se lancer dans de nouveaux services pour capter de nouveaux marchés est une autre piste. Se constituer un large réseau s'avère là aussi bénéfique pour la future commercialisation. Si l'innovation peut faire peur à certains (changements d'habitudes, peur de se tromper...), pour Laurent Benveniste, «*le risque, aujourd'hui, c'est de ne rien faire, de ne pas bouger. La qualité des conseils que l'on peut recevoir est un élément clé. Il est nécessaire de mobiliser les bonnes ressources et bien s'entourer*».

Aurélien Genest

Agenda

Marchés de Noël

Arnay-le-Duc : du 1er au 24 décembre, 50 exposants à l'intérieur de la maison régionale des arts de la table, au cœur des anciens Hospices Saint Pierre. **Chamesson** : le 15 décembre de 10 heures à 18 heures à la salle des fêtes. **Chenôve :** le 14 décembre de 11 heures à 20 heures et le 15 décembre de 10 heures à 18 heures à l'Hôtel des sociétés (Vieux Bourg). **Dijon** : du 30 novembre au 30 décembre de 10 heures à 19 heures sur la place de la République. **Mirebeau-sur-Bèze** : le 14 décembre de 10 heures à 23 heures. **Montbard** : le 14 décembre de 9 heures à 17h30 au lycée professionnel Eugène Guillaume. **Pontailler-sur-Saône** : le 14 décembre de 14 heures à 19 heures et le 15 décembre de 10 heures à 18 heures à la salle des fêtes. **Saint-Apollinaire** : le 14 décembre de 9 heures à 18 heures au centre commercial La Fleuriée. **Seurre** : le 15 décembre de 10 heures à 18 heures au centre du village, en même temps que la Fête des Illuminations.

11-12/01 Exposition féline internationale à Beaune

400 chats, parmi les plus beaux specimen de France et d'Europe, issus d'une quarantaine de races différentes, participeront à l'Exposition internationale féline qui se tiendra les 11 et 12 janvier au Palais des congrès à Beaune. Le chat des forêts norvégiennes et le Ragdoll y seront mis à l'honneur avec le déroulement de spéciales de races le samedi et le dimanche.





▶ Communiqué

MSA Pour être acteur de sa santé et sécurité au travail

Face à l'indispensable nécessité de mettre en place le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (Duerp), Chantal Bizouard, Jean-Michel Cap, Guy Regnier et Claude Tournier délégués des cantons d'Arnay-le-Duc, Saulieu et Liernais se sont mobilisés pour constituer un groupe de 5 participants et leur permettre de suivre une formation sur ce sujet. Ces derniers se sont retrouvés à deux reprises les 1er et 22 octobre à la mairie d'Arnay-le-Duc, avec l'objectif de construire ce document pour qu'il soit adapté et utile à leur exploitation. Dominique Regnier, conseiller en prévention à la MSA Bourgogne a animé ces 2 sessions. Le 1er octobre, il a informé le groupe sur la réglementation et l'identification des situations à risques et a remis à chacun une documentation en soutien à la rédaction du document unique. Chaque participant est reparti sur son exploitation avec pour objectif de rapporter le Duerp écrit pour la session de formation du 22 octobre. Lors de la deuxième rencontre, les stagiaires sont revenus avec leur document écrit. Un travail en groupe a permis d'échanger sur la méthodologie. Les observations de chaque participant et les différentes remarques de Dominique Regnier ont permis d'améliorer le contenu de chaque document unique. A la fin de la 2ème journée, le groupe a fait part de sa satisfaction quant aux informations utiles et à l'aide obtenue pour compléter au mieux ce document qui, ne l'oublions pas, est une obligation légale.

COMMUNIQUÉ MSA



Transformation

Ses poissons n'ont qu'à bien se tenir

Le Gaec des truites de l'Aube, dans le canton de Montigny, vient d'inaugurer son nouvel atelier de transformation.


Lors de l'inauguration avec notamment François Sauvadet (Conseil général) et Ghyslaine Verstraete (Chambre d'agriculture).

Il était intervenu lors de la conférence départementale du 8 novembre (voir nos précédentes éditions). Le pisciculteur Sylvain Tscheter, adhérent très actif au réseau Bienvenue à la ferme, avait mis en avant les bénéfices de l'accord cadre entre le Conseil général et la Chambre d'agriculture de Côte d'Or.

Ce partenariat lui avait permis de créer un laboratoire de transformation pour ses truites et saumons. Cet outil, mis en fonctionnement en juin, a été inauguré la semaine dernière en présence de nombreux élus et artisans ayant participé aux travaux. Installé à Veuxhaulles-sur-Aube au nord du département avec son associé Serge Nussbaum, Sylvain Tscheter a bénéficié d'aides du Conseil général, du Conseil régional et de l'Europe à hauteur de 30 000 euros (dont 8 000€ directement issus de l'accord cadre). *«Cela m'a beaucoup aidé. Sans ces soutiens, ça aurait été beaucoup plus difficile pour moi. Le coût de l'investissement est d'environ 135 000€ HT»* mentionne le pisciculteur, qui approche les 4 tonnes de poissons transformés depuis six mois. Des actions d'éviscération et filetage sont désormais effectuées au sein même du Gaec grâce à cet équipement flambant neuf. *«Avant, je faisais appel à des collègues dans l'Yonne. Le travail est aujourd'hui facilité, j'ai moins de dépenses et moins de trajets à effectuer»* se réjouit le producteur.

AURÉLIEN GENEST

Politique agricole commune

Une pétition pour sauver les zones intermédiaires

La FDSEA et JA 21 demandent un soutien spécifique aux territoires à faibles potentiels



Il est encore possible de rejoindre le mouvement aujourd'hui, à partir du site www.fdsea21.fr

«*Inéquitable*» et «*insupportable*» : tels sont les qualificatifs employés par Jacques de Loisy au sujet de la réforme de la Pac. Le président de la commission «*productions végétales*» de la FDSEA est intervenu la semaine dernière lors de l'assemblée générale de Dijon Céréales pour réaffirmer l'effet «*dévastateur*» des choix actés dans le cadre du premier pilier. Toutes les personnes présentes à cette assemblée ont été invitées à signer une pétition à la sortie de l'amphithéâtre. Cette même action peut être réalisée à partir du site internet de la FDSEA (www.fdsea21.fr) jusqu'à aujourd'hui, vendredi 13 décembre. En signant cette pétition, les Côte d'oriens demandent au gouvernement la mise en place d'une mesure de second pilier, «*simple et accessible*» au plus grand nombre de producteurs de grandes cultures de la zone intermédiaire. FDSEA et JA 21 refusent que cette zone à faibles potentiels soit à nouveau la grande oubliée de cette réforme. «*Les agriculteurs concernés disposent déjà d'un soutien à l'hectare inférieur à la moyenne nationale. Malgré tout, les soutiens aux producteurs vont encore largement diminuer, jusqu'à remettre en cause la pérennité économique de bon nombre d'exploitations*» communiquent les syndicats. «*Cette réforme pénalise nos exploitations, toutes productions confondues*» insiste Jacques de Loisy, «*dans nos régions, ce ne sont pas les 50 premiers hectares qui permettent de faire tourner l'exploitation, ce sont les 100 derniers ! Toute l'économie de nos territoires et de nos entreprises se retrouve impactée. La Côte d'Or va être amputée de plus de 10 millions d'euros*». Le président de la commission «*productions végétales*» rappelle que l'ensemble des actifs ne sont pas reconnus dans cette réforme : «*cela est scandaleux. Et que dire des charges environnementales, sociales et fiscales que nous subissons et qui augmentent de plus en plus ?*»

AURÉLIEN GENEST

BATMETAL
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

MALDANT Pierre-Emile
Tel. 06 82 74 61 78
E-mail: contactbatmetal@aol.com
20, Avenue du Puits d'Argent
21310 BELLENEUVE

Visite du préfet de région sur le thème « bois et forêt »

Réflexion sur la ressource et la quête de valeur ajoutée

Pascal Mailhos, préfet de région, était dans la Nièvre le 4 décembre dernier, pour une table ronde et une série de visites consacrées à la filière *«bois et forêt»*.



Les préfets de région et de la Nièvre ont animé la table ronde sur la filière bois/forêt le 4 décembre après-midi, à la salle des fêtes de Montreuillon. De nombreux acteurs majeurs de la Nièvre et de Bourgogne y participaient.

Entre une visite à la scierie Petitrenaud à Dirol, de la station de Douglas de Montreuillon et, en fin d'après-midi, de l'entreprise de sapins de Noël Naudet à Planchez-en-Morvan, le préfet de région et son homologue de la Nièvre, Michèle Kirry, ont animé une table ronde, à Montreuillon, en présence des acteurs majeurs de la filière bois dans le département. En 1h30 chrono en main, les participants ont été amenés à plancher tour-à-tour sur *«la ressource forestière»*, *«les outils industriels nivernais»* et *«les conditions d'un développement global de la filière»*. Rappelant que la Nièvre compte *«autant d'hectare de forêt que d'habitant»*, Michèle Kirry a introduit ce début de réflexion collective en justifiant que *«le thème mérite notre attention si l'on veut commencer à mieux valoriser cette richesse nivernaise»*. Et Pascal Mailhos de lui emboiter le pas: *«nous avons une série de défis à relever, dans la compétitivité, l'adaptation aux normes, l'adéquation de la production à la consommation, le renouvellement de la forêt, l'approvisionnement en bois, l'adaptation des outils industriels»*. Détaillant l'engagement de l'État de faire de ce secteur l'une des priorités du redressement productif national (Arnaud Montebourg était venu dans la Nièvre sur ce thème il y a un mois), que ce soit au travers du nouveau Plan national pour l'industrie du bois, de la prochaine loi d'avenir (instituant un fond stratégique forêt/bois) ou de la loi de finances 2014 (proposant des dispositifs fiscaux pour l'investissement dans la forêt), le préfet a tenu à préciser quels sont les enjeux pour la Bourgogne: *«3ème région de récolte avec 920 000 m³, faisant vivre directement 15 000 personnes, dont les forêts sont composées à 80% de feuillus et 20% de résineux»*. Et il a prévenu: *«nous devons être prêts à prendre le train en route dès que les soutiens nationaux seront mis en place»*.

Renouveler la ressource...

La ressource doit monopoliser l'attention. Les 225 000 ha de surfaces boisées nivernaises sont couvertes à majorité de feuillus, les résineux ne représentant que 6% de l'ensemble, sauf dans le Morvan où la proportion de résineux, de Douglas notamment, grimpe à 55%. C'est ce qu'a rappelé Bruno Vanstaevel, responsable du CRPF dans le département, qui a souligné que la spécificité nivernaise résidait dans la propriété des bois, à trois quart privée. Si 16 200 propriétaires possèdent moins de 1 ha, 950 autres en possèdent 118 000 ha, la plupart du temps gérés selon des documents de gestion durable. Et, malgré quelques idées reçues, la ressource n'est pas toujours exploitable. *«Seuls 46% sont accessibles, à moins de 200 m, tandis que 25% des bois sont à plus de 1000 mètres d'une desserte»* a-t-il souligné en pointant du doigt à la fois un problème et un potentiel. La production annuelle de la Nièvre représente 40 millions de m³ sur pied (dont 27 millions de chêne) soit 1,3 million de m³ de volume brut. Quant au Douglas, qui atteint 11 m³ par ha et par an, *«on peut en améliorer la productivité si on fait un effort sur l'amélioration des routes et le réinvestissement dans les plantations»*. Car, selon Jean-Roch Gaillet, le DRAAF, *«la Bourgogne est déficitaire de 450 000 m³ par rapport au Limousin et à Rhône-Alpes»*. Un paradoxe, compte tenu d'une ressource considérée comme fournie. Pour le représentant des propriétaires privés, M. de Bourgoin, *«il y a un problème de ressource disponible qui perce à horizon de 2030-2035. Je ne suis pas inquiet pour le Douglas et les taillis sont favorables mais la tendance à long terme pour le chêne se casse la figure»* a-t-il alerté l'assistance. C'est que le chêne, contrairement aux résineux, met plus de 100 ans à produire (contre 40 ans pour le Douglas) et *«qu'il nous faut trouver des débouchés, dès l'aval, en s'engageant dans la voie de la recherche et du marketing»*. *«Depuis Colbert et la forêt publique, il n'y a pas d'investissement en plantation car pas de moteur économique et donc de rentabilité, notamment en feuillus»* a confirmé le SGAR pour qui l'essor des résineux dans le Morvan *«résulte de la dépréciation des terres agricoles»*. D'où l'urgence absolue de créer les conditions d'un véritable pôle bois/forêt dans la Nièvre et la Bourgogne, *«avec tous les acteurs et les Pouvoirs Publics et non pas chacun de son côté»* a insisté Patrice Joly, le président du Conseil général et du Parc naturel régional du Morvan.

Innovation et valeur ajoutée

Car, si tous les responsables présents à Montreuillon sont convaincus de devoir initier *«une démarche collective, une réflexion globale de nature à développer la ressource et capter de la valeur ajoutée»*, selon la préfète de la Nièvre, les intervenants de la filière agissent pour l'instant en ordre dispersé. *«La Nièvre ne concentre que 12% des emplois régionaux du secteur pour 50% de la transformation régionale»* a détaillé Didier Verlynde, le directeur de Nièvre Développement, l'agence de développement économique du département. Alors que circulaient des échantillons de nouveaux matériaux conçus à partir du bois, le plus souvent faits en Chine, l'unanimité s'est faite autour de l'idée que l'innovation devait venir asseoir le développement de la filière. Outre les sociétés de sciage, dont le poids lourd s'appelle Bois et sciages de Sougy, l'accent doit être mis sur les outils à plus forte valeur ajoutée. *«Trois thèmes sont prioritaires: le bois énergie, la création d'unités en séchage/sciage/tri/rabotage, et attirer des industriels de 2ème transformation»*. *«Nous ne sommes pas plus bêtes que les Chinois pour proposer de nouveaux produits»* a réagi Michèle Kirry, en conclusion de la table ronde.
Encore faut-il que les investissements suivent et que l'envie de travailler ensemble dépasse, comme par ailleurs l'élevage allaitant, la seule vocation primaire...

EMMANUEL COULOMBEIX

Zom sur…

Fréderic Naudet: « 300 000 sapins partent de Planchez-en-Morvan»

A Planchez-en-Morvan, le P-DG des pépinière Naudet est sur le pont. C'est la période de rush pour ce leader de la production de sapins de Noël naturels. La coupe s'est étalée de début à mi-novembre et les livraisons ont commencé autour du 15 novembre. En recevant les préfets de région et de la Nièvre, le DRAAF et le président du Conseil général, le 4 décembre, Frédéric Naudet pouvait consacrer un peu de temps à la communication puisque *«nous sommes déjà en fin de saison. Ce qui compte le plus pour nous, ce sont les semaines 46 à 49, avec un pic durant la semaine 48»*. Sur la plateforme de 5 ha dédiée à l'expédition, l'entreprise reçoit jusqu'à 45 poids lourds par jour, à cette époque, pour livrer 450 000 sapins (dont 150 000 à partir des autres sites de l'Yonne et de la Saône-et-Loire). Le dépôt et le bureau ne servent qu'un mois et demi par an mais là, il faut servir les commandes des clients que sont les Système U, Carrefour, Monoprix, Intermarchés de Bourges et Montargis et Auchan. Ensachés, palettisés, chargés: les sapins, Nordmann le plus souvent, offrent la vision d'un balai incessant, d'un volume géant, avant que chaque « roi des forêts » ne trône fièrement dans les foyers durant les fêtes. *«Nos concurrents sont en Bretagne et à Rungis mais nous produisons 80% de ce que nous vendons»* assure Fréderic Naudet, statistiques de l'interprofession Val'Hor à l'appui, qui indiquent que la Nièvre est le 1er département producteur français et que dans le Morvan son entreprise en est la locomotive. *«On manque de surfaces par rapport à la demande de nos clients et on fait appel à certains collègues producteurs locaux pour nous fournir»* explique le chef d'entreprise heureux, qui a confirmé aux préfets l'embauche de deux salariés en Emploi d'avenir. Cette année, l'entreprise s'est diversifiée sur des marchés de niche, en proposant à la fois des couronnes de sapins naturels mais aussi un site internet (mylittlesapin.fr) qui permet en trois clics de commander et de se faire livrer son sapin.

rendez-vous

Le Gaec Nandrot accueillera la finale départementale de jugement de bétail



Cette année, les Jeunes Agriculteurs ont choisi l'exploitation d'Emmanuel et Jean François Nandrot au lieu dit Brèches à St Révérien pour recevoir la Finale Départementale de Jugement de Bétail qui aura lieu le dimanche 22 décembre.
Après l'organisation du comice au mois d'août, les Jeunes Agriculteurs de Brinon sur Beuvron se sont portés candidats auprès du syndicat JA départemental pour porter le projet de la Finale Départementale de Jugement de Bétail. Le canton, qui compte moins de dix adhérents, n'avait pas organisé de Finale Départementale depuis celle des labours de 2005.
C'est l'exploitation des frères Nandrot et leur salarié qui compte 250 vêlages et 150 brebis Texel qui recevra le public. Des démonstrations de dressage de chien de troupeau, des producteurs locaux et de jeux d'adresse animeront la journée. L'accueil des candidats au concours de pointage, sélectionnés en amont lors des concours cantonaux JA et les concours organisés par les Lycées agricoles se fera à partir de 13h pour débuter le concours de pointage à 14h.
Comme chaque année, ce sont environ 50 concurrents toutes catégories confondues (bovins, ovins et équins) qui auront la chance de participer au concours et de peut être pouvoir représenter la Nièvre lors de la Finale Nationale qui aura lieu lors du Salon de l'Agriculture à Paris du 22 février au 2 mars 2014.

Menu tartiflette le midi au tarif de 12 euros.
Entrée 2 € avec une consommation comprise
Ouverture au public à partir de 10h
Plus de renseignements auprès des Jeunes Agriculteurs de la Nièvre : 03.86.93.40.91

AR – JA 58

▸Agenda

14/12 Jugement de bétail à Vauclaix
Les Jeunes agriculteurs du canton de Corbigny organisent leur concours cantonal de jugement de bétail (bovin et ovin), samedi 14 décembre, sur l'exploitation d'Alexandre Leclerc, lieu-dit Retoule à Vauclaix. Inscription sur place à partir de 13h30. Renseignements auprès de Damien Langlet au 06 37 90 51 67.

19/12 Réunion «*production ovine*» à Rouy
La section ovine de la FDSEA58 organise une réunion-débat sur la production ovine, jeudi 19 décembre à partir de 14h15, au foyer rural de Rouy.
A cette occasion, Emmanuel Coste, président d'Interbev ovins, interviendra au cours d'une table ronde.

22/12 Finale départementale de jugement de bétail
La finale départementale de jugement de bétail, organisée par les JA de la Nièvre, aura lieu cette année le dimanche 22 décembre sur l'exploitation du GAEC Nandrot à Saint-Révérien (lieu-dit Brèches).
Les jeunes seront invités à concourir dans les catégories bovins, ovins et équins. Des animations sont prévues tout au long de la journée.
Une restauration sur place sera possible. Entrée: 2 euros. La sélection des candidats est en cours par le biais des concours de pointage organisés par les lycées agricoles et par les concours cantonaux des JA.
Contact: JA58 au 03 86 93 40 91.

Réunion à thème de la Cialyn

L'engraissement des mâles et des femelles, un marché porteur

Faisant suite à deux premières réunions sur les pathologies respiratoires et sur l'alimentation hivernale qui avaient eu lieu à Rouy et Forges, la Cialyn a renouvelé l'expérience à Luthenay Uxeloup le mercredi 27 novembre avec une réunion portant sur le thème de la finition des mâles et des femelles.


Odile Deck, responsable de l'engraissement à la coopérative Cialyn, présente aux soixante éleveurs présents dans la salle la conduite d'un atelier d'engraissement.

Une soixantaine d'éleveurs ont répondu présents à la réunion d'information sur l'engraissement organisée par la Cialyn le 27 novembre dernier. La soirée a débuté par une présentation de la conjoncture du marché des broutards, et notamment des exportations vers l'Italie. Sur les neuf premiers mois de l'année les exportations vers l'Italie ont baissé de 8% par rapport à l'année 2012. Entre 2009 et 2013 le nombre de mâles de un à deux ans enregistrés dans la BDNI (Base de Données Nationale d'Identification) en Italie a baissé de 124 000 têtes. Ce chiffre reflète les difficultés actuelles de la filière d'engraissement italienne. Dans ce contexte la finition des animaux constitue une opportunité de conserver de la valeur ajoutée sur les exploitations.

Des outils mis à disposition des éleveurs

Depuis plusieurs années la Cialyn accompagne ses adhérents dans leur projet de finition des animaux. Dans un objectif de lisser les prix sur l'année, une caisse de sécurisation a été mise en place. Cette dernière, par le biais d'un prix garanti par taurillon, réévalué chaque semaine, permet une moindre dépendance des exploitations face aux fluctuations des cours. Des avances de trésorerie sont également proposées aux adhérents de la coopérative dans le but de pouvoir assurer les frais liés à l'engraissement entre le démarrage du lot et l'abattage des animaux. De même la coopérative offre la possibilité d'avancer une partie des frais d'aménagement de bâtiment d'engraissement à hauteur de 150€ par place, une aide qui est répartie sur cinq ans. Les animaux abattus sont en majorité inscrits en démarche qualité, permettant ainsi de garantir un débouché au produit et redistribuer des compléments de prix à l'éleveur. Sur l'ensemble de la coopérative environ 570 000€ ont ainsi été reversés sur l'année 2012. Enfin, dans un souci d'une bonne maitrise des coûts, la Cialyn propose également un service approvisionnement afin de proposer des produits au meilleur rapport qualité prix et testés en élevage.

L'engraissement comme voie de diversification

La réunion s'est poursuivie par une présentation des différents itinéraires techniques pour la conduite d'un atelier d'engraissement. La rentabilité économique d'un atelier, très attendue par les éleveurs présents, a été abordée par des exemples de marges faisant l'objet de débats animés. Par exemple, avec un régime humide à base d'ensilage de maïs, un éleveur-engraisseur peut espérer atteindre une marge de 190€ par taurillon. La réunion s'est clôturée par les mots de Bertrand Ribaucourt, président de la section éleveurs nivernais de la Cialyn, réaffirmant les avantages de l'engraissement, comme une voie de diversification à l'agrandissement des exploitations et l'augmentation des vêlages.

TBB Cialyn

Production ovine

Une table ronde qui réunira un ensemble d'acteurs de la filière

La section ovine de la FDSEA 58 organisera le jeudi 19 décembre à 14h15, au foyer rural de Rouy, un après-midi consacré à la production ovine autour du thème « Quel avenir pour le marché de l'agneau français ?»

Président d'Interbev ovins, vice-président de la FNO, Emmanuel Coste sera l'invité d'honneur de cette réunion. Il y a deux ans, Marcel Cottin, président de la section ovine de la FDSEA 58, avait accueilli dans notre département Serge Préveraud, président de la FNO, pour échanger et débattre de la reconquête ovine. Il avait notamment abordé le sujet du prix : «*La filière ovine a été pionnière en matière de contractualisation entre éleveurs et opérateurs. Le rapport entre l'offre et la demande reste à la base du prix de l'agneau. Nous aurons donc à travailler à partir des prévisionnels de sortie des agneaux. A nous de travailler dans l'objectif de maintien du prix*».

Un maintien des prix est-il possible ?

Jeudi 19 décembre, c'est autour d'une table ronde, qui réunira un ensemble d'opérateurs de la filière ovine, que nous débattrons sur le thème du marché de l'agneau français. Avant d'échanger sur le sujet, Christophe Rainon (Chambre d'Agriculture 58) fera un point sur la production ovine de notre département.

Vous étiez nombreux à venir à notre précédente réunion, n'hésitez pas à venir nous rejoindre, tous les éleveurs sont les bienvenus.

MG – FDSEA 58


Emmanuel Coste, éleveur en Haute Loire, président d'Interbev ovins et vice-président de la FNO

Le programme

14h-14h15 : accueil

14h-30-15h : les chiffres clés de la production ovine dans le département de la Nièvre

15h-16h30 : table ronde « Quel avenir pour le marché de l'agneau français » avec l'intervention d'un ensemble d'acteurs de la filière ovine

16h30-17h : échanges et débats avec la salle

En collaboration avec
AXE EQUIPEMENT
Aunay-en-Bazois
03 86 78 19 00
WARZEE S.A.
WARZÉE SA
+32 (0)83 61 23 93
DÉMONSTRATION Déroulage et Paillage
Pour bottes rondes et carrées
Jeudi 19 décembre à 14h30
Gaec de Pain
58110 ACHUN (PAIN)


Visitez notre site internet: www.warzee-sa.be

Dispositifs « élevage » de la Chambre d'agriculture (5/9)

Le suivi des agnelles de renouvellement aussi!

Cinquième épisode des actions menées par le service Élevage de la Chambre d'Agriculture de la Nièvre afin d'accompagner les éleveurs bovins et ovins du département. Ce cinquième volet, consacré aux éleveurs ovins, concerne le dispositif de suivis d'agnelles de renouvellement au pâturage.

Depuis une dizaine d'année, la lente dégradation de l'autonomie fourragère de nos systèmes d'élevage se traduit par un recours de plus en plus important en concentrés. Un des levier majeur pour corriger ce manque d'autonomie tout en maintenant les performances animales (croissance, mise en reproduction) repose sur la maîtrise du pâturage. L'axe *«ruminant-pâturage-fourrage»* est prioritaire dans la gestion du troupeau et le maintien de ces bonnes performances. Depuis le printemps 2013, les services de la Chambre d'Agriculture de la Nièvre ont mis en place un dispositif de référencements de proximité consacré à la gestion des surfaces fourragères pâturées par des lots d'ovins. Ces suivis concernent les agnelles destinées à être gardées pour le renouvellement. Plus spécifiquement, il s'agit :

- D'une part, de montrer l'influence de la gestion de l'herbe au pâturage sur la croissance des agnelles destinées au renouvellement.
- D'autre part, de montrer l'influence de la maîtrise de la croissance des agnelles de renouvellement sur la mise en reproduction la première année.

Ce dispositif repose sur la forte implication de quatre éleveurs répartis au mieux sur le département pour tenir compte des différents contextes pédoclimatiques (voir carte). Accompagné par les techniciens de l'équipe élevage de la Chambre d'Agriculture de la Nièvre, chaque éleveur pèse les agnelles à trois périodes clés de la campagne de pâturage :

- A la mise à l'herbe définitive
- Au sevrage.
- A la mise en lutte.

Hauteurs d'herbe

Pour trois des lots suivis, les agnelles sont mises en reproduction dès la première année et pour le dernier, elles le sont en deuxième année de pâturage. Au cours de la campagne de pâturage, chaque éleveur note également les hauteurs d'herbe en entrée et sortie de parcelle pâturée (par des mesures à l'herbomètre, voir photo) et enregistre les temps de présence sur chacune des parcelles. L'ensemble de ce dispositif contribue à la diffusion hebdomadaire par mail sous forme d'un bulletin "Herbe58" (qui parait de février à octobre). Ce bulletin, gratuit, se veut être un outil de pilotage des surfaces fourragères permettant aux éleveurs d'orienter leurs pratiques sur leurs prairies et d'anticiper les interventions. Dans un souci de proximité, trois bulletins sont émis sur les trois zones naturelles nivernaises: Plateau de Bourgogne, Centre Nivernais et Morvan. Chaque bulletin est également consultable sur le site internet de la Chambre d'Agriculture à l'adresse suivante: http://www.nievre.chambagri.fr/productions-animales/herbe-58.html. Si vous ne bénéficiez pas de cet outil de pilotage de vos surfaces fourragères: contactez vos techniciens de l'Équipe Élevage de la Chambre d'Agriculture. Vos contacts: Christian Bourge, responsable de l'équipe élevage (03 86 93 40 52); Jean-Louis Bridier, conseiller bovin allaitant, alimentation, bâtiment (03 86 93 40 54), Perrine Raverat, conseillère bovin allaitant w(03 86 93 04 11), Christophe Rainon, conseiller en production ovine (03 86 93 04 07), Francis Bougarel, conseiller bovin allaitant (03 86 93 04 16).



Très pratiquement, chaque producteur dispose d'un outils de mesure des hauteurs d'herbe: l'herbomètre.

Témoignage

Guillaume Cousin est l'un des quatre éleveurs suivis

Connu pour avoir été Champion de France aux Ovinpiades des jeunes bergers en 2010, Guillaume Cousin est installé à Montigny-sur-Canne, depuis mai 2012, en association avec ses parents et son frère. L'exploitation familiale de 400 ha est tournée à la fois vers les bovins allaitants et vers les ovins, dont le jeune homme de 22 ans fait figure de spécialiste sur la ferme. Il élève donc des moutons de races Texel, Rouge de l'Ouest, Charollais, Ile de France et depuis peu Suffolk, tous conduits en race pure, même s'il *«préfère des gros animaux et qu'il envisage de se concentrer prochainement sur les Texel et Rouge de l'Ouest parce que les autres sont très durs à finir à l'herbe»*. Condition essentielle de son travail, ses brebis sont en effet conduites toute l'année à l'herbe, les agneaux ne sont *«pas complémentés»* et l'éleveur s'est engagé à pratiquer les pâturages tournants (sur 5 ou 6 parcelles tous les 15 jours, en mélangeant les bovins et les ovins). Seul impératif: *«je ne dépasse jamais le chargement d'1,4 / ha»* souligne Guillaume. Pour la première année du dispositif de suivi des prairies destinées aux agnelles de renouvellement, mis en place par la Chambre, le jeune éleveur a accepté de servir de référence au printemps dernier. *«Cela me permet de me donner des indicateurs de mon travail. Étant jeune installé, je ne pouvais pas aller contre car je vois ainsi mes résultats, comment je travaille, les erreurs que j'ai pu commettre et surtout comment ne pas les recommencer, le tout dans le but d'améliorer mes performances technico-économiques»*. Avec Christophe Rainon, le conseiller ovins de la Chambre, mais aussi Perrine Raverat et Francis Bougarel, les conseillers qui viennent suivre les bovins de l'exploitation, Guillaume a réalisé une centaine de pesées sur les 350 agnelages de l'année. *«Seulement sur les agnelles que je suis censé garder pour le renouvellement puisque chacune fait l'objet de trois pesées, une à la mise à l'herbe, la seconde au sevrage et la troisième à la mise en lutte. Certains des agneaux sont à ce moment-là déjà partis depuis longtemps à l'abattoir»* précise l'éleveur. L'essentiel des résultats de la pesée lui permet d'observer le gain moyen quotidien (GMQ) de ses brebis et, surtout, de voir les effets éventuels du parasitisme ou des parcelles en déficit d'herbe. Ses résultats sont encourageants puisque, selon les parcelles, il *«fait»* des poids de 20,2 et 20,8 kg à 52 et 67 jours lors de la première pesée (lâcher), qui se transforment en 36,8 et 31,9 kg, à 143 et 125 jours (sevrage), soit des croissances respectives de 171 et 182 g/j. *«Je suis parmi les mieux classés des quatre élevages suivis par la Chambre»* se réjouit-il avant de préciser que ces données ont une portée toute relative. *«S'il y a un problème, on ne le voit pas tout de suite, en tout cas pas le lendemain de la pesée. C'est d'année en année que l'on peut intervenir et je vais donc continuer à travailler avec la Chambre d'agriculture»* explique Guillaume Cousin: *«s'il y avait de mauvaises performances, ce qui n'est pas le cas, je me demanderais pourquoi, mais pour le moment je n'ai pas envie de changer ma conduite. Les performances sont bonnes et j'en déduis que mon plan de déparasitage est à la hauteur»*. Les agnelles du jeune éleveur ne sont pas inscrites et il ne pratique habituellement pas le contrôle de perfomances. Le suivi de la Chambre est donc une chance de mieux affiner ses propres références. *«Je vais réaliser des copros d'ici trois semaines pour voir si mes traitements sont bons ou inutiles contre les parasites. Et après, je travaillerai en homéopathie sur les brebis, seulement s'il y a un problème et seulement pour le type de parasite rencontré. Ce sont des cures de 15 jours, et sauf gros pépin qui impliquerait une intervention chimique, en travaillant avec les plantes, j'ai conscience d'être beaucoup plus propre»* souligne Guillaume. Ses moutons ne sont pas loin d'être élevés comme en bio même si les contraintes sont moins grandes qu'avec un cahier des charges. *«Cela fait 10 ans qu'on utilise l'homéopathie sur les bovins de la ferme et on obtient les mêmes résultats sanitaires que les autres. En ovins, je ne veux pas les nourrir toute l'année donc, malgré un coût significatif mais pas démesuré, j'adapte mieux ma conduite»*. Les pesées du suivi prennent au jeune de Montigny-sur-Canne *«quatre grosses demi-journées dans l'année»* et ses brebis, qui seront censées être encore là l'année prochaine, *«ont du lait, un gabarit, et ne sont pas que des cadavres»*.



EMMANUEL COULOMBEIX

Formation

Novembre et décembre Certiphyto au 2è semestre

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une formation de deux jours au Certiphyto. Les dernières dates retenues sont les 17 et 19 décembre à Decize. Attention: compte-tenu de l'affluence dans ces stages très demandés, une date-butoir est prévue pour l'inscription, jusqu'à 3 semaines avant la date du stage. Par ailleurs, des formations sur-mesure par groupes de 12 à 15 stagiaires sont aussi possibles dans une commune précise, sur réservation. Contact et inscriptions auprès de Marie-Luce Soudière, chambre d'agriculture de la Nièvre, au 03 86 93 40 62 ou par mail à: marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.

En bref

Ecotaxe/Fiscalité: Les forces vives de l'économie Nivernaise sollicite la préfète de la Nièvre

A l'initiative de la FDSEA de la Nièvre et des Jeunes Agriculteurs, se réunissaient, le 14 novembre dernier, 11 fédérations professionnelles Nivernaises représentantes des principaux secteurs d'activité économique de notre département. Asphyxiées par une pression fiscale, réglementaire et environnementale insoutenable, ces onze fédérations (*) ont la semaine dernière, au travers d'un courrier commun adressé à Michèle Kirry, préfète de la Nièvre, fait état du *«contexte économique et social tendu»* vécu par bon nombre d'entreprises, insistant sur l'impact non négligeable que la conduite de politiques aveugles faisait peser sur l'emploi et le dynamisme économique de la Nièvre. Autour du slogan, *«des réformes, oui, des taxes, non !»*, les responsables de ces organisations ont ainsi sollicité un rendez-vous avec la représentante de l'état dans le département, souhaitant pouvoir *«porter haut et fort des propositions communes pour une économie nivernaise dynamique et positive»*.

(*)FDSEA, JA, Axereal, Chambre syndicale des négociants et détaillants en combustibles de la Nièvre, CGPME, Fédération Française du Bâtiment, Capeb 58, Upa, Medef, Fédération Nationale des Transporteurs Routiers, Fédération des Travaux Publics.

S.L – FDSEA 58

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS

Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr
DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

Conférence du Crédit Agricole

Le monde change, l'agriculture aussi

Le Crédit agricole Centre Loire organisait le 28 novembre dernier, au Palais d'Auron à Bourges sa désormais traditionnelle conférence bisannuelle ; pour cette 7ème édition, le thème proposé à plus de 900 participants était : « Le monde change, l'agriculture aussi »



Comme le rappelle François Thibault, Président de la Caisse Régionale de Crédit agricole Centre Loire, dans son discours introductif, l'agriculture fait partie des gênes du Crédit agricole ; le secteur agricole représente 20 % des encours de la Caisse Régionale, que ce soit en épargne ou en crédit, et 70 % des administrateurs sont issus du monde rural.
Le fil rouge de ces réunions est bien d'accompagner l'agriculteur dans l'évolution de son métier, hier d'exploitant, aujourd'hui de chef d'entreprise.
Cette année, c'est plus spécialement la gestion du risque dont il est question ; en effet depuis la rupture constatée en 2006 avec la hausse des prix des matières premières agricoles et une forte volatilité, chacun sait que ce qu'il est convenu d'appeler une bonne année se caractérise plus par un bon positionnement sur les prix que par des volumes importants.
Comme pour chacune de ces conférences, l'ambition n'est pas, bien sûr, d'apporter des solutions ou de trouver des remèdes miracles, mais plutôt d'esquisser des pistes de réflexion que chacun pourra s'approprier et intégrer dans *«sa boîte à outils»*.

Une volatilité accrue des matières premières

Dans un premier temps, Bernard Valluis, Président du syndicat de la meunerie française, a livré son analyse des marchés mondiaux relatifs aux matières premières : nous sommes dans une révolution totale, qu'elle soit technique, industrielle et bien sûr agricole ; avec une course à la productivité, la vie s'accélère et touche les transports, l'information et conduit ainsi à la mondialisation.
Le recours accru par rapport aux périodes antérieures, aux financements extérieurs et en particulier à l'endettement de la part de l'ensemble des agents économiques participe au développement général de l'économie par une anticipation des résultats. Attention cependant à ce que l'ampleur de la dette ne conduise pas à des difficultés de remboursement.
D'autre part, la volatilité que l'on a connue dans les années 80 s'est propagée aux matières premières, accentuée depuis 1995 par le découplage des aides agricoles liées non plus au volume mais à la surface.
La présence sur les marchés de nouveaux intervenants tels que les fonds de pension ou les fonds indiciels, l'utilisation de nouvelles techniques comme le trading à haute fréquence accroissent encore la volatilité et accentue la décorelation entre les fondamentaux et l'évolution des prix. Aujourd'hui, 25 % des positions prises le sont par des opérateurs physiques, et 35 % par les fonds indiciels…
Pour remédier à cet état de fait, il faut mettre en place de nouvelles règles de régulation au niveau international ; certes des décisions ont été prises mais les réformes en cours ne seront opérationnelles qu'à partir de 2015…

Toujours est-il qu'au niveau de l'exploitation agricole, il est aujourd'hui impossible de détenir en interne les compétences nécessaires à une gestion pertinente de la volatilité des prix . Pour sécuriser sa marge il faut avoir recours à des intervenants extérieurs, à des organismes qui proposent des outils d'aide à la décision, des outils de gestion du risque, de mutualisation.

Sécuriser les revenus

Sur ce sujet - sécuriser le revenu face à la volatilité des cours – cinq spécialistes prennent alors place à la table ronde : Jacques Mathieu, Directeur Général de l'Institut Arvalis, Willy Brette, vice-Président de Mac Donald France, José Santucci Directeur Général au Crédit Agricole , Michel Portier, Directeur Général d'Agritel et Jean-Jacques Hervé, spécialiste des pays de la Mer Noire.

Michel Portier , tout d'abord , prend la parole pour expliquer que, face à une demande sans cesse croissante, nous nous trouvons confrontés à une volatilité structurelle. La constitution de stocks, permettrait de réguler l'offre plus aisément que par une régulation administrative ; attention cependant à ne pas faire fuir les investisseurs qui attendent un profit !

L'autre solution consiste à **produire plus** !
Jacques Mathieu, directeur général d'Arvalis, s'inscrit dans la même logique et apporte l'expertise du technicien ; nous sommes certes exposés à une volatilité des prix mais également à une volatilité des rendements : en effet, alors que depuis la guerre nous constations une augmentation moyenne des rendements de 1 quintal par an, nous sommes confrontés, depuis 1995, hors accidents climatiques, à une stagnation des rendements !!!
Quels sont les éléments qui agissent sur le rendement ? Le climat, pour les 2/3. Quels leviers sont à notre disposition ?

Tout d'abord, la maitrise de l'eau ; en France nous n'avons pas de problème d'eau – les précipitations sur l'hexagone représentent chaque année 500 milliards de m3 d'eau, 5 milliards sont consacrés à l'irrigation…
L'évolution du végétal ensuite, avec la génétique, la météo et le traitement de l'information. En génétique – attention, nous ne parlons pas du gros mot qui fâche : les OGM - en génétique donc, des recherches importantes sont conduites afin de mieux comprendre le comportement des génomes relativement au climat.
En ce qui concerne la météo, il existe d'ores et déjà des outils d'aide à la décision et l'on travaille sur d'autres outils d'aide en fonction d'une météo que l'on peut qualifier de « probable ».
La France dispose indiscutablement d'atouts majeurs : les sols sont adaptés à l'agriculture, certes avec des variantes selon les régions mais globalement avec de bons potentiels agronomiques, les agriculteurs français sont bien formés et compétents, notre pays est doté d'une bonne logistique ; tout cela conduit à une stabilité des rendements et de la qualité, atouts indéniables sur la planète.

Pour répondre à la question : Existe-t-il des outils de sécurisation du revenu ? José Santucci, responsable du projet Agriculture 2020 au sein du Groupe Crédit Agricole prend la parole.
Oui il existe des solutions, des solutions prix et des solutions rendements. Pour les premières, le principe, aujourd'hui, consiste essentiellement à réduire les crêtes avec les options ou la possibilité de se couvrir sur plusieurs campagnes.
Pour les secondes, il existe des assurances destinées à garantir les rendements, même si ici la France est en retard, comparativement aux États Unis où le gouvernement subventionne largement le dispositif. (aux USA un dollar investi a un rendement de 2,5 dollars !)

Une autre forme de sécurisation est l'épargne individuelle, constituée lorsque l'année le permet pour passer le cap d'une année plus difficile et enfin, en amont, par un travail sur les charges.
La sécurisation du revenu agricole est l'un des sujets que le Crédit Agricole traite dans son Projet de Groupe Agriculture 2020. C'est souligner l'importance accordée à cette nouvelle donne. Il est intéressant, à ce niveau, d'avoir la perception de l'aval, d'un acheteur ; Willy Brette, vice-président de Mc Donald,s France nous apporte son éclairage ; tout d'abord, quelques chiffres pour mesurer les enjeux : Mac Donald,s France c'est 73 % des produits achetés en France, c'est l'utilisation de 50000 tonnes de bœuf, 240000 tonnes de pommes de terre et 45000 tonnes de blé . A cela il faut ajouter une croissance forte de la demande, d'où la nécessité absolue de sécuriser les volumes et les prix mais aussi de garantir les promesses en terme de qualité et de traçage.

Pour cela Mc Donald's travaille sous forme de contrats, annuels et depuis peu sur trois ans, contrats librement (et âprement !) discutés entre acheteur et vendeur. Par exemple 100 % des achats de pommes de terre sont contractualisés, de même pour les salades et les poulets, les achats de blé le sont actuellement à 25 % pour monter à 50 % et les achats de bœuf ne le sont qu'à 5 %.

Jean-Jacques Hervet, spécialiste des pays de la Mer Noire et directeur au Crédit agricole en Ukraine, apporte son analyse sur la compétitivité de ce pays concurrent de la France en matière agricole. En premier lieu, l'agriculture, dès l'indépendance il y a 22 ans, a été le 1er secteur privatisé, avec encore 5 millions de toutes petites exploitations de quelques hectares, 40000 exploitations de 10 à plusieurs milliers d'hectares et une centaine *«d'agroholding»*. Ce sont des terres excellentes, sans doute les meilleures du monde, les fameux

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET

• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur
58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48 Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

tchernozium dont Balzac disait, au cours d'un voyage auprès de son épouse la Comtesse polonaise Hanska : *«Ici, il suffit de jeter des graines sur le sol pour qu'elles poussent !»*. L'agriculture ukrainienne a des coûts de production faibles et peu d'aides publiques. Si l'Ukraine peut être considéré comme un concurrent potentiel pour nos exportations, il l'est moins, malgré une situation géographique privilégiée par son accès à la Mer Noire, et en dépit d'un fort développement ces dernières années, en terme de logistique.
Michel Portier conclut cette table ronde par ces mots : *« Il faut être optimiste. S'il est un secteur porteur, c'est l'agriculture ! Mais il faut innover, investir dans la recherche et le développement.»* Christophe Praud, Président national du Centre des jeunes dirigeants, grand témoin de cette conférence, nous propose son analyse quant au rôle du chef d'entreprise confronté, lui aussi au changement . Les points communs avec l'exploitant agricole sont nombreux : la prise de risque, le risque d'entreprendre, mais aussi le plaisir, la passion, l'enthousiasme. Attention cependant que cette passion ne fasse pas oublier le client !
Le crédo de Christophe Praud : *«J'ai une chance inouïe, je suis sur un marché, oui ce marché change, vite, très vite, plus vite que nous, mais il faut sortir de son entreprise, s'unir, rencontrer, échanger, partager pour définir de nouveaux territoires, c'est capital pour que ce changement ne soit pas subi mais voulu et devienne une source d'ambition et de prise de risque raisonné !»*

Pierre Derajinski, Directeur Général de la Caisse Régionale de Crédit agricole Centre Loire résume en quelques mots les échanges particulièrement riches de cette conférence : les agriculteurs nourrissent les femmes et les hommes de la planète ; c'est une chance car cette population augmente et, quelles que soient les évolutions technologiques, elle aura besoin des produits de l'agriculture, en quantité et en qualité.

En France, les intervenants l'ont dit, il y a possibilité de faire plus et mieux mais, pour cela, il faudra innover, prendre des risques.
Il faut avoir un rêve et le partager à plusieurs, il faut oser et nous sommes, au Crédit agricole, avec vous.

Vient ensuite un moment de grande émotion quand François Thibault, président de la Caisse régionale appelle sur scène Roger Courtinat, responsable de l'agriculture au Crédit agricole Centre Loire, véritable cheville ouvrière de cette conférence, comme des précédentes, qui, pour reprendre l'expression consacrée, fait valoir ses droits à la retraite. Après des propos très élogieux (mais justifiés), François Projetti, Directeur Régional de l'Agriculture de l'Alimentation et de la Forêt, remet à Roger Courtinat la médaille d'officier du mérite agricole. Les applaudissements nourris qui accompagnent alors cette distinction témoignent de la reconnaissance unanime des personnes présentes comme celle des différentes instances représentées.

L'assistance est ensuite conviée autour d'un buffet, une manière de commémorer l'événement !

JACKY TISSERAND

Conseil général de la Nièvre

Des aides individuelles à l'agriculture et au bois/forêt

Au cours de sa Commission permanente du 25 novembre dernier, le Conseil général de la Nièvre a décidé de soutenir plusieurs projets liés au secteur agricole et au bois. Un nombre inédit depuis plusieurs années, selon Daniel Barbier, le vice-président en charge de ce secteur, qui l'a annoncé lors de la dernière session de la Chambre d'agriculture. Détails.

A l'issue du Projet agricole départemental, le Conseil général va réviser sa politique de soutien à l'agriculture du département. D'ici-là, plusieurs dispositifs sont encore en vigueur afin d'aider les projets individuels, qu'ils relèvent de l'agriculture ou du bois/forêt. Au cours de sa dernière commission permanente du 25 novembre, le Conseil général a donc décidé d'attribuer un nombre conséquent d'aides, dans le cadre de l'axe 3 du projet départemental Nièvre 2021 (*«la Nièvre, laboratoire de l'éco-développement»*).

D'abord, ce sont quatre contrats de projets individuels qui ont été acceptés, afin *«d'accompagner les exploitations nivernaises dans leur modernisation et leur adaptation à des nouveaux enjeux de production»*. *«Un nombre jamais vu depuis longtemps»* selon Daniel Barbier, de mémoire de vice-président chargé de l'agriculture et de la forêt, qui l'a annoncé aux membres de la Chambre d'agriculture au cours de sa dernière session. Le montant total de ce soutien se chiffre à 35 900 euros, à répartir entre Lucile Champagne (SCEA Ferme des Desrues), à Dornes, qui reprend l'exploitation familiale biologique, Clément Rousset, à Mars-sur-Allier, qui crée un élevage porcin de plein air avec douze truies sur 5,22 ha, Amandine Brunet (EARL Malvaux), à Garchy, qui s'installe sur une exploitation caprine de 1,4 ha avec la transformation fromagère du lait de soixante cinq chèvres, et enfin Aurore Saulin (EARL de l'Ombre), à Diennes-Aubigny, qui s'associe avec ses parents sur une exploitation de 210 ha. Toujours dans le domaine agricole, les élus départementaux ont aussi attribué des aides aux nouveaux installés, c'est-à-dire à ceux qui sont exclus du dispositif de soutien mis en place par l'État. *«Or, ces installations non aidées représentent plus de 50% des installations totales»* dit la Commission permanente qui en a fait une priorité. Au travers d'une aide à la trésorerie, pour un montant total de 14 500 euros, le Conseil général soutient donc trois porteurs de projets: Aline Baumann, à Saint-Pierre-le-Moutier, qui crée une exploitation diversifiée de 1 ha pour produire des petits fruits rouges (fraises, framboises, myrtilles) et des champignons, Amandine Brunet, à Garchy, en transformation fromagère, et Véronique Le Provost, à Diennes Aubigny, qui s'installe avec son conjoint et sa fille (Aurore Saulin) sur 210 ha dont 27 ha de cultures autoconsommées, 15 ha de prairies temporaires et 168 ha de prairies naturelles.

La filière bois pas oubliée

Outre l'aide à l'agriculture, le Conseil général a fait depuis plusieurs années le choix de considérer la filière bois comme une priorité pour le développement économique de la Nièvre. Le 25 novembre, il a donc décidé d'apporter son soutien à deux initiatives dans ce domaine. Il s'agit d'abord d'une convention de partenariat avec l'Association Artisans Bois Morvan, d'un montant de 3 000 euros, visant à accompagner les actions de promotion, de valorisation de la filière bois-foreêt nivernaise.

Dans un deuxième temps, le Département va verser le solde (27 750 euros sur 75 000 euros) de l'aide accordée en 2013 à la Sorec (Société régionale d'équipements commerciaux) qui a diversifié ses activités en développant la fabrication de modules habitables et en investissant 1,78 millions d'euros, en 2012, dans une nouvelle ligne de production. La convention, signée entre le Conseil général, la Sorec et Deutsche leasing France, vise à *«participer à l'essor économique de la Nièvre...., soutenir les entreprises de la filière bois qui s'engagent pour moderniser, développer ou mettre aux normes leurs outils de production»*.

E.C. D'APRÈS COMMUNIQUÉ

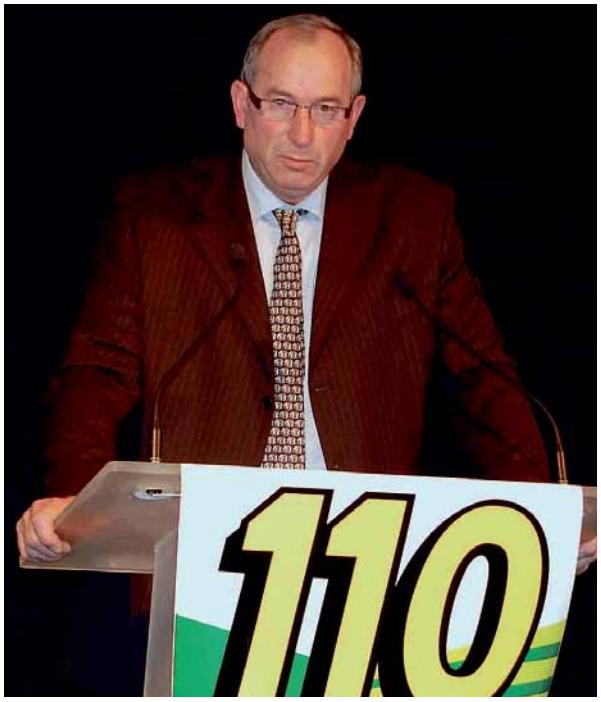


Terres de Bourgogne
Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux
Facebook
Twitter
Google +
agribourgogne.fr

110 Bourgogne

«La réglementation actuelle nous conduit dans une impasse …»

Pour la seconde année consécutive, la coopérative enregistre une récolte historiquement faible, l'exercice 2012/2013 ayant souffert d'un hiver dévastateur, particulièrement dans le Châtillonnais et le Tonnerrois.



Le président de 110 Bourgogne, Gérard Delagneau

L'assemblée générale de la coopérative 110 Bourgogne qui s'est tenue le 6 décembre dernier à Auxerrexpo a livré les chiffres de la dernière campagne céréalière, marqué par une baisse de la collecte, avec 465 458 tonnes, dont la moitié en blé. L'hiver dévastateur est encore dans toutes les mémoires, particulièrement en Châtillonnais et en Tonnerrois où, 50 à 80 % des cultures d'hiver avaient été gelées. Le printemps froid et sec et l'épisode gel de méiose de fin avri à mai 2012 ont fait le reste, diminuant également les rendements d'orge d'hiver. La qualité protéinique des blés est également en recul de - 0,6 % par rapport à la collecte précédente. Ce qui n'est pas sans conséquence sur la commercialisation, comme le rappelle le président de la coopérative, Gerard Delagneau : *«nos clients meuniers de France et de l'Arc Méditerranéen ont des exigences précises en matière de teneur en protéines des blés. Depuis deux campagnes, nos blés arrivent souvent en dessous du seuil fatidique de 11 % de protéines et nous sommes en train de perdre des marchés que nous avons mis des années à conquérir, particulièrement en Afrique du Nord et en Egypte… L'objectif des agriculteurs est de produire en répondant au cahier des charges de nos clients tout en respectant l'environnement, mais je constate que la réglementation actuelle nous conduit dans une impasse technique et économique. Je souhaite que nous trouvions des solutions adaptées et partagées pour répondre à ces enjeux… »*

Autre sujet d'inquiétude pour le président Delagneau : les conditions climatiques actuelles et le retard pris dans les semis, avec le risque pour les adhérents, de ne paspouvoir respecter leurs assolements dans le cadre de la MAE rotationnelle : *«je demande aux représentants de l'Etat, de faire preuve de bon sens pour nous accompagner dans ces moments difficiles…»*

Un prix de campagne 2012 avantageux

Marquée une nouvelle fois par son extrême volatilité, la campagne de commercialisation 2012/2013 se traduit pour 110 Bourgogne, par une performance inégalée en matière de prix de campagne, qui atteint un niveau historique de près de 213 €/t, sur 70% de la collecte de blé. Les options construites par SeineYonne en matière de valorisation ayant permis aux adhérents, de conforter leur prix de vente de 15 €/t en blé et de 40 €/t en colza, limitant ainsi leur exposition au risque de marché.

En dépit des conditions climatiques extrêmes du printemps 2013, retour à l'équilibre pour la filiale Nati Vert (née il y a un an de la fusion des filiales de distribution grand public de 110 Bourgogne et Valfrance), avec un chiffre d'affaires de 17,2 millions d'€, dont 32% de produits liés aux animaux et 18% en végétal, pour plus de 540 000 clients et 24 magasins au total. L'activité 110 Vigne pour sa part est en hausse de + 4%, pour un chiffre d'affaires de 4591 K€. Un exercice 2012/2013, marqué par l'obtention de l'agrément distributeur, ainsi que par un partenariat renforcé avec la Chablisienne, les Caves de Bailly et les vignerons des Hautes Côtes de Bourgogne. L'activité production de semences s'est traduite pour sa part par un total de 57 209 quintaux multipliés, dont près de la moitié en blé.

Revenant sur la situation des Moulins de Batardeau à Auxerre, de nouveau exploités depuis juillet 2012, Gerard Delagneau a rappelé que si *«110 Bourgogne était toujours prêt à vendre le site, mais pas à le donner (sic!), il fallait que ce soit dans des conditions acceptables pour les agriculteurs, qui ne peuvent être tenus pour responsables du développement urbain…Il y a trop longtemps, qu'on en parle, il faut qu'on passe aux actes !»* Mais pour l'instant, il semblerait que les points de vue restent divergents. Pas sûr que le sujet ne soit pas de nouveau évoqué à l'assemblée générale 2014 !

DOMINIQUE BERNERD

▸ Repères

La coopérative en chiffres

260 M€ de chiffre d'affaires (5e entreprise de l'Yonne)
2,4 M€ de résultat consolidé
1,5 M€ de résultat net
296 salariés
465 458 tonnes collectées
57 209 quintaux multipliés pour la collecte de semences
52 633 K€ de CA pour l'activité appros
17 250 K€ de CA pour l'activité Nati Vert
4591 K€ de CA pour l'activité 110 Vigne
1493 K€ investis sur le dernier exercice
15 ha d'expérimentation
3681 Micro-parcelles d'essai



Jean-Marc Krebs, directeur de la coopérative.


Parmi les invités, de nombreux élus et responsables politiques locaux.

FDSEA 89

Interbev au rendez-vous de la Section bovine

Les administrateurs de la section bovine se sont réunis autour de deux thématiques : la nouvelle PAC et les accords interprofessionnels.



Isabelle Tisserand, d'Interbev, est intervenue pour faire un point sur les accords professionnels.

Quelles sont les grandes orientations de la PAC pour la période 2014 - 2020 ? La France doit créer une réserve nationale à partir du premier pilier pour les agriculteurs ne disposant pas de droits et ceux ayant des montants anormalement faibles. Les paiements uniques aux exploitations sont remplacés par un système de paiements multiples. La France consacre 30% de son enveloppe nationale de paiements directs au paiement vert. Les 70% qui restent seront attribués au paiement de base, après déduction de tout montant engagé pour les autres paiements. La structure du premier pilier se définit ainsi :

- Un paiement de base (DPB) à l'hectare. Ce DPB va converger vers le DBP moyen français de l'ordre de 70%. Un dispositif sera mis en place pour limiter une baisse trop importante de ce paiement.
- Un verdissement (30% proportionnel) avec trois mesures : le maintien des prairies permanentes, les surfaces d'intérêts écologique et la diversité de l'assolement ;
- Un paiement aux jeunes agriculteurs pendant 5 ans (1%) ;
- Une surdotation du paiement pour les 52 premiers hectares (cette surdotation sera mise en place progressivement pour atteindre 20% en 2019) ;
- Des aides couplées aux productions animales et à certaines zones défavorisées (13% pour les productions ani-males + 2% pour les productions à destination fourragère).

Les trois premières composantes sont des paiements obligatoires.

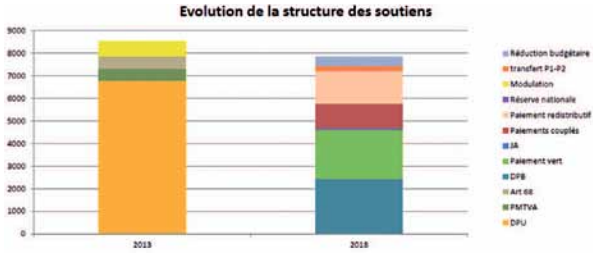
Concernant le deuxième pilier, les outils sont concentrés pour le soutien à la compétitivité, la gestion durable des ressources naturelles et le développement territorial. Ce qui se traduit par : la reconduction d'une enveloppe doublée pour le PMBE (200 millions d'€) et l'agriculture biologique ; le doublement de l'enveloppe pour les mesures agro-environnementales ; la fusion de la PHAE avec l'ICHN; la revalorisation de l'ICHN à hauteur de 15% avec un plafond à 75 ha. Cette aide serait étendue aux éleveurs laitiers situés en zone défavorisée.

Le nouveau système des paiements directs sera mis en œuvre en 2015. Pour 2014, le système reste le même que celui de 2013 mais avec un budget revu à la baisse.

Les accords interprofessionnels

De l'élevage à l'abattage, Isabelle Tisserand directrice Interbev Bourgogne a rappelé les droits et les devoirs des éleveurs, en commençant par présenter Interbev et ses composants (Centre d'Information des Viandes et Normabev). Les accords interpro-fessionnels sont les outils majeurs de l'Interprofession. Ils définissent les règles régissant l'activité de la filière bétail et viande en conformité avec le cadre règlementaire national et communautaire. Madame Tisserand appelle les éleveurs à prendre contact avec Interbev lors de questionnement, de litige ou de saisie pour en comprendre les raisons et s'informer sur ce qu'il est possible de faire. Il est essentiel que les éleveurs connaissent ces règles car une pénalité peut coûter jusqu'à 3 000 €. Pour avoir une information complète sur l'application des règles en vigueur, tel que les bordereaux de vente et d'enlèvement des bovins, la propreté des bovins à l'abattage, la gestion des litiges ou encore sur le classement des grosses carcasses, rendez-vous sur le site d'Interbev (www.interbev.fr) où vous trouverez l'ensemble des fiches des accords interprofessionnels. Nous vous invitons fortement à les consulter.

Armelle Crouzet
Animatrice Section Animale Fdsea 89



Evolution de la structure des soutiens.





VOUS ÊTES INDEMNISÉ EN CAS D'ALÉAS CLIMATIQUES



JE PENSE À RENVOYER MA DÉCLARATION D'ASSOLEMENT AVANT LE 31.12.2013

Un aléa climatique et ce sont vos rendements qui chutent ou bien une culture à ressemer Comment faire face ?

Avec l'Assurance Climats, nous vous proposons des garanties personnalisées et adaptée à vos risques et protégeons votre compte d'exploitation en vous indemnisant des perte de rendements après franchises. Contactez un conseiller dédié pour un diagnosti personnalisé et gratuit.

Assurance Climats
à retrouver sur groupama-agri.fr

Groupama
Toujours là pour moi.

Pour les conditions et limites des garanties, se reporter au contrat.
Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles Groupama, Entreprise régie par le Code des assurances. Document et visuels non contractuels
Crédits photos : Shutterstock - Being - Novembre 2013.

▸Agenda

21-22/12 Marché de Noël à Méré

Retrouvez les producteurs Bienvenue à la Ferme présents habituellement au Marché de Bailly (annulé cette année), samedi 21 et dimanche 22 décembre, de 10 h à 19 h, à Méré, rue de la Fontaine, chez Yvette et Roger Rabuat.
Coordonnées GPS : 47°54'3.30" N - 3°49'15.31""E

16/12 Assemblées cantonales FDSEA 89

Lundi 16 décembre à 9 h 30 : à Sainte Colombe sur Loing
Mardi 7 janvier à 13 h 30 à la Chapelle sur Oreuse (Pont sur Yonne et Sergines)
Vendredi 10 janvier, à 14 h à Ligny le Chatel
Vendredi 17 janvier à 9 h, lieu à définir (Bienon et saint-Florentin/Flogny Sud)

14/12 Inauguration des quais à Auxerre

Samedi 14 décembre, inauguration des quais à Auxerre. Tout au long de la journée, le public sera invité à découvrir l'exposition retraçant l'historique du projet et le déroulement des travaux. A la nuit tombée, à partir de 17 h, inauguration officielle, ponctuée par un spectacle "eau et lumière" intitulé "les danses de l'eau" où se mêleront l'eau, la lumière, le laser, le feu d'artifice et la musique.

14-15/12 Marché de Noël à Bléneau

Marché de Noël au gymnase de Bléneau, samedi 14 et dimanche 15 décembre. Au programme : 84 exposants (artisanat d'art, commerçants, gastronomie…) Le Père Noël sera présent, avec ses friandises et la photo souvenir pour les plus petits. Maquillage pour les enfants, restauration sur place…

15/12 Vide greniers de Noël

Les fêtes de fin d'année approchent. Afin de vous offrir une belle occasion de les organiser comme il se doit et sans vous ruiner, Auxerrexpo vous invite à son premier vide-greniers de Noël, dimanche 15 décembre, de 9 h à 18 h, avenue des Plaines de l'Yonne. Sur place : buvette, restauration et structures gonflables à destination des enfants (5 €), avec le Kiwanis de Chablis au profit de l'association contre la Mucoviscidose).
Entrée gratuite pour les visiteurs.
Exposants : 20 €
Inscriptions au 03 86 42 06 00

Agrobiologie

La COCEBI fête ses 30 ans

Créée le 11 juillet 1983, la Cocebi était alors la première coopérative céréalière spécifiquement bio, sur toute la région Bourgogne. Retour sur 30 ans d'existence

Née il y a tout juste 30 ans, la Coopérative Céréalière Biobourgogne est désormais bien ancrée dans la sphère agricole icaunaise. A la veille de son assemblée générale, rencontre avec son président, Jean-Marie Pautard

TdB : Comment est née la coopérative ?

Jean-Marie Pautard : *«Ce sont au départ sept ou huit agriculteurs qui se retrouvent au printemps 1983 et qui décident, avec André Lefebvre, alors technicien à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, de créer une coopérative céréalière spécifiquement consacrée au bio. Le président était alors Roger Millot, de Druyes les Belles Fontaines. Moi, j'étais trésorier et me souviens encore, de l'instant où j'ai levé le doigt pour me désigner»*

Quelles étaient alors les surfaces engagées ?

«A l'époque, quelques centaines de quintaux. On était alors en francs du quintal. Nos premiers clients étaient allemands. Quant aux agriculteurs engagés, ils venaient de Seine et Marne, de l'Aube, de Puisaye, de l'Avallonais, de la Nièvre. C'était déjà région et grande région. Installés la 1ère année, dans la ferme de Roger Millot, à Druyes, nous avons loué l'année suivante une ancienne ocrerie, à Auxerre, un bâtiment aujourd'hui détruit, qui était parallèle au magasin actuel Germinal, rue de Preuilly.»

Tout a démarré rapidement après ?

«Rapidement oui, mais pas avec une croissance immense. En 1990, nous étions une trentaine. On a connu à l'époque une première crise, celle du «faux bio». Il faut dire qu'il n'y avait pas alors de règlement européen, mais des Commissions Mixtes d'Agrément et de Contrôle, qui géraient le bio. On a vu alors se créer à ce moment-là, le cahier Bio Bourgogne, copie du cahier des charges de Nature et Progrès.»

Ces «faux bios», c'était qui ?

«Des gens qui avaient compris qu'il y avait de l'argent à se faire et qui faisaient de la «bio tournante», notamment dans la Vienne. Mais il n'y en jamais eu dans la région. C'est en 1992 qu'est né le règlement européen et qu'est arrivée la PAC ; Cela nous a remis sur de bonnes bases et on a redécollé. S'en est suivie une période de stagnation où la demande n'évoluait pas. Il faut dire que depuis 1990, nos concurrents allemands avaient des aides à la production à l'ha pour le développement du bio, une chose qui n'existait pas en France et nous avons perdu le marché allemand. C'est alors que nous avons développé le marché français. »

De quand date l'installation à Nitry ?

«De 1997, où nous avons racheté ce site, qui appartenait alors à la coopérative 110 Bourgogne, suite à un premier et véritable plan d'investissement. Il faut préciser que nous avons toujours été soutenus, que ce par la région ou le Conseil général et quelle que soit la couleur politique. Notre projet collectif a toujours séduit tous les bords politiques, de droite comme de gauche, on répondait à un besoin»

Parlez-nous de l'année 2001

«C'est cette année-là que nous sommes passés du Franc/quintal à l'euro/tonne et on a fait un peu notre révolution culturelle ! (Ndlr : rires) C'était une phase un peu compliquée car dans les mécanismes de la coopérative, cela brouillait complètement les données. On était jusqu'alors à 225 francs du quintal et on s'est retrouvé à 300 €/tonne. On y perdait mais entre-temps, il y a eu la compensation de la PAC. Mais tous ceux qui ont connu cette époque s'en souviennent : dans nos têtes, c'était difficile…»

D'autres difficultés rencontrées ?

«Après celle du «faux bio», on a connu en 2001 une seconde crise, du fait des excédents par rapport à la consommation. L'offre, entre 1997 et 2001, a grandi vite et la production s'est beaucoup développée, provoquant un effet ciseau. De nombreuses conversions sont apparues à cette époque, dues à la fois aux cours du conventionnel, en baisse et des aides apportées par l'État»

Un effet d'opportunisme ?

«Je ne dirai pas opportunisme car cela a un côté péjoratif. C'était des gens qui étaient prêts à la conversion et qui ont su saisir la balle au bon moment. Opportunisme pourrait faire croire que beaucoup sont repartis et en fait, très peu l'ont fait. Dans la réalité, les gens ayant goûté à ne plus traiter leurs productions n'ont eu pour la plupart, aucune envie de repartir en conventionnel »

En 30 ans, avez-vous vu les rapports entre partisans du conventionnel et du bio évoluer au fil du temps ?

«Il y a en une phase difficile au début de la croissance importante des années 2000, entre les bios «canal historique» (Ndlr : rires) et l'arrivée des conventionnels. Mais là-dessus, je suis toujours resté très ouvert, considérant que la croissance venait obligatoirement du conventionnel et qu'il fallait accepter de faire évoluer notre culture bio, sans pour autant changer sur nos fondamentaux. Même si les anciens d'alors défendaient l'outil qu'ils avaient créé, s'interrogeant sur les raisons de s'ouvrir au conventionnel. Je peux dire aujourd'hui que le pari est réussi car l'ouverture ne nous a fait céder en rien et nous avons su garder nos valeurs»

Cousins au sein d'une même famille ?

«Il y a un peu de ça, mais par contre, on a des marchés et des méthodes, de commercialisation notamment, complètement différentes, du fait d'une atomisation des produits. Passant de 2 ou 3 en conventionnel à 25 chez nous, certaines exploitations comptant jusqu'à 10 cultures. A cela répond une atomisation de l'offre, qui fait d'ailleurs notre force et notre faiblesse, car si cela engendre des coûts élevés du fait de petites cellules et de petits volumes à transporter, nos clients sont diversifiés et nous ont permis de développer des savoir faire spécifiques. A l'exemple des lentilles, que personne d'autre ne fait dans la région.»



Les installations de la coopérative, à Nitry



Jean-Marie Pautard, président de la coopérative COCEBI

Vous êtes moins tributaires des effets du marché qu'en conventionnel ?

«C'est même la différence significative qui existe entre nous et les conventionnels. D'un côté, les marchés mondiaux avec les courbes que l'on connaît, de l'autre, un marché relativement national »

Rencontrez-vous comme en conventionnel des problèmes à la commercialisation du fait de la baisse protéinique des blés ?

«Non, du fait d'une obligation à avoir depuis toujours des variétés générant de la protéine, faute d'azote pour se rattraper. Triso et Renan pour les principales. Même si cette année, on a morflé, côté rendement ! Je regrette que la génétique n'ait pas été assez investie par le conventionnel, pour créer en soi de la protéine. On a privilégié le rendement et la résistance aux marchés, mais pas la capacité de faire de la protéine, avec notamment des souches d'Europe centrale, d'Autriche ou de Suisse, aptes à en créer, même avec peu d'apport azoté».

Les chiffres de la coopérative aujourd'hui ?

«150 adhérents répartis sur la région et départements limitrophes. Une collecte de 12 000 tonnes (chiffres 2012), en croissance de 19 %, un chiffre d'affaires de 8,3 millions d' € en augmentation de 33 %. Nous sommes spécialisés en décorticage de l'épeautre, petit épeautre, une variété sans gluten, ainsi que les avoines, décortiquées également. Viennent après, les céréales fourragères, pour tout ce qui est grands volumes. Nous sommes bien placés aussi au national pour les lentilles. Nous stockons ici à Nitry, jusqu'à 5500 tonnes. Après avoir pris des parts dans le moulin d'Aiserey, nous développons une activité semences, en étant partie prenante à 50 %, dans l'achat d'une usine de semences bio à Maisse, dans l'Essonne.»

Les perspectives ?

«Asseoir un partenariat de collecte « intelligente », sur la région et la grande région, avec les coopératives conventionnelles. C'est actuellement bien engagé. Il y a aussi une perception de la part du conventionnel, que le bio peut être une réelle opportunité, pour tout ce qui concerne les zones BAC…»

PROPOS RECUEILLIS PAR
DOMINIQUE BERNERD

Économies

La bière chinoise fabriquée avec de l'orge sénonaise

L'économie agricole départementale contribue à l'essor du port de Gron, par le biais notamment de la copérative Capserval, qui vient d'expédier 300 conteneurs d'orge icaunaise en Chine.



Une traçabilité qui commence par une identification propre à chaque container, véritable *«carte d'identité»*.

Oubliées les anciennes péniches Freycinet chargées de vrac, qui montaient à Rouen pour remiser leur orge en silo avant qu'il ne soit rechargé dans des containers, emmenés ensuite au Havre, avant leur départ pour leur destination finale. Une rupture de charge coûteuse, à la fois en temps et en argent, aujourd'hui disparue, depuis la mise en service en 2011 du port de Gron, en banlieue de Sens, qui autorise désormais directement le chargement en containers. Créé en 2010 à l'initiative de la CCI de l'Yonne, il compte parmi ses clients les plus gros industriels de la région, mais également la coopérative Capserval, dont les silos jouxtent les infrastructures portuaires et qui expédie désormais l'orge de brasserie en containers, direction la Chine, via le port du Havre.

Il faut trois jours pour rejoindre le port normand au départ de Gron et de 30 à 45 jours de navigation suivant la destination finale, pour que les containers arrivent en Chine. Le paradoxe étant que, ramené à la tonne, cela coûte aujourd'hui moins cher d'aller en Chine que de charger un camion pour Anvers, comme l'explique Didier Mercey, responsable du port de Gron : *«il faut savoir qu'un transport intérieur de marchandise containerisée, que ce soit en camion ou en fluvial, coûte plus cher qu'un Le havre/Chine. Grâce notamment à la parité euro/dollar, actuellement de 1,35 et à un prix du fret très bas du fait d'un décalage d'export vers la Chine par rapport aux offres. Le fait de ne pas restituer des containers à vide nous fait également gagner en compétitivité et on parvient ainsi à décrocher des marchés à l'export de matières premières comme l'orge… »*

Pour trois containers entrant en Europe, un seul est expédié plein vers la Chine. Coût du voyage : 1100 € pour un container de 23 tonnes. Un chiffre à ramener à celui de la tonne d'orge, payée aujourd'hui aux alentours de 200 €/t. Plus transportable que du vrac, le container permet également d'atteindre plus facilement les brasseries situées à l'intérieur de la Chine.

1200 containers expédiés en Chine en 2011

Ici aussi, la qualité prime, rappelle Jérôme Maréchal, responsable d'exploitation à Capserval: *«à l'époque du chargement en péniches Freycinet, plusieurs lots pouvaient se trouver mélangés lorsque l'on chargeait le bateau final. Désormais, en containers, la traçabilité est de 100 % et le cahier des charges précis, à commencer par le taux de protéines qui doit obligatoirement se situer entre 9,5 et 11,5, avec des contrôles portant sur l'humidité et la qualité de germination. Tout au long du chargement, des échantillons sont prélevés pour contrôle, par un organisme mandaté par l'exportateur. Avant d'être embarqués, les containers sont traités par fumigation au Havre, 6 jours durant, afin de supprimer toute larve de charançon potentielle et ensuite plombés…»*

S'il y a quelques années prévalait l'Esterel, c'est désormais la variété Etincel qui est cultivée dans le secteur, garante d'une bonne germination et plébiscitée par les acheteurs chinois.

En 2011, la coopérative avait expédié plus de 1200 containers d'orge à destination de la Chine, profitant de la pénurie née des mauvaises récoltes australiennes. Rien l'an passé et cette année, depuis le 5 novembre, 134 containers pour un volume de 3002 tonnes. Chaque barge contenant jusqu'à 30 containers de 23 tonnes.

Après la Chine, pourquoi pas le Japon? Comme l'explique Jérôme Maréchal : *«Le pays est par nature très strict en ce qui concerne l'alimentaire, vis-à-vis des contaminants, qu'ils soient chimiques ou biologiques et la gamme de blés CRC Baby Food, que nous avons créée il y a une vingtaine d'années à destination de l'alimentation infantile rentre bien dans les standards japonais…»*

DOMINIQUE BERNERD


Un dernier signe de la main du marinier en herbe et cap sur Le Havre !

Agenda

28/12 Expo de Noël à Saint-Fargeau
Du 30 novembre au 28 décembre, l'office de tourisme de Saint-Fargeau présente une exposition de Noël (objets artisanaux et produits locaux). Du lundi au samedi, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h (fermé le lundi matin) ; Dimanche 15 et 22 décembre, de 10 h à 12 h ; Mardi 24, fermeture à 16 h ; Samedi 28, de 9 h 30 à 12 h 30. Entrée libre

26/01 La vie quotidienne des poilus
Une exposition d'Adiamos 89 rassemblant objets et documents de la vie quotidienne des poilus de la guere 14-18, se tient à l'Abbaye Saint-Germain, à Auxerre jusqu'au 26 janvier. En partenariat avec le Crapouillot et l'Amicale philatélique auxerroise. Dans le cadre de la mission centenaire 14-18. Entrée libre Tous les jours, sauf le mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Pôle expertise et prospective juridique - Aménagement - Foncier rural
Les juristes du Pôle Foncier Expertise Juridique vous reçoivent uniquement sur rendez-vous en nos bureaux à : Avallon : 9 avenue du 11 novembre, le 1er mercredi de chaque mois
Maillot : 8 avenue de l'Europe, ZA le Saule Fendu, le 1er lundi de chaque mois
Auxerre : 14 bis rue Guynemer
Vous pouvez les joindre par téléphone au 03 86 94 22 22, pour prendre rendez-vous, obtenir l'indice des fermages, les barèmes indicatifs de la valeur vénale des terres etc..

Nouveau site
agribourgogne.fr

L'information vous accompagne partout

SOCADRAIN T.P.
• Drainage
• Mise aux normes de bâtiment d'élevage
• Étanchéité de bassin géomembranes
SOCADRAIN TP - 89380 Appoigny - Tél. 03 86 53 08 75

MSE
TUNNEL
Stockage
Elevage
1992 - 2012
20 ANS

www.multi-service-elevage.fr
Mr THOMAS 04 74 92 05 80 / 06 85 40 02 41

Bourgogne Notre Région

FORMATION PROFESSIONNELLE : 2 PAGES SUR L'ACTION DU CONSEIL RÉGIONAL

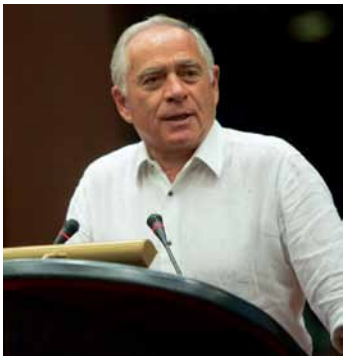
Plus d'informations dans votre magazine gratuit disponible dans votre boîte aux lettres à partir du 16 décembre

et sur www.region-bourgogne.fr



"Face aux mutations économiques actuelles, nous devons être inventifs."

Entretien avec **François Patriat,**
Président du conseil régional de Bourgogne



Bourgogne Notre Région :

Quel est le rôle de la Région dans le domaine de la formation ?

François Patriat : la formation est une des compétences principales du conseil régional avec le TER (Transport express régional) et les lycées. Elle constitue notre troisième poste budgétaire. En 2013, nous y avons consacré près de 143 millions d'euros et plus de 40 000 Bourguignons ont pu en bénéficier. Concrètement, le conseil régional finance plus de 300 actions de formation pour les demandeurs d'emploi et leur rémunération durant leur formation. Il accompagne aussi les salariés dans leur parcours professionnel. Il soutient les 32 centres de formation d'apprentis de Bourgogne (les CFA) et aide les apprentis. Enfin, il assure le fonctionnement des écoles sanitaires et sociales.

Dans le contexte de crise actuel, avez-vous adapté votre politique de formation ?

En septembre, nous avons renforcé nos interventions en affectant 2 millions d'euros supplémentaires à la formation des demandeurs d'emploi. Avec nos partenaires, État, Pôle emploi et branches professionnelles, nous avons recensé les secteurs qui connaissent d'importantes difficultés de recrutement pour faciliter, par la formation, l'accès aux emplois non pourvus.

L'innovation peut-elle être également une réponse face à la crise ?

Face aux mutations économiques actuelles, nous devons être inventifs. Nous avons donc fait le choix de promouvoir l'innovation pour inciter l'ensemble des acteurs de la formation à sortir des cadres habituels. C'est pourquoi nous avons lancé un appel à projets de formations innovantes en janvier dernier. Ainsi, des expérimentations sont en cours, particulièrement pour les femmes isolées, les seniors, les créateurs d'entreprise ou les jeunes.

En 2014, vous allez prendre en charge l'organisation et la coordination de l'orientation professionnelle…

Nous allons créer un service public de l'orientation qui va permettre la mise en cohérence des services d'orientation. Il devra garantir à chaque Bourguignon l'accès à l'information gratuite, à des services de conseil et d'accompagnement en orientation professionnelle. Une bonne orientation garantit très souvent une insertion professionnelle durable.

Quelles seront les conséquences de cette nouvelle politique publique ?

La nouvelle compétence de la Région dans le domaine de l'orientation professionnelle vient compléter nos interventions en matière de formation tout au long de la vie, de développement économique et notre soutien à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation. Nous nous trouvons désormais positionnés au cœur du triptyque orientation, formation, emploi. C'est une grande responsabilité et un grand défi pour proposer de nouvelles perspectives aux Bourguignons. ■

Retrouvez l'intégralité de l'entretien dans le magazine N°30

Retour à l'emploi
Des formations pour redémarrer



La Région aide les demandeurs d'emploi à se former pour retrouver un emploi. Elle finance chaque année plus de 300 formations qualifiantes, dans de nombreux domaines : agroalimentaire, textile, commerce, santé, hygiène, transports, informatique, gestion, hôtellerie-restauration…

Retrouvez le catalogue des formations proposées à partir de janvier 2014 dans le cahier central du magazine *Bourgogne Notre Région* de décembre et sur www.region-bourgogne.fr

Aux demandeurs d'emploi qui n'ont pas trouvé de réponse adaptée dans ce programme, la Région peut attribuer un chéquier formation afin de suivre une formation leur offrant de réelles chances d'insertion professionnelle dans le cadre d'un projet bien défini. ■

Filière sanitaire
Un coup de pouce aux étudiants

Depuis la mise en place du contrat Réciprosanté en 2004, près de 900 jeunes ont été accompagnés dans leurs études dans le domaine de la santé. Avec Réciprosanté, l'étudiant perçoit une allocation variant de 465 à 600 euros par mois, dès la deuxième année de formation. En contrepartie, diplôme en poche, il s'engage à exercer sa profession en Bourgogne. Le dispositif s'adresse aux étudiants infirmiers, sages-femmes, masseurs-kinésithérapeutes, mais aussi aux futurs psychomotriciens et ergothérapeutes. Ces derniers sont formés à l'Institut interrégional de formation aux métiers de la rééducation qui a ouvert ses portes, en 2012 à Mulhouse, avec l'aide des cinq régions du Grand-Est (Bourgogne, Franche-Comté, Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne). Le cursus de trois ans est accessible à l'issue de la première année commune des études de santé (PACES) des facultés de médecine de chaque région. ■



La Région accompagne la formation professionnelle de plus de 40 000 Bourguignons

Près de **13 000** lycéens professionnels dans **58** établissements



Bourgogne
Conseil régional

Bien formés, expérimentés, autonomes
Apprentis et déjà pros !

L'apprentissage offre une expérience professionnelle unique qui permet de trouver rapidement un travail : 7 apprentis sur 10 ont un emploi à l'issue de leur formation, dont une majorité (59 %) en CDI. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) et enseignement du métier en entreprise. Cette voie permet de se former à une large palette de métiers, du niveau CAP au niveau bac + 5/6, d'être rémunéré pendant la formation (entre 25 et 75 % du Smic), de trouver très rapidement un emploi à la fin des études. C'est une excellente formule de pré-recrutement pour les employeurs, qui permet de former ses futurs collaborateurs aux particularités de l'entreprise. ■



Bacs pro
Développer de nouvelles filières



Depuis la rentrée 2013, la Bourgogne propose un bac pro aéronautique option « aviation générale » au lycée Louis Astier de Paray-le-Monial (71), un bac pro hygiène propreté stérilisation au lycée Françoise Dolto de Montceau-les-Mines (71), une mention complémentaire Technicien réseaux électriques au lycée Eiffel à Dijon (21), un CAP conducteur routier marchandises au lycée Camille du Gast à Chalon-sur-Saône (71) et un bac pro sécurité prévention au lycée Antoine à Chenôve (21). La Région investit pour harmoniser le niveau d'équipement dans les filières, en donnant la priorité aux ouvertures de nouvelles formations et au renouvellement des équipements vieillissants. Chaque année, le conseil régional engage plus de 4 millions d'euros dans son plan d'équipements pédagogiques des établissements bourguignons, dont la moitié destinée aux filières professionnelles. ■

Conseil en évolution professionnelle
Redonner un avenir à sa carrière

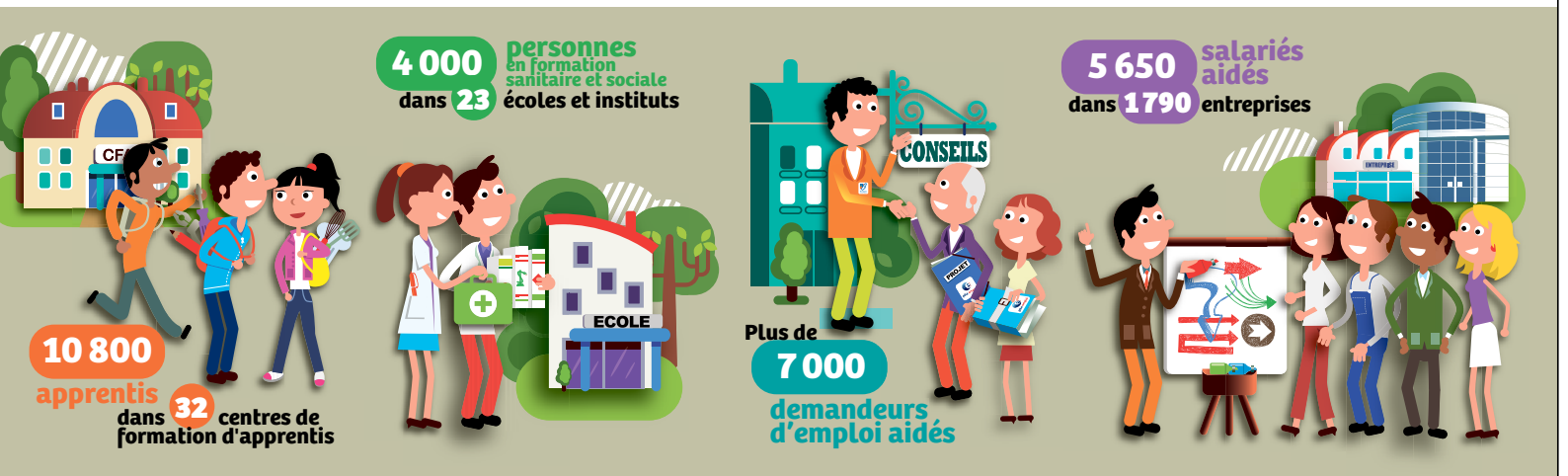


La Région Bourgogne est l'une des premières à avoir mis en place un Conseil en évolution professionnelle (CEP). Depuis le mois d'avril, le CEP permet à tous les salariés bourguignons (CDD, CDI, intérimaires, saisonniers...) de bénéficier d'un entretien pour échanger sur son avenir professionnel : formation, reconversion, changement d'emploi, validation des acquis... Vous souhaitez profiter de ce service totalement gratuit et confidentiel ? Identifiez le Point relais conseil le plus proche de votre domicile ou de votre travail par téléphone au **0 800 888 111** (le numéro dédié à la formation professionnelle), ou sur Internet à l'adresse **www.region-bourgogne.fr/cep**.
Prenez rendez-vous, un conseiller vous recevra et construira une réponse adaptée à votre projet professionnel. ■

Le dispositif AREFE
Un savoir-faire en mutation

Avec le dispositif AREFE (Appui régional à l'effort de formation des entreprises), *le conseil régional apporte son soutien aux entreprises qui mettent en place des plans de formation pour adapter les compétences des salariés aux évolutions du marché et élever leur niveau de qualification.* L'objectif est double : contribuer au développement de l'emploi en Bourgogne et renforcer l'employabilité des salariés. Le dispositif s'adresse aux entreprises qui souhaitent former leurs collaborateurs dans le cadre de leur développement, de l'évolution de leurs prestations, de leur mutation technologique ou d'une nouvelle implantation. Via l'AREFE, la Région les encourage aussi à former leurs salariés peu qualifiés pour anticiper les mutations économiques et sécuriser leur avenir professionnel. ■





▸Formations

Mes P@rcelles : solution pour piloter mes vignes

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation d'une journée sur ce thème, au lycée agricole de Venoy. Dates: lundi 16 décembre, jeudi 9 janvier
Objectif :
Être capable d'utiliser seul l'outil internet cartographique pour réaliser son plan prévisionnel de fertilisation et enregistrer ses interventions ; savoir réaliser son assolement cartographique ; pouvoir enregistrer ses interventions (semis, CIPAN, engrais, phytos), en conformité avec la réglementation et de manière autonome
Contact : Sandra Martinet, Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 94 28 42

Mon exploitation au regard de la conditionnalité et de la certification environnementale

Formation sur 1,5 jour, organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne
Dates : vendredis 10 et 17 janvier (polyculteurs). Autres sessions "éleveurs" prévues en mars et avril 2014
Objectif : Vérifier la conformité de son exploitation vis-à-vis de la conditionnalité des aides ; connaître les modalités d'accès à la certification environnementale et savoir positionner son exploitation
Contact : Cyrille Fournier, Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 94 22 10

Ostéopathie en élevage équin

Formation d'une journée organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne, en lien avec le conseil supérieur du cheval
Lieu : Ecuries du Désir - Essert - Lucy sur Cure
Date : mardi 17 décembre
Objectif : Connaître les grands principes de l'ostéopathie appliquée aux chevaux ; être capable d'observer les principaux dysfonctionnements ; savoir en quoi l'ostéopathie peut être une solution sur certaines pathologies
Contact : Sandra Martinet, Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 94 28 42

Marché "Arts et Saveurs"

Tout Sens en éveil



Le marché *«Arts et Saveurs»* co-organisé par la Mairie de Sens et la Chambre d'agriculture de l'Yonne a une nouvelle fois conquis le public sénonais qui s'est déplacé en masse durant tout le week-end, en quête de cadeaux ou d'idées terroir pour agrémenter les tables des fêtes. A certains moments de la journée dimanche, il fallait savoir jouer des coudes pour sillonner entre les allées. Escargots par ci, foie gras par là, une andouillette pour la route, un verre de cidre en passant, dégustation de vins icaunais en prime, plus d'une quarantaine de producteurs présents au total, sous les verrières du marché couvert, pour satisfaire les papilles des visiteurs.
Inauguré samedi en fin de matinée par le président de la Chambre d'agriculture, Etienne Henriot et le Maire de Sens, Michel Fourré, le marché de Noël a vu défiler plus de 20 000 personnes en deux jours. L'occasion, pour Etienne Henriot de rappeler que l'on avait là *«l'excellence de ce qui peut être fait dans notre département en matière de produits agricoles et de proximité. N'hésitez pas à déguster et à discuter avec les producteurs ! Parlez avec eux, découvrez leur métier !»*
A voir la file qui s'allongeait à certains moments devant les stands, le message a été entendu… !

❶ A la santé du Père Noël !a

❷ La foule s'est pressée dans les allées dimanche après-midi

❸ Un Père Noël qui a *«du chien…»* !





❹ Règle N° 1 à l'heure de l'inauguration : *«s'accrocher au ruban !»*

❺ Qui resterait de marbre devant un foie gras poêlé à la fleur de sel sur lit de pain d'épice… ? Pas même le président de la Chambre d'agriculture !



Cet artisan du Loiret cultive ses propres cucurbitacées pour en faire des pendules originales





Agroalimentaire

Vitagora : accord de partenariat avec l'Asie

FoodPolis, groupement agroalimentaire de la Corée du Sud, vient de signer un MoU (mémorandum of understanding) avec cinq adhérents du pôle de compétitivité Vitagora.



De gauche à droite, Gérard Million, directeur général de Cérélab, Philippe Crévoisier, directeur général Cuisson électrique de Seb, Christophe Breuillet, directeur de Vitagora, Weber Detlef, total productive manager de Chocolaterie de Bourgogne, Valérie Vuillemot, directrice générale de Dijon Céréales Meunerie, Park Chong Guk, président, agent for Korea national food cluster, Pascal Arbault, président de Nexidia, Xavier Montoya, technico-Commercial d'Eurogerm, Isabelle Auzière, commercial export de Salaisons Sabatier, Cha Hojoon, senior consultant, AT Kearney, Choi Young Ki, directeur du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des affaires rurales de Corée.

Le 5 décembre Dijon recevait la visite de M. Choi Young Ki, directeur du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de Corée du Sud, ainsi que des représentants et soutiens de FoodPolis (groupement agroalimentaire) pour la signature d'un accord de partenariat avec Cérélab, les Salaisons Sabatier, la Chocolaterie de Bourgogne, Nexidia et Seb, cinq entreprises adhérentes de Vitagora.
Au travers de ce protocole, les cinq entreprises signataires expriment leur volonté d'intensifier leur coopération sur le plan commercial, industriel et de la recherche, avec le marché sud-coréen. FoodPolis représente la porte d'entrée sur le marché alimentaire d'Asie du Nord-Est, ce groupement (cluster) souhaite développer de nouveaux débouchés à l'international en termes de technologies et de compétences, en misant sur le dynamisme d'un réseau qui incite « à l'innovation alimentaire ».
L'une des missions de pôle de compétitivité Vitagora est bien l'appui aux démarches d'internationalisation de ses adhérents. Cet accord de partenariat s'inscrit ainsi dans le cadre d'un rapprochement progressif entre Vitagora et FoodPolis, encouragé par des échanges inter-cluster et inter-entreprises qui vont en s'intensifiant. La signature de ce « MoU » marque donc une étape importante d'une ouverture à l'international, qui doit stimuler le développement de nouveaux débouchés pour les entreprises adhérentes.

AMK

Formation

Du tracteur à l'enjambeur : pour une conduite sans risque

En janvier 2014, la MFR de Grandchamp ouvrira une nouvelle formation sous la forme d'un certificat de spécialisation tracteurs et machines agricole, pour de futurs vignerons tractoristes. Une réponse adaptée à la demande des professionnels du secteur, pour des métiers en tension.



L'enjambeur « école » est équipé d'un système de guidage à distance qui permet aux formés d'apprendre en situation réelle de conduite, tout en sécurisant la conduite.

Alors que la grande majorité des domaines viticoles apportent une attention de plus en plus marquée au travail du sol, avec un temps de travail qui a doublé en quelques années, la conduite de machines et surtout d'un enjambeur, dans des vignes souvent en coteaux, présente des risques et nécessite une information et une formation adaptées. La conduite d'un enjambeur, comme son entretien exige aussi quelques connaissances et une pratique qui va au-delà des compétences requises pour la conduite d'un tracteur.

Pour répondre aux attentes des entreprises viticoles, toujours à la recherche de tractoristes qualifiés formés à la conduite d'un enjambeur, la Maison familiale et rurale de Grandchamp ouvre à partir du 13 janvier 2014, la formation *«CS tracteurs machines agricoles : utilisation et maintenance»*. Cette formation s'adresse à des candidats de plus de 18 ans, titulaires d'une qualification viticole (Capa, Bepa, bac pro...) ou d'une expérience professionnelle dans le secteur viticole.

La formation se déroule sur douze mois, en 550 heures, en alternance entre la formation à la Maison familiale et l'acquisition d'une pratique dans l'entreprise. La MFR dispose d'un enjambeur école équipé d'un système de guidage à distance. Au-delà de la conduite, il s'agit également de se former à l'entretien et la maintenance des matériels: entretien, soudage, éléments de gestion technico-économiques.

Sont directement intéressées, les entreprises qui souhaitent professionnaliser leurs salariés ou développer des compétences nouvelles avec l'embauche d'un salarié.
Information à la MFR de Grandchamp : 03 80 26 61 44.

AMK

Chambres d'hôtes et gîtes en milieu rural

Un patrimoine à taille humaine

Le 19 novembre à Chagny, les notaires de Saône-et-Loire et de Côte-d'Or réservaient un large temps d'échanges autour des "Chambres d'hôtes et gîtes en milieu rural". Plus qu'une simple activité complémentaire ou de tourisme, il s'agit également pour les agriculteurs de valoriser leurs productions agricoles et développer leur patrimoine.



Colette Gasselin, notaire à Romanèche-Thorins, rappelait que gîtes et chambres d'hôtes touchent au patrimoine, à l'entreprise et à la famille.

Habilités à réaliser des *«actes authentiques»*, les notaires connaissent bien le *«thème difficile»* des "Chambres d'hôtes et gîtes en milieu rural". En effet, ce dernier *«touche souvent jusqu'au sein du couple»*. Transformer des bâtiments en gîtes, pour un chef d'exploitation ou pour des particuliers, se doit donc de respecter des règles : d'urbanisme, de fiscalité, de droit de propriété… *«Complexe»* donc ! Notaire à Romanèche-Thorins, Colette Gasselin rappelait que l'Inere (Institut notarial de l'espace rural et de l'environnement) *«débat régulièrement avec le ministère de l'Agriculture dans le but de faire avancer la législation»* sur ces problèmes touchant le *«patrimoine, l'entreprise et la famille»*.

Des offres séduisantes

Vincent Lambrecht, notaire à Bligny-sur-Ouche (21), rappelait ensuite que les gîtes ruraux et les chambres d'hôtes bénéficient d'un *«régime fiscal dérogatoire»*. Cet avantage, par rapport à l'hôtellerie traditionnelle, explique le développement important de ce mode d'hébergement en Bourgogne. *«Sur les 39 millions de nuitées annuelles (pour 105 000 lits marchands) au global 500 000 (pour 4,8 % des lits) sont passées en chambres d'hôtes et 1 000 000 en gîtes ruraux (pour 11,8 % des lits)»*. Des parts de marchés conséquentes donc qui profitent *«deux fois plus aux gîtes qu'aux chambres»*.

2013 : année morose

Pour autant, la conjoncture n'épargne pas ces établissements. Après une baisse de la fréquentation de 0,7% en 2012, 52 % des professionnels interrogés estiment que *«2013 est la pire année depuis 5 ans»*. Et la concurrence s'intensifie.

En moins de vingt ans, les chambres d'hôtes sont passées de 9.000 à 38.000 en France. En Bourgogne, 2.100 meublés sont recensés dont 1.422 gérés par les Gîtes de France. Les taux d'occupation varient selon les prestations offertes et l'emplacement géographique ainsi que l'attrait touristique : en Côte-d'Or, le taux moyen d'occupation est de 47,4% mais seulement de 37,3% en Saône-et-Loire. Des différences qui se font également jour en matière de clientèles étrangères (Belges, Allemands…).

Montée en gamme des prestations

«Trois chambres génèrent en moyenne un chiffre d'affaires de 18.000 €/an» avec des prix compris entre 54 et 58 € la nuitée dans notre région. Les études montrant que *«les clients évoluent»* et certains réclament *«une montée en gamme des prestations»*.

Une tendance qui pousse les gérants à se professionnaliser davantage encore. Professeur à l'Université de Dijon, Hubert Boss-Platière et Benjamin Travely, notaire à Marcigny, approfondissaient cette *«dichotomie»* croissante entre *«activité accessoire»* et ceux qui s'y consacrent pleinement. Derrière, *«la question principale a trait à la protection du patrimoine par le cadre sociétaire ou d'entreprise, via notamment une déclaration d'incessibilité»*.

Des repas à base des produits de la ferme

En revanche, l'agriculteur se lançant dans l'agrotourisme doit *«prendre garde au caractère principal ou accessoire. Le seul critère du lieu agricole pour un gîte paraît insuffisant. Il faut aussi prendre le critère économique : les prestations devant être tirées de l'exploitation elle-même, notamment les repas. Sinon, le caractère d'activité agricole risque d'être requalifié sur un plan social et fiscal»*, expliquaient-ils.

Fermage : accord express du bailleur

D'autres questions se posent également dans le cas d'un exploitant locataire de bâtiments, assujettis aux statuts du fermage par exemple. *«Il peut exercer (L 311-1 du code rural) mais la question de la sous-location peut se poser, ce qui est prohibé, faisant que le bailleur a le droit de résilier le bail. Des autorisations existent néanmoins dans un usage de vacances ou de loisirs ou pour des bâtiments à usage d'habitation. Mais il faut l'accord express du bailleur avant toute ouverture d'activité touristique et voir avec lui, la question de l'indemnisation éventuelle dans le cas de travaux»*.

Côté relation avec les clients, il s'agit évidemment de *«respecter des conditions contractuelles»*, que détaillaient Gilles Mentré, notaire à Monteau-les-Mines, et Nicolas Peyrat, notaire à Tournus. Après les obligations déclaratives auprès de la commune (Cerfa avec accusé de réception), *«il faut remettre un contrat de location saisonnière avec un état descriptif recensant le maximum de caractéristiques»*, résumaient-ils puisque des *«sanctions en cas de non respect des obligations»* sont prévues par le législateur, avec des peines de 3e classe (450 €) et même de 5e classe (1 500 €). Des questions de droits qui vont jusqu'au respect du droit de l'urbanisme de la commune comme le rappelaient Hélène Rudloff, notaire à Tournus, et Frédérique Denis-Buisson, notaire à Couches, même si *«une modification du PLU»* est possible suite à un départ en retraite alors que l'exploitant avait son habitation en zone agricole.

CÉDRIC MICHELIN

▸ Témoignage

Défiscaliser pour capitaliser

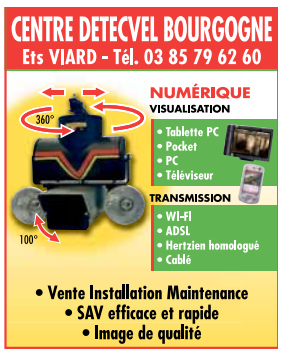
Exploitant des chambres d'hôtes près de Beaune, Jean-Louis Martin témoignait dans une vidéo où il expliquait avoir trouvé là *«un moyen de gagner sa vie»*. Insistant sur la *«dimension humaine»* de cette activité, il tire un chiffre d'affaires annuel *«proche de 300 000 €»*, mais sans avoir *«de repos pendant 6 à 8 mois»*. Ses investissements lui ont permis *«d'améliorer son patrimoine»* concluait-il.

Des propos confirmés par Nadège McNamara et Laurent Melin, respectivement notaires à Autun et Chalon-sur-Saône. Ces deux notaires prenaient un autre cas réel pour parler du financement et de la fiscalité. Le cas choisi était celui d'un gîte de dix couchages en Saône-et-Loire, classé 3 épis, avec des tarifs débutant à 510 €/ semaine en basse saison. Pour les travaux et l'acquisition, le coût total atteignait 290 000 € (100.000 € empruntés). Côté rentabilité, *«le total des produits de 2011 s'élève à 9.700 € pour des charges annuelles de 12 392 €»*. Un déficit permettant les *«exonérations fiscales partielles ou totales»* prévues dans les zones dites de "revitalisation rurale". Avec un tel résultat économique négatif en 2011, le résultat fiscal est *«intéressant pour déduire»* et ainsi *«sauvegarder le patrimoine en vue de transmettre un bâtiment»*.

«*Des gains fiscaux générant des réductions d'impôts sur le revenu*» que comprenait bien le conseiller au Crédit agricole, Daniel Follet qui néanmoins se disait en 2013 *«plus sensible au taux de remplissage prévisionnel (entre 40 et 45 %) et à la rentabilité avec le calcul du prix en fonction de la prestation»* pour mettre en amont en place un financement.

Le banquier évalue également si le créateur va s'installer avec des labels pour se faire connaître et être bien répertorié, notamment sur Internet, prépondérant aujourd'hui (80 %) en matière de réservation de vacances. *«Plus le projet sera grand, plus les apports personnels devront être conséquents ; un peu moins si il y a valorisation d'un produit agricole en parallèle»* mais l'autofinancement se situe généralement à hauteur de 30 % minimum (plus les frais) pour un prêt d'une durée de 15 ans maximum.

Un financement *«lourd avec hypothèque»*, concédait-il, qui explique peut-être aussi pourquoi il y a *«assez peu de reprises de gîtes ou chambres d'hôtes mais plutôt des successions familiales»*. En revanche, compte tenu des charges, *«la rentabilité est souvent meilleure qu'en hôtellerie après la montée en charge de 3-4 ans, nécessaire pour se constituer une clientèle fidèle»*, concluait-il. Les bénéfices arrivant alors normalement.





Conférence régionale élevage

L'autonomie alimentaire comme maître mot

Fin novembre, à l'occasion d'une conférence régionale élevage, la Chambre régionale d'agriculture a réaffirmé ses ambitions pour l'élevage bourguignon. Disposant d'un impressionnant capital de références techniques fruit de son programme de recherche développement, les Chambres projettent d'injecter une bonne dose d'innovation aux exploitations bourguignonnes.

Le 27 novembre dernier, la Chambre régionale d'agriculture organisait sa seconde conférence régionale élevage à Charolles. Cette réunion qui draine techniciens, ingénieurs et autres responsables de services élevage (sites expérimentaux, instituts, réseaux d'élevage, organisations de producteurs…) ainsi qu'élus et représentants de l'Etat, permet chaque année de faire le point sur l'avancée des travaux expérimentaux menés à l'échelle de la Bourgogne. Aidés de leurs partenaires (Institut de l'élevage et Inra notamment), les Chambres d'agriculture conduisent des programmes de recherche-développement au sein des six fermes expérimentales de la région (1). Ces travaux sont financés par le Conseil régional, des subventions Feader et Casdar ainsi qu'une part d'autofinancement Chambre. L'autonomie alimentaire est aujourd'hui le maître mot de ces expérimentations. Cette préoccupation, qui fait d'ailleurs partie des axes de la mandature en cours, est dictée par la nécessité de répondre à la fois aux aléas climatiques, à l'augmentation des coûts de production et à la dépendance excessive aux tourteaux de soja d'importation, lesquels ne sont pas exempts d'OGM. Les différentes recherches avancent des solutions pour rendre les systèmes de production plus sécurisés, moins dépendants des achats extérieurs, moins dépensiers en énergie et plus vertueux vis-à-vis des consommateurs.

Agneaux à l'herbe : 50% de concentré économisé

C'est sur l'un des pôles expérimentaux régionaux - en l'occurrence le pôle ovin de Charolles, que la Chambre et le Conseil régional - représenté par Jacques Rebillard - avaient donné rendez-vous fin novembre. Reçus par Michelle Michel, responsable du Pôle, Jean-Baptiste Gougeon et Laurent Solas techniciens ovin, les participants ont assisté à une présentation du site ainsi qu'à l'exposé de trois modalités de valorisation de l'herbe en production ovine.

Une première expérimentation met en évidence que - comparé à une conduite en bergerie, la finition à l'herbe des agneaux de fin de printemps peut faire diminuer de 50% la consommation de concentrés pendant la phase de finition. Autre enseignement acquis au Pôle régional ovin, le pâturage hivernal est tout à fait possible pour des brebis, qu'elles soient taries ou même gestantes, sans que cela ne dégrade les performances des animaux. Si l'herbe hivernale est en quantité suffisante (pâturage tournant), les animaux peuvent même se passer d'affouragement. Troisième résultat mis en évidence : le fait de faire pâturer des brebis allaitantes à l'automne (agnelages de fin d'été) peut permettre de réduire de 25% les charges opérationnelles.

Des femelles finies à l'enrubannage et sans tourteau

L'après-midi, c'est dans les locaux du lycée de Charolles que la conférence s'est poursuivie avec les expérimentations bovines. Le président du Corel Bovin Viande Yves Largy introduisait la présentation *«d'essais d'engraissement de femelles à partir d'une alimentation économe et autonome»*. Des essais d'engraissement à base d'enrubannage (herbe jeune et riche) ont été conduits en 2010 et 2011 à la ferme de Jalogny. Ces premiers tests ont montré qu'avec un fourrage de très bonne qualité alimentaire et une complémentation bien étudiée tant en céréales qu'en paille (transit digestif oblige), il est possible de se passer de tourteau. En 2012, de meilleurs résultats ont été obtenus avec une complémentation à base de pulpe de betteraves ou de maïs grain (toujours sans tourteau) et un rationnement journalier de l'enrubannage favorisant ainsi une meilleure ingestion de paille. Les résultats d'engraissement étaient semblables à ceux obtenus avec du maïs ensilage, rapporte le responsable technique de la ferme Julien Renon.

Lait : luzerne et colza pour ne plus dépendre du soja

En production laitière, Nadine Darlot, présidente du Corel Bovin Lait et Denis Chapuis de la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire présentaient des alternatives au tourteau de soja. C'est par la luzerne que les exploitations laitières parviennent à améliorer leur autonomie protéique tout *«en sécurisant sur un plan sanitaire les rations des vaches laitières»*, explique-t-on. La luzerne est utilisable sous des formes diversifiées : deshydratée en granules ou en brins longs, de 18 à 54% de protéines, en brins longs enrubannés…. Ne permettant pas d'équilibrer seule les rations, la luzerne peut être aisément associée à du colza. Une alternative intéressante, tant pour les filières de qualité (AOC) que dans l'optique du futur plan protéines.

Promouvoir la culture de l'herbe

Cette conférence régionale a aussi été l'occasion de présenter un projet ambitieux sur l'autonomie fourragère des systèmes herbagers. Il s'agit bien de promouvoir *«la culture de l'herbe»* dans les quatre départements bourguignons. Ce travail s'appuierait par exemple sur la diffusion de *«bulletins de gestion de l'herbe»*, tels que «Herbe 58 dans la Nièvre ou Herbe Hebdo en Saône-et-Loire. Ces bulletins territorialisés, bâtis sur un réseau de fermes de référence, actualisés au fur et à mesure de la pousse, sont déjà diffusés à raison de 15 à 30 numéros par an par mail ou sur le web. Ce travail est amené à s'enrichir, toujours dans l'optique d'une meilleure autonomie fourragère et protéique des exploitations.

«L'autonomie des systèmes herbagers est un grand sujet à prendre à bras le corps», synthétisait avec force le président du Corel Jean-Pierre Fleury. Cette thématique est l'un des axes majeurs de la mandature à la Chambre régionale avec l'attractivité du métier ; la compétitivité; la modernisation ; l'engraissement et la génétique.

Le jeu en vaut la chandelle

En conclusion de cette réunion, le président de la Chambre régionale Christian Decerle estimait que *«ce capital d'expérimentation et de connaissances actives mérite d'être plus largement vulgarisé et diffusé»*. Un constat d'autant plus pressant que *«la région souffre d'un renouvellement de génération plutôt difficile alors même que son agriculture est décrite comme étant plus durable que d'autres…»*. Le président de la Chambre régionale estimait qu'il y a avait à *«reconquérir l'intérêt pour le technico-économique»*, là où la course aux primes et aux hectares de l'après Pac 92 a sans doute favorisé une baisse de production. Dépassant les *«concepts organisationnels»* si chers aux institutions et les querelles de boutiques qui freinent parfois le progrès, Christian Decerle appelait de ses vœux un élan collectif qui permette de *«se doter d'une méthode de vulgarisation qui rassemble toutes les forces»*. Face à des exploitations avec *«des écarts de revenus qui vont de 1 à 10»*, le président estime qu'il faut *«se fixer une ambition en terme de taux de pénétration»* et faire preuve *«d'agilité et de réactivité»* pour toucher davantage les agriculteurs.

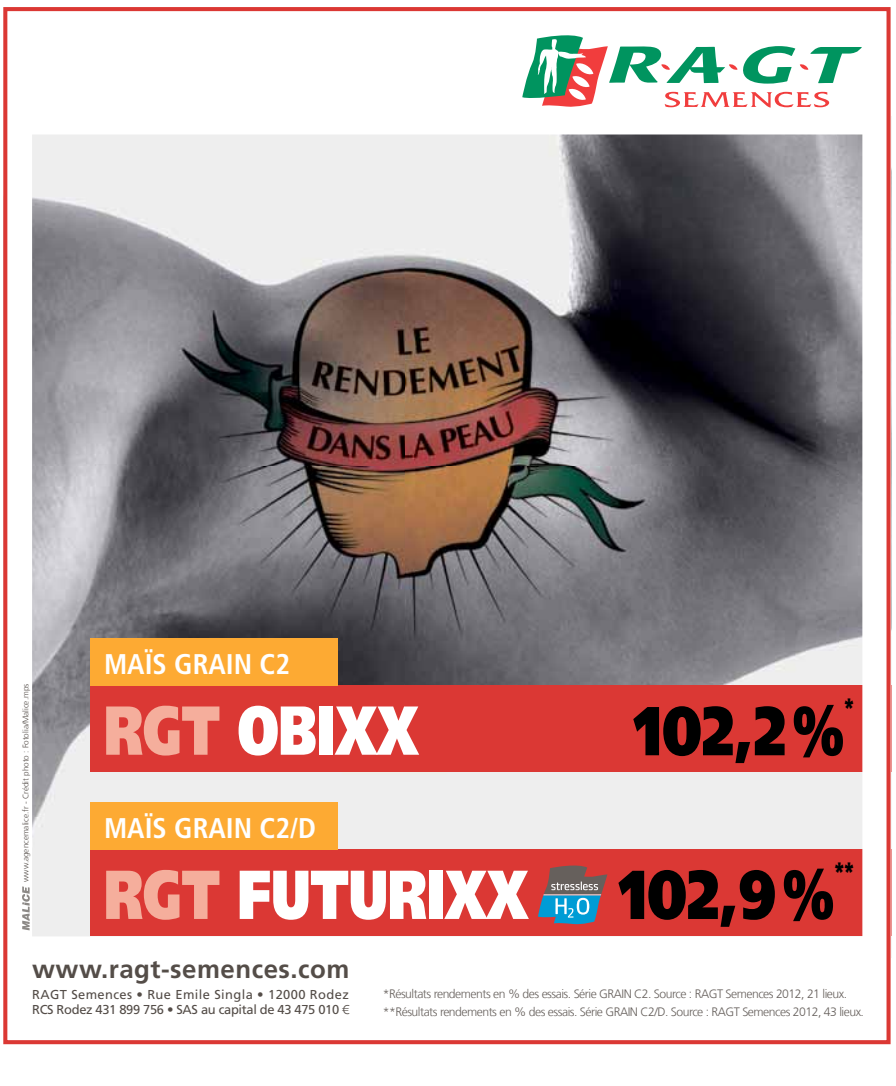
Marc Labille

(1) Pôle régional ovin de Charolles (71) ; Pôle régional caprin de Davayé (71) ; ferme expérimentale de Jalogny (71) ; pôle régional laitier de Fontaine (71), La Barotte (21) et La Brosse (89).

Repères

Caprins: De gros besoins

Représentant les élevages caprins de la région, Jean-Philippe Bonnefoy, éleveur de la pointe sud de la Saône-et-Loire, est intervenu pour faire part des besoins de sa production. En chèvres, la recherche d'autonomie fourragère est peut être encore plus importante qu'ailleurs, estimait l'éleveur. Dans une production où la grande majorité du lait est transformé en fromages fermiers, l'herbe renvoie à la notion de terroir. Les coûts alimentaires ont beaucoup augmenté ici aussi et les chèvres sont peut-être encore plus délicates à nourrir que des bovins, confiait Jean-Philippe Bonnefoy. Les éleveurs caprins ont besoin de mieux gérer l'herbe. Ils auraient également des progrès à faire en termes de litrage, de parasitisme, etc… Un besoin de coordination et de mutualisation à l'échelle régionale était également évoqué devant les responsables Chambre.



Joyeuses fêtes

La Somac

vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année
et vous présente ses meilleurs vœux

Fermeture du
vendredi 20 décembre 2013 au soir
au lundi 06 janvier 2014 au matin



Perrigny **03 86 94 25 70** - Soucy **03 86 86 63 19**

En cas d'urgence appelez au 06 82 28 02 73



Vos concessionnaires

FENDT

et l'ensemble de leurs collaborateurs vous présentent leurs meilleurs voeux pour 2014



ETS BOUCHERON
89 Lézinnes 03 86 75 63 22
et son agent : BSA
89 Cussy les Forges
03 86 33 11 24

ETS DE BRUIN
89 Cerisiers 03 86 96 20 08 - 89 Charny 03 86 63 09 13
58 Chateauneuf Val de Bargis 03 86 59 31 26
et ses agents :
OUANNE AGRI 89 Ouanne 03 86 47 65 87
AGRITECH 18 St. Germain du Puy 02 48 30 84 11

VALAGRI
21 Brazey en Plaine 03 80 32 00 60
21 Renève 03 80 55 09 78
71 Ciel 03 85 91 05 80
www.valagri.fr



Vos concessionnaires NEW HOLLAND et leurs collaborateurs



vous souhaitent une excellente année 2014

EUROPAGRI	St Clément Brienon et son agent : Francis Lesourd à Augy : 03 86 40 29 09	**03 86 83 02 01** **03 86 43 07 90**
SARL MANIÈRE	Verrey sous Salmaise	**03 80 35 80 66**
GROUPE METHIVIER	Toucy	**03 86 44 01 08**
SAS PARAGEAU Groupe Methivier	St Martin/Nohain	**03 86 26 10 93**
SUREAU AGRICULTURE	Avallon Tannay	**03 86 34 18 35** **03 86 22 11 54**

CAMÉRAIL
Sur le terrain. Avec vous !

Joyeuses Fêtes !

A. GIMET 06 07 43 69 12 Côte d'Or
O. VIRMONT 06 73 69 80 21 Nièvre et Yonne
www.camerail.com

Juridique / Fiscal / Social

Vos logiciels de comptabilité sont-ils à jour ?

Votre comptabilité est tenue avec votre propre logiciel comptable, Vos factures sont réalisées par un logiciel de gestion commerciale, Vous réalisez votre suivi des stocks, vos budgets, votre gestion de production, des immobilisations ou encore du personnel sur un logiciel ? Attention, si vos logiciels ne sont pas à jour, vous risquez un rejet de votre comptabilité !

En effet, en cas de contrôle fiscal, l'administration peut être amenée à faire un contrôle informatisé approfondi. Voici les situations pouvant conduire à considérer votre comptabilité informatisée comme irrégulière ou non probante :
- présentation de vos documents comptables et des pièces justificatives dématérialisés sous des formats non recevables
- défaut de clôture de vos exercices comptables
- défaut de traçabilité des documents
- absence de chronologie de vos enregistrements comptables
- insuffisance des données archivées

A compter du 1er janvier 2014, la remise de documents comptables sous forme dématérialisée sera obligatoire pour toutes les entreprises soumises à un contrôle fiscal et tenant leur comptabilité au moyen de systèmes informatisés. Doivent pouvoir être présentés : journaux, grand livre, livre d'inventaire, pièces justificatives (factures, relevés bancaires, bulletins de paye,…) et descriptif des procédures et de l'organisation comptable. A partir de ces documents, le vérificateur pourra effectuer des tris, des classements ainsi que des calculs afin de s'assurer de la concordance entre le fichier des enregistrements comptables remis et les déclarations fiscales. En pratique, la remise des documents comptables à l'administration fiscale consistera à communiquer une copie des fichiers des écritures comptables.
Le non-respect de cette nouvelle obligation fera l'objet d'une sanction spécifique, à savoir une amende fixée forfaitairement à 5% du chiffre d'affaires par exercice soumis au contrôle, sans pouvoir être inférieur à 1 500 €.
Par conséquent, pensez à faire régulièrement les mises à jour de vos logiciels ou rapprochez vous de votre cabinet comptable qui saura vous conseiller et auditer votre logiciel.

CINDY BOUCHERON
EXPERT-COMPTABLE STAGIAIRE
CABINET CAPEC
MEMBRE DU RÉSEAU AGIRAGRI

Terres de Bourgogne
Rejoignez nous sur facebook

Des professionnels à votre service

VISITE D'ÉLEVAGE . Mercredi 18 décembre à 14h30
Earl DU RUCHERI - 39290 Brans
L'Eleveur Bourguignon
Conception d'une installation de contention pour jeunes bovins avec quai embarquement
Renseignements
Jean-Paul Clerget 06 80 34 11 73


QUADS DUFOUR
21 VITTEAUX
03 80 49 63 72
Site: www.achat-auxois.com/dufour
Mail: ggedufour@wanadoo.fr
SUZUKI ARCTIC CAT KYMCO

CAMÉRAIL
Sur le terrain. Avec vous !
Fabriqué en France
TV
Iphone/Ipad
Android
Windows

www.camerail.com
Nièvre & Yonne : Olivier VIRMONT 06 73 69 80 21
Côte d'Or : Alain GIMET 06 07 43 69 12

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS
- DE PHYTOS
+ DE PRATIQUES INNOVANTES

Lowe stratus — Crédit photo : Pascal Xicluna/Min. Agri.Fr
ÉCOPHYTOPIC
DANS LE CADRE DU PLAN ÉCOPHYTO, UN NOUVEL OUTIL D'ACCOMPAGNEMENT EST MIS À DISPOSITION DES AGRICULTEURS : ÉCOPHYTOPIC. AUTREMENT DIT, UN PORTAIL DE PROTECTION ET DE SUIVI INTÉGRÉ DES CULTURES RASSEMBLANT TOUTES LES MÉTHODES DE LUTTE CONTRE LES PARASITES POUR VOUS AIDER AU QUOTIDIEN.
PLUS D'INFORMATIONS SUR AGRICULTURE.GOUV.FR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
AGRICULTURES PRODUISONS AUTREMENT
ONEMA Office national de l'eau et des milieux aquatiques
FranceAgriMer

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 04/12/2013	Bourg-en-Bresse 10/12/2013	St Christophe-en B. 04/12/2013	National 04/12 au 10/12/13
Vaches viande (V)	U	-	4,10 €	4,30 €	4,24 €
	R	3,70 €	3,80 €	3,89 €	3,78 €
	O	-	3,45 €	-	3,39 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,45 €
	O	3,25 €	3,00 €	-	3,24 €
Vaches lait (L)	O	-	2,90 €	-	2,88 €
	P	2,62 €	2,35 €	-	2,55 €
Génisses VML	U	4,38 €	4,50 €	4,80 €	4,43 €
	R	3,90 €	4,00€	4,07 €	3,85 €
	O	-	3,35€	-	3,19 €
Taureaux VML	URO	2,65 €	2,40 €	2,60 €	2,61 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 10/12

Broutards 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	3,23	2,93	
250-300 kg	3,20	3,11	2,73	
300-350 kg	-	2,82	-	
350-400 kg	2,94	2,69	2,51	
400-450 kg	-	2,60	2,48	
450-500 kg	-	2,50	2,42	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
200-250 kg	-	2,73	2,53	
250-300 kg	-	2,68	-	
300-350 kg	-	2,65	2,52	
350-400 kg	-	2,58	-	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	2,38	-	
450-500 kg	-	2,38	-	
500-600 kg	-	2,35	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	2,40	2,35	
400-450 kg	-	-	2,24	
450 kg et +	-	2,31	-	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	1,66	-	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	-	2,15	1,86	-
5 -10 ans	-	2,01	1,79	
+10 ans	-	1,90	1,69	-
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	-	2,31	2,00	

Bovins : 1325 - 98% de vendus.

Broutards : l'augmentation des tarifs enregistrée la semaine passée, se confirme cette semaine. Les acheteurs sont plus nombreux et leurs carnets de commande sont mieux remplis. Les cours sont en progression dans les sujets de 200 à 350 kg, et se sont facilement maintenus de 350 à 500 kg.

Laitonnes: bonne vente et courstoujours soutenus.

Génisses Taurillons: peu d'offre.

Taureaux: meilleure demande.

Vaches : l'offre est importante et les acheteurs sont suffisamment nombreux pour permettre de maintenir facilement les cours avec peu d'invendus.

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn.

Infos : prochains marchés les 17 et hhdécembre 2013 , puis le 7 janvier 2014.

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 09/12

Bovins (250))		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
235 à 300 kg	690 - 830	2,60 - 2,91
350 à 410 kg	860 - 1040	2,40 - 2,54
415 à 445 kg	970 - 1090	2,33 - 2,57
Taurillons d'herbe		
325 à 530 kg	-	-
440 à 510 kg	-	-
Laitonnes		
285 à 345 kg	640 - 850	2,25 - 2,58
320 à 380 kg	-	-
Génisses		
285 à 400 kg (16-24mois)	660 - 880	2,19 - 2,33
480 à 690 kg (24-36mois)	-	-
Taureaux		
610 à 1085 kg	940 - 1650	1,35 - 1,66
Vaches		
légères	920 - 1070	
entre-deux	1140 - 1370	
lourdes	1380 - 168s0	

Stabilité des tarifs en broutards lourds, cours plus fermes en sujets légers. Peu d'apports en laitonnes, cours plus soutenus.
Vente toujours difficile en taureaux. Apports moins importants en vaches, légère progression des tarifs.

Prochain marché bovins le lundi 16h décembre, aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — Marché de Sancoins (18) du 11/12

Broutards	U	R
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	2,97	2,60
300 à 350 kg	2,70	2,50
350 à 400 kg	2,60	2,45
400 à 450 kg	2,55	2,35
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	2,72	2,52
250 à 300 kg	nc	2,50
300 à 350 kg	nc	2,45
350 à 400 kg	nc	nc
Génisses		
(24-36 mois)	nc	1,80 - 2,25
Vaches		
- 5 ans	1,75 - 2,20	1,65 - 2,00
de 5 à 10 ans	1,70 - 2,10	1,40 - 1,90
+ 10 ans	-	1,25 - 1,80

Broutards laitonnes : bonne demande dans les broutards avec cours en hausse, cours reconduits en laitonnes
Vaches - Génisses : cours difficilement reconduits en génisse, meilleure demande en vaches à finition rapide.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 10/12/2013*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,75 €	2,40 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,60 €	2,35 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,55 €	2,30 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,60 €	2,35 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,30 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,35 €	2,20 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,70 €	2,30 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,50 €	2,15 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,40 €	2,15 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,35 €	2,05 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,30 €	2,00 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,10 €	1,95 €	nc

Tendance : Moins d'apports, meilleure demande en bonne marchandise.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 2/12 au 8/12/2013*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,57 €	-
350 kg	-	2,48 €	2,43 €
400 kg	-	2,44 €	2,36 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,37 €	2,30 €
500 kg	-	2,28 €	2,40 €
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,49 €	2,40 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,38 €	2,24 €

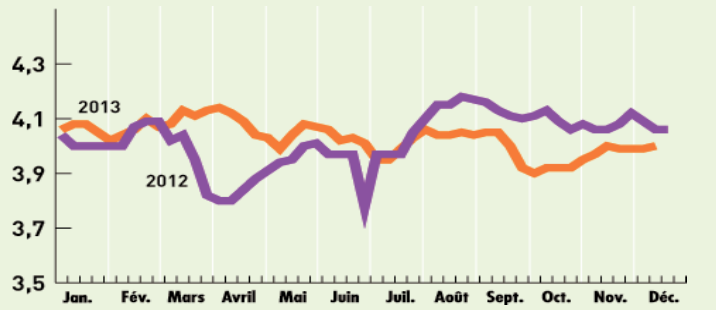
Tendance :
Moins d'offre, bon maintien des mâles.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 2/12 au 8/12/2013*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	4,05 €	4,00 €	3,92 €	3,85 €			
Races mixte		-	3,68 €	3,64 €	3,61 €	-	
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	5,72 €	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,40 €	4,24 €	4,07 €	3,57 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,35 €	4,21 €	4,05 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	-				
Races mixte	-	-	3,49 €	3,46 €	3,37 €	-	-
Races lait				-	3,10 €	2,93 €	2,85 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,96 €	4,62 €	4,38 €	-			

Tendance : Hausse dans les JB, stabilité pour les vaches.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors BI/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 2/12 au 8/12/2013*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	4,11 €	4,11 €	3,96 €	-	-	-		
Vaches								
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,89 €	4,41 €	4,32 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,15 €	4,07 €				
Races mixte					3,40 €	3,30 €		-
Races lait						-	2,92 €	2,85 €
Génisses	U=	U-	R+	R=				
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	5,10 €	4,83 €	4,59 €	4,30 €				

Tendances SEM. DU 9 AU 13 DÉCEMBRE 2013

Bovins de boucherie

Les quelques 2700 animaux haut de gamme, commercialisés sur les nombreux concours de ces derniers jours, ont été très bien valorisées et viendront égailler les papilles des connaisseurs pour les fêtes de fin d'année. La moyenne des tarifs pratiquée sur les animaux primés se situe entre 5,34€ et 6,87€ suivant les races avec des championnes vendues de 7,00 à 8,00€, voir au delà de 10€ dans les grands prix de championnat. Si les fêtes de fin d'année approchent à grands pas, les commandes auprès des abattoirs demeurent peu actives avec des ménages préoccupés par les achats des cadeaux à mettre au pied du sapin et qui limitent les frais pour pouvoir se faire plaisir le soir de Noël. Les morceaux nobles (filets, faux filets...) sont mis en réserve, alors que les arrières se vendent très calmement, avec des promotions intéressantes dans certaines enseignes.
Sur les marchés, l'activité est un peu moins dépressive que ces dernières semaines avec une stabilisation des prix dans les bonnes génisses et les jeunes vaches charolaises ou limousines de qualité bouchère. Dans les génisses ordinaires et les réformes allaitantes de choix secondaire, la vente est calme mais avec une stabilisation des prix pour les animaux finis. Le placement reste très sélectif dans le bétail manquant de finition. En réformes laitières, le rééquilibrage offre/demande atténue la pression imposée par les industriels dans les vaches viandées mais le tri reste sévère dans les maigres. En jeunes bovins, la semaine 50 est celle des approvisionnements du marché Italien pour les fêtes de fin d'année. L'activité commerciale assez régulière mais sans emballement au niveau des prix, même si la tendance est légèrement positive. ■

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marchés gros bovins finis (au 09 décembre)

«Une demande plus forte, une bonne tenue du marché italien et une réduction de l'offre plus importante qu'envisagée concourent à une réorientation positive des prix. Les augmentations prévisibles n'atteindront pas toutefois, dans leur intensité, les baisses de prix de ces dernières semaines.»

Broutards

Les sorties sont un peu moins abondantes que ces dernières semaines, alors que les besoins sont plus fermes avec la réalisation du contingent export (sans taxe) sur l'Algérie. Ce réveil de la demande coïncide avec une demande Italienne plus régulière avec des opérateurs qui commencent à faire un peu d'avance sur la trêve de fin d'année. Enfin, la demande pour la repousse qui était assez peu active jusqu'à présent tend à redémarrer avec des engraisseurs qui voulaient bénéficier au maximum de la baisse. L'ensemble de ces facteurs redonne un peu de tonus aux échanges, avec des tarifs en progression sur l'ensemble des mâles et femelles. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Un meilleur équilibre offre/demande permet un maintien plus facile des prix dans les bons veaux frisons ou montbéliards. Les montbéliards ou abondances ordinaires ou fragilisés par le froid se vendent en revanche avec plus de difficulté. Les tarifs sont stables dans les croisés laitiers. Les échanges sont actifs avec des tarifs fermes, faute de disponibilité dans les veaux limousins, les charolais ou les croisés viandés. ■

Laurent Chupin

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 02/12*

Agneaux (714)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	2,76 - 3,16	2,40 - 2,86
Gras (38-44 kg)	-	2,64 - 3,22	2,53 - 2,82
Gras (+44 kg)	-	2,38 - 2,95	2,24 - 2,56
Gras (+50 kg)	-	2,03 - 2,29	-
Laitons (32-38 kg) 69 à 113 €	-	-	-
Laitons (38-44 kg) 91 à 140 €	-	-	-
Laitons (+44 kg) 121 à 132 €	-	-	-
Brebis (102)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	0,95 - 1,11	0,75 - 0,95	-
Divers			
Béliers **(8)** 79 € à 105 € (0,89 - 1,31)		-	
Agneaux maigres : 22 € à 90 € (1,05 - 2,27)			
Chèvres : 10 à 26 €			
Boucs : 15 à 32 €			

Ovins : 842
94% de vendus.
Agneaux : transactions irrégulières dûes en particulier aux manques de besoins. Cependant quelques lots extras se négocient toujours sur des bases satisfaisantes, tandis que les lots de moindre qualité peinent à trouver preneur à des cours en baisse.
Brebis: demande soutenue et courstoujours très fermes.
Béliers Caprins: demande suivie sans changement.

Effectifs : Agneaux : 714. Brebis : 102. Béliers : 8. Caprins : 18.

Prochain marché : Le lundi 02/12 aux horaires habituels. Pesée 7h, vente 9h.

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 09/12*

Ovins : 200	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	80 - 143	2,27 - 2,88
Agneaux gras -44 kg	-	-
Agneaux gras +44 kg	-	-
Brebis	29 - 89	0,40 - 1,14
Béliers	93 - 129	1,07- 1,30

Commerce rapide en agneaux à des cours soutenus. Peu d'invendus. Vente suivie en brebis, les animaux lourds voient leur tarif progresser.

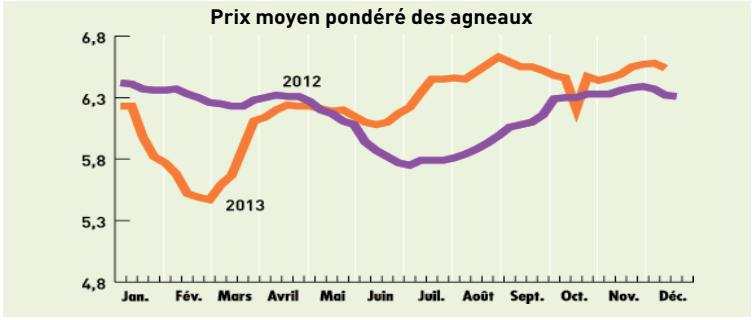
Prochain marché ovins le lundi 13 décembre aux horaires habituels.

prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 2/12 au 8/12/2013*

	Poids	U	R	O
Couvert	-16 kg	-	6,82 €	6,45 €
Couvert	16-19 kg	7,11 €	6,84 €	6,36 €
Gras	-16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	5,99 €	5,90 €

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 2/12 au 8/12/2013*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,54 €	5,55 €	2,13 €



Cotationsrégionales des agneaux et brebis de boucherie du 02/12/2013 au 08/12/2013

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus)

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Confor-mation	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U *Var.*	6,79	6,88 =	6,90 0,04	6,17 -0,04	-	-	-	-
	R *Var.*	6,58 0,08	6,61 0,04	6,52 0,05	-	6,98 -0,01	6,97 0,05	-	-
	O *Var.*	-	-	-	-	6,76 0,19	-	-	-
3 (couverts)	U *Var.*	-	6,85 =	6,75 0,03	5,85 =	-	7,11 0,10	6,94 0,03	-
	R *Var.*	6,60 0,06	6,61 0,02	6,48 0,01	5,70 =	6,82 -0,04	6,84 -0,05	6,68 -0,03	6,11 -0,12
	O *Var.*	-	6,15 -0,12	6,11 -0,14	-	6,45 -0,10	6,36 -0,12	6,16 -0,10	-
4 (gras)	U *Var.*	-	-	-	-	-	-	-	-
	R *Var.*	-	5,55	5,55	-	-	5,99 -0,08	5,82 -0,08	
	O *Var.*	-	-	-	-	-	-	-	-

Zone Nord : agneaux : stable dans l'ensemble face à une demande toujours limitée. Brebis : peu d'offre, activité réduite avec reconduction des cours. **Zone Sud :** marché calme, offre réduire surtout en bons agneaux.

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 45-46
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues(1)	Prix moyen en €/kg(2)	Prix minimum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
45-46/2013		59 830	0,242	-	-	5

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse *du 4 décembre 2013*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 5,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,00 à 8,30 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,00 à 7,50 euros/pièce
Pigeons : 6,00 à 6,50 euros/paire
Pintades : 8,20 à 8,50 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,30 à 4,50 au kg vif
Lapins : 4,30 à 4,50 au kg vif

Foin de Crau

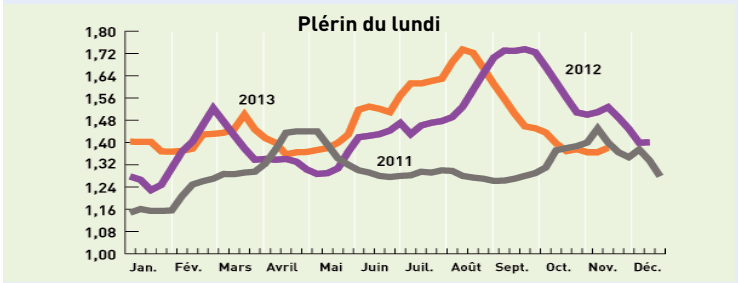
(euros/ tonne HT - Hors transport) Récolte 2013

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	190 à 200 €	170 à 180 €
2e coupe	180 à 190 €	170 à 180 €
3e coupe	170 à 180 €	170 à 180 €

Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (11 516 porcs présentés) — *Cotations du lundi 9/12/2013*
prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,381 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 29/11 au 5/12/13*
1,54 €/kg/carcasse euros



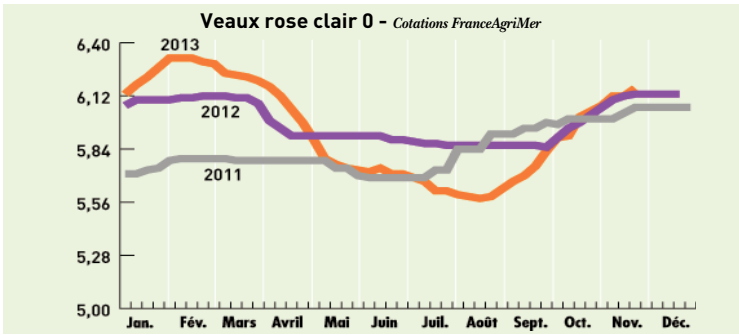
Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 2/12 au 8/12/2013*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	8,93 €	-	-
U	-	7,85 €	6,90 €	-
O	-	6,16 €	5,28 €	4,61 €

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 9/12 au 13/12/13*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	107	420-630 €	285-520 €	170-280 €	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		230-570 €	200-460 €	-	
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte)*	-	-	-	130-250 €	20-110 €
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	840	215-510 €	185-470 €	30-235 €	20-110 €



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 2/12 au 8/12/2013*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	2,46 €	2,30 €	1,46 €	-
Bons	2,12 €	1,84 €	-	

Céréales

Marché du 03 décembre 2013

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	BPMF	nov.-déc.	192 - 193	T C
	76/220/11%	nov.-déc.	189	T C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	déc.-avril	190	V C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	déc.-avril	195	V C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	sans limitation d'orgettes 62-63 kg/hl	déc.-janv.	168	T C
Sud Côte-d'Or	63-64 kg/hl	6 de janv.	172	T C
Nord Côte d'Or	63-64 kg/hl	6 de janv..	168	V C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Hte Saône	50 kg/hl	déc.-janv.	140	T C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl		inc.	C

TRITICALE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	68-70 kg/hl	janv.-mars	174	T C

MAÏS	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or/Saône et Loire		6 de janv.	166	T C
Aube/Yonne		longueurs	167	N C

POIS	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne		nov.-déc.	240	N C

FÉVEROLES	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	alim. animale	nov.-déc.	275	N C

Matériel

Tracteur

26 - Vds Valtra T 132 D h1400 cab susp pont av susp rel avant John Deere 6100 4x4 1994
✆ **06 08 86 47 21**

38 - Vds MB MF29xP, hydro, 1991, 2600 H, btte cab. broy. eq TO Fantini 4R br oy TBE : 12000 euros Deutz DX120, 4 rm, 82, 7000 euros.
✆ **04 74 95 13 57**
06 75 04 65 76

39 - Vds tracteur Landini 65 GH 4 roues motrices, 3 groupes de vitesse, bon état, 7 500 euros
✆ **03 84 73 06 55**

42 - Vds tracteur Fiat 82 94 dt 6200 h an 1995 TBE
✆ **06 60 36 59 81**

46 - ACHETE Bourgoin 2-3-4 rangs, tracteur 4 roues régit comptant.
✆ **06 17 70 29 12**

55 - Vends tracteur Deutz Fahr Agrolux 320 DT, 2012, 75 cv, 4 RM, arceau, équipé chargeur MX 40.5.
✆ **03 29 70 64 42**

58 - VENDS tracteur Renault Ares 616, RZ, année 2004, 5 800 h, TBE, clim., cab. sus., siège pneumatique (réf. 480C)
✆ **03 86 76 01 78**
06 70 57 20 22

69 - Vds tracteur Renault 8034 année 1989 puissance 80 cv TB état pneus 5 % usure - Prix 13 000 euros.
✆ **06 18 44 68 12**

71 - Vends, cause retraite, tracteur IH 845, année 1983, 4 RM, 85 CH, très bon état.
✆ **03 85 74 03 93**

71 - CC Claas Arion 630 Cebis 2000h opt maxi exc état Renault 7514RS 8500h av charg manip.
✆ **06 10 13 28 25**

Travail sol

01 - Vds charrue VETN 4 corps tbé cover 32 disques en X herse plate 4m croskilette 3m
✆ **06.62.35.74.56**

Récolte

21 - RECHERCHE mois.batteuses Class, Consul, Mercator, Dominator 66,76,78, 85,86,88, 96, John Deere 952, 955, 965, 975, 1052, 1055, 1065, 1072, 1075, 1085, 1166, 1174, 1177, 1188, New Holland 1520, 1530, 1540, 1545, 8030, 8040, 8050, 8060, 8070, MF 307, 440, 506, 507 et presses MD et RB (réf. 480B)
✆ **06 29 81 80 05**

21 - VENDS MB Claas Mega 218, 1995, 3 560 h, coupe 5.10, chariot, scie colza, plateaux tournesol, BE, 30 000 € (réf. 4802)
✆ **06 15 34 41 97**

21 - VENDS mois-bat MF27, 2004 H. 3919 HA, coupe 4,34m., bon état - prix 20 000 € (5005)
✆ **06 33 30 45 05**

26 - Vds faucheuse Kuhn FC250G BE 3000 euros +roundballer JD550 BE 2000 euros +herse alternative Amazone 3m portacourt 2200 euros +semoir maïs Cararo 4rgs 1500 euros + surélévateur balle ronde Calvet 700 euros
✆ **06 84 69 04 25**

38 - Vds autochargeuse Krone 50 m3 Titan 6-45 TBE + ventilateur Lanker 20 ch, 2008 état neuf.
✆ **06 19 35 84 61**

38 - Vds faucheuse cond. Kuhn FC243 à rouleaux an. 2000 TBE, round baller JD 582 an. 2003 TBE.
✆ **06 62 19 95 28**

42 - Recherche presse balles rondes 120x120 ou volume variable moiss. batteuse Claas Fahr NH
✆ **06 23 19 33 18**

Traitement

55 - Vends pulvé Rau, Explorer Premium, 2005, 2.400 L, 24 m.
✆ **03 29 70 64 42**
Laisser message

55 - Vends pulvérisateur Blanchard Atlantique, 3.200 L, 28 m, 1997, rampe alu, DPE, roue 14 34, pneus HS, 6.000 euros HT.
✆ **06 34 49 57 70**

Arbo-viti

69 - Cause retraite vends tracteur Lamborghini 613 vigneron 6 DCV 4 RM 585 DH TB état.
✆ **04 78 44 07 42 HR**

Distribution

01 - Vds godet dessileur Emily distrib. D-G port 3 pts chargem. fraise artcl CAP 2,5m3 a débattre
✆ **06.73.97.35.01**

Epandage

38 - Vds épandeur fumier Le Boulch 5 tonnes année 1976.
✆ **04 78 32 41 80**
06 23 42 13 52

39 - Vds semoir engrais Boballe 1600 litres, 2012, état neuf, sème 42 tonnes, 4 500 euros HT
✆ **03 84 48 27 61**

89 - RECHERCHE tonne à lisier 3 000 l. maxi. (réf. 5001)
✆ **06 25 13 52 51**

Manutention

54 - Vends valet de ferme Schäffer de 2008 1.140 h + godet multibenne 90 cm. Prix : 12.500 euros Ht.
✆ **06 83 30 96 15.**

Agri. divers

01 - Cause cessation vds remorque BR Hauswirth 10m50 6200 E HT - and. Fella 4m50 3200 E HT - fan. Fella 5m40 4 toupies 1800 E HT - pailleuse Jeantil de 2007 3800 E HT - semoir maïs 4 rangs PNU monosem 1300 E HT - 1 jeu barrières pour parc bovins (10 unités L 3m25 PVC Duras plas) tract Lamborghini R6140 146 cv 4000 heures type Deutz Agrotron 38000 E HT - foin BR diam 150
✆ **06.98.80.01.56**

01 - Cse cess vds bétaillère 7 G.B. à rénover 1400 E - M. à Traire Melotte 2x4 décro 1800 E - charrue Naud 4 corps pièces usure à changer 1800 E - silo aliment 5T 1100 E
✆ **06.98.80.01.56**

18 - Vends désileuse-pailleuse Miro, 1996, DP4001, traînée, hydraulique indépendant, bon état.
✆ **06 86 70 74 53.**

21 - VENDS 130 m. chaine curage miro + rampe brabant 3 fers, TBE, jumelage 16-9-34 (réf. 490A)
✆ **03 80 97 03 03 HR**

30 - Vds semoirs 4,8 m – 4 - 3 et 2,5 m, charrues nonstop 2-3-4-5 socs, cover-crops 18 -20 -22 -28 -32 -40 -42 dis, bennes 8 - 10 - 12 T, rouleau cambridge 6,30 m, vibroculteurs 6 m.
✆ **04 66 24 26 11**

38 - Arrêt activité vds tracteur Landini 95 chargeur 3500 h clim an. 04 TBE, 22000 euros HT - épandeur 6 t, 3000 euroq HT - Berlingot HDI 75 2008 50000 kms 5000 euros HT - Cornadis à voir.
✆ **06 82 75 11 03**

38 - Vds semoir à blé Amazone 3 m, semoir à blé Sulky 2m50, 1 herse plate 5m40 cuve à fuel 3000 l.
✆ **06 82 23 73 20**

38 - Vds désileuse 2 m3 scie circulaire 6 cv élec. machine à traire pompe 900 l. groupe 33 k.
✆ **04 76 93 86 28**

38 - Cherche combiné vibro 3m avec attelage.
✆ **06 07 12 23 73**

38 - Vds broyeur Rotoram AMF marteau largeur 180 année 1997 + tarrière H80 diam. 35-26 semoir engrais 3 points.
✆ **06 80 15 48 15**

38 - Vends cse cessation tank à lait pako 1000 l année 1987.
✆ **06 84 88 49 72**

38 - Vds semoir Nodet pneumasem 2 6rgs traceurs hydro. micro chariot disques maïs tour.
✆ **07 62 48 29 01**

38 - Vds presse balle ronde NH Fiatagri 5850, pick up large, ch. variable, cardan gd angle, boitier «ball-command», entretien suivi, bon état, année 1996, prix convenable.
✆ **06 72 93 25 47**

38 - Vds herse Quivogne EL, terrage forcé par élément, dent de 22, usure de 16%, 4,20 m, 80 dents, repliage manuel assisté par ressorts, attelage auto B.E.
✆ **06 72 93 25 47**

42 - Vds cse cess. mach. à traire Tk lait 2200 L Cornadies vis à grains pirouette to à eau 3000 Let 1200 L+ vl Hostein
✆ **06 27 35 07 34**

58 - Cse retraite, vds tracteur Valtra N101H + chargeur, - tracteur Valtra A85, - bétaillère Masson B4000, - presse Gallignani 2100, - giroandaineur 300 Kuhn, - faucheuse Claas disco 2650, - cureuse fossé Greffet, - semoir eng Sulky, - combiné Lely 2.50, - moulin farine Law, - rampe curage Albert. (réf.50VB4)
✆ **03 86 30 46 27 HR ou soir**

58 - VENDS tracteur Landini 88-80 avec fourche à fumier, godet et surélévateur, - presse MD RC 40, - faneuse Kuhn GF 5 000 m, 4 TM, - andaineur 3 m. Kuhn, - épandeur à fumier Agrimat 6,5 T. (réf. 50VB2)
✆ **03 86 85 03 17 HR**

58 - Cause retraite VENDS tracteur Deutz 90 Agrotron chargeur MX 100, - presse JD 582, - faucheuse Claas, - andaineur Claas, - scie bois, - tracteur (réf. 50VB1)
✆ **06 03 48 80 46**

58 - Cause cessation VENDS matériel agricole (réf. 5003)
✆ **06 82 43 85 21**

69 - Vds godet désileur Lucas 2,8 m3 année 2009 - Etat neuf - Prix 4200 euros.
✆ **06 87 10 64 65**

71 - VENDS dérouleuse film plastique CM, type «Incorporation Directe», très bon état - 7 200 €
✆ **06 61 84 44 65**

70 - Recherche Moiss-Batt NH DX 4 ou 5 secoueurs, Trieur 10T/h minimum, Benne élévatrice et Semoir 3m.
✆ **06 33 90 12 17**

71 - A V avant nouvelle TVA enfonce pieux pendulaire rotatif + épandeur 2 HV 6 T Leboulch.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A V avant nouvelle TVA pailleuse dist. enrubannage 3,5 m3 trainé Lucas Castor, cdes élec.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - A V avant nouvelle TVA pailleuse neuve cdes élec. 10.515 euros HT sans reprise, crédit 1,31 %.
✆ **06 75 69 62 04**

89 - VENDS 1 paire de roues 8 trous avec jantes 580 x 65 x 38 monté sur Claas, 1 000 euros (réf. 5002)
✆ **03 86 63 93 41**

Elevage

07 - Vends salle de traite complète Wesfallia 1x8 en épi 5000 euros et tank à lait Japy 2100L lavage auto 2500 euros D.
✆ **04 75 06 73 66**
ou 06 32 35 36 34

26 - Vds salle de traite Delaval 1 fois 8 tpa décro auto tank à lait Japy 2400l année 2005
✆ **04 75 03 05 02**

42 - Vds tank lait Serap 2500 L an 2000 lav. auto. affich temp excellent état cse passage 6 traites 3200 euros déb.
✆ **04 77 54 24 17**

55 - Cause cess. laitière vends bétaillère 7 bovins Masson + 1 cage de contention + petits mat.
✆ **06 87 29 25 13**

Véhicule

Utilitaire

07 - Vds remorque Ifor Williams el 141 2515 2,58x1,58x0,35 - 29.11.2009 excel état 1400 euros 1300kg
✆ **06 75 62 98 65**

21 - VENDS camion Renault Master fourgon d'atelier, équipé étagères, parfait état, 2006, 160 000 kms, double cabine, 5 200 € HT (réf. 500A)
✆ **06 86 00 02 01**

26 - Vds Partner HDI motricité renforcée, 52000km, CT : ok, an 07, bon état - girafon, tôle de protection, vitres latérales et arrière, car box, 1ère main - 7000 euros HT
✆ **04 75 25 08 68**

26 - Vds C15 an 2005 bon état 83000km 2800 euros, vds quad agricole hom 400cm3 an 2005 2800 euros
✆ **06 37 17 95 24**

58 - VENDS Partner frigorifique TBE, groupe Xarios 200 révisé, 195 000 kms, 8 000 euros (réf. 500C)
✆ **03 86 50 64 35**

69 - Ctte frigo Mercédes 3T500 révisée moteur neuf 0 kms, caisse 10 m3, grp Carrier. Appeller Gauthier
✆ **06 07 74 89 24**

ESPACE Affaires

SECOMAT CHAUFFAGE
Fuel, gaz, huile, Électricité…
Neuf et occasion
Tel 05 45 20 51 70
Fax 05 45 95 11 03
www.Secomat.net

AGRI-VITI STOCK
Tél. 03 26 21 29 91
www.agrivitistock.fr
Citerne fioul - eau - engrais
Poche souple engrais - eau - effluents - réserve à incendie - digestat
Local phyto. - Bungalow bureau - sanitaire etc...
patrick.agrivitistock@orange.fr

AGRI-VITI STOCK
Tél. 03 26 21 29 91
www.agrivitistock.fr
patrick.agrivitistock@orange.fr
NOUVEAU
Engrais liquide double paroi 25 000 L et 50 000 L sans bac de rétention
Citerne fioul - eau - engrais
Poche souple engrais
eau - effluents
réserve à incendie - digestat
Local phyto.
Bungalow bureau
sanitaire etc...
TRANSPORT ENGRAIS 8000 L - 2850 €
Équipements agricoles et viticoles • Châlons-en-Champagne

CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale

UNISERVICE
BATIMENTS EN KIT
Charpente • Couverture • Bardage
FACILE À MONTER
GARANTIE DÉCENNALE
Étude et conseil sur place
Option montage
ÉLEVAGE STOCKAGE PME - PMI CHEVAL
NOUVEAUTÉ Gamme BatiGalva 200
STRUCTURE GALVANISÉE
DEMANDEZ UNE DOCUMENTATION :
UNISERVICE - Z.I. Les Gravasses - 12200 VILLEFRANCHE-DE-RGUE
Tél. 05 65 81 29 66 www.batiments-kit-uniservice.com
e-mail : contact.uniservice@groupe-unicor.com

Herses de prairie LITZENBURGER
Série standard
• 4 rangées de dents
• Largeurs de travail 2 à 8 m
• 3 sections - repliage méca. ou hydr.
• Tapis réversible avec éléments lourds et pointus
• Tarif 6m : 1 900€ - 5m : 1 600€
Série lourde
Élément lourd et pointu
• 5 rangées de dents
• 3 sections - repliage hydraulique
• Largeurs 5, 6 et 7 m
• Poids 523, 659 et 758 kgs
• Tarif 7m : 2 800€ - 5m : 2 000€
DIMAG Tél 06 07 78 98 40 - Fax 08 26 38 44 21
67170 BRUMATH dimag.france@hotmail.fr

Elan
PESONS DYNAMOMÉTRIQUES
(Usage réservé au contrôle interne, et non pour usage commercial)
Pour la détermination rapide d'un poids (élaboration des rations, pesée du gibier).
■ Portable, compact.
■ Boîtier métal, crochets en acier galvanisé.
Portée maxi :
• 5 kg graduation par 20 g. Réf : 486780 57 € TTC
• 10 kg graduation par 50 g. Réf : 486781 57 € TTC
• 25 kg graduation par 100 g. Réf : 486782 57 € TTC
• 50 kg graduation par 200 g. Réf : 486783 57 € TTC
• 100 kg graduation par 500 g. Réf : 486784 57 € TTC
• 250 kg graduation par 1kg. Réf : 486785 210 € TTC
A PARTIR DE 57 € TTC FRANCO DE PORT
✆ 01 49 84 94 28
ROUE DE MÉTRAGE
Légère, pratique et facilement transportable
Bandeau en ABS - polyvinyl
111 € TTC FRANCO DE PORT RÉF. 239417
La roue de mesure vous permet en toutes circonstances et quelle que soit la nature du terrain, de mesurer toutes parcelles ou distances grâce à son compteur métrique, précis, avec remise à zéro à poussoir. Indispensable pour l'agriculteur et l'entrepreneur, elle permet de mesurer et contrôler aisément parcelles, bornages, chantiers.
BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
2/4 avenue de la Cerisaie • Silic 311
94266 FRESNES CEDEX
✆ 01 49 84 94 28
N° RÉFÉRENCE | QUANTITÉ | PRIX unitaire € TTC | PRIX total € TTC
486780 | 57,00 | ,
486781 | 57,00 | ,
486782 | 57,00 | ,
486783 | 57,00 | ,
486784 | 57,00 | ,
486785 | 210,00 | ,
239417 | 111,00 | ,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port ,
SOCIÉTÉ :
Adresse :
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles. Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds foin naturel 2013 bonne qualité, 80 BR120x120 200 kg 22 E la balle au détail - Attignat
✆ **06.23.20.05.17**

26 - Agri vend foin PN en BR 150x120, luzerne en HD 200x120x70 très bonne qualité stockés sous abri
✆ **06 07 19 30 32**

38 - Vends blé bétail prix suivant quantité.
✆ **06 43 73 68 43**

38 - Agriculteur vds foin + paille livraison à partir de 9 t.
✆ **06 07 33 77 17**

42 - Vds 70 bottes enrubannées prairie 25 euros ensilage herbe foin paille cellule grains dessileuse trainée
✆ **04 78 44 55 10**

42 - Producteur Loire vds maïs ensilage, épis en balles enrubannées TB qualité, livré.
✆ **04 77 36 74 81**
ou 06 66 93 88 00

69 - Vd pommes de terre Monalisa SS traitement anti germe en palox 0,60 euros le kilo St Martin en Haut.
✆ **06 83 02 29 58**

69 - Vds paille de blé bottes carrées 80 euros la tonne livrée FC Poncet St Laurent de Chamousset.
✆ **06 81 44 66 22**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité, paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91**

Fourrage

07 - Vends foin de bonne qualité balle ronde de 250 kilos
✆ **04 75 37 27 94 HR**
ou 06 15 51 58 89

38 - Vds foin prairie naturelle récolte 2013, br 120/120 possibilité livraison même petite.
✆ **06 09 54 09 59**

39 - Vds paille et foin rendu franco
✆ **06 73 92 81 55**

54 - Vends 120T de foin non mouillé, stocké sous hangar, livraison possible.
✆ **06 88 43 42 73**

71 - Vends 150 balles rondes foin extra 120-120 de 220 kg, 25 euros la balle.
✆ **03 85 24 02 53**
07 85 37 48 84

Terrain

69 - Cherche repreneur pour 4 ha en côteaux en appellation Beaujolais Village actuellement en vendangeoir.
✆ **04 74 04 32 20**

69 - Viticulteur cherche vignes. Etudie toutes propositions.
✆ **06 87 34 86 77**

Divers

38 - Vends fourneau professionnel Thirode, état excellent 2 feux gaz + 1 plaque coup de feux + four électrique, tout inox : 900 euros.
✆ **04 76 34 46 66**

38 - Vds pulvérisateur 800 litres très bon état + recherche location avec piscine.
✆ **04 74 83 02 62**

38 - Recherche groupe électrogène occasion p. de F av. moteur mini 20 kwa, faire offre :
✆ **06 82 67 49 79**

58 - CHERCHE betteraves fourragères pour animaux (réf. 4905)
✆ **03 86 22 62 50**

69 - Cause retraite vends scie à ruban mobile - Congélateur année 2010, 400 l.
✆ **06 32 94 22 88**

Caillebotis, bétons pleins ou rainurés
Vos bétons glissent ?
Une solution alternative au rainurage : le surfaçage thermique
Réhel - 56800 Ploërmel
Déplacement sur toute la France
Luc Papeta
06 20 01 48 74
tournel

69 - Vds cause retraite Cornadis Jourdin caprins 3x6 places 1x8 places pot trayeur chèvres, abreuvoir chauff. caprins neuf ép. engrais 500 l. mat. fromagerie lavabo inox neuf 2 chauffe eau 200 l. et 100 l. table égout. chariot bac 1/2 cylindrique faisselles.
✆ **04 74 26 32 36**

69 - Vends foin et regain balle ronde 120x120 enrubannage 1ère coupe balle ronde 120x120 - 4 niches à veau avec toit 1m.x1m. - Cages lapins engraissement - Monte bottes petites bottes carrées - Salle de traite 2x4 - Cherche rotovateur SOVEMA pour pièces.
✆ **06 06 84 47 23**

71 - Offrez un cadeau original pour Noël : le livre «L'agriculture en Saône-et-Loire». Un précieux ouvrage de 416 pages avec près de 250 témoignages, de très nombreuses photos et une mine d'informations sur les productions de ce grand département agricole et viticole. Un vibrant hommage aux agriculteurs de Saône-et-Loire et pour que perdurent l'humanisme et le bon sens qui les animent toujours. Le livre est disponible auprès de «L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire» au prix de 15 € au lieu de 30 € + 4 € de participation aux frais de port.
✆ **03 85 29 55 29**

71 - Achète vins récents et très vieux (même imbuvables, collection) ainsi que vieux champagnes, chartreuses, cognac, etc. Je me déplace. Contacter Frédéric
✆ **06 09 85 48 98**

Location

Agricole

21 - Couple JA RECHERCHE exploitation agricole de préférence laitière pour installation, dép. 21 ou sud 52. Ecrire à Terrres de Bourgogne - BP 77409 - 21074 Dijon Cedex (réf. 45VB1)
✆ **TERRES DE BOURGOGNE**

38 - Ch. cœur de ferme ou maison avec terrain à louer 3 chambres si possible même s'il y a travaux 20 Km de Morestel.
✆ **04 74 80 12 02 HR**

69 - Le Pérréon - Beauj-Villages loue ten. 3 ha vignes mécanisables exp. plein sud, lim. Brouilly.
✆ **06 31 53 00 51**

Offre

Emploi

07 - Recherche personnels pour taille de cerisier, environ 5ha
✆ **06 19 16 36 24**

07 - Viticulteur recrute salarié(e) autonome et expérimenté pour réaliser la taille de la vigne. Temps plein, CDD environ 2 mois + divers petits travaux sur l'exploitation. Salaire horaire brut : 11,50 euros
✆ **04 75 52 57 27**

38 - Expl. caprine cherche salarié(e) traite, mises bas, soin av. fromagerie commercialisation CDD tps plein.
✆ **06 70 03 16 63**

69 - Beaujolais sud cherche employé viticole chauffeur enjambeur expérimenté motivé sérieux.
✆ **04 78 47 93 45**

69 - Le service de remplacement du Rhône cherche un salarié pour un CDD d'un mois à temps complet pour faire de la taille de vigne. Expérience obligatoire. Salaire 9,61€ bruts/h. Contact : V Villalta :
✆ **04 78 19 61 36**
ou mail :
veronique.villalta@rhone.chambagri.fr

Service

18 - Surgreffage toutes régions. www.surgreffage.com
✆ **02 48 64 05 98**
ou 06 81 70 23 36

69 - Vente réparation matériel motoculture d'espace vert - 69690 Bessenay.
✆ **04 74 70 81 79**
Fax : 04 74 70 89 15

Proposition

Commerciale

21 - VENDS fonds de commerce de marchés et boucherie-charcuterie fermière disposant d'un laboratoire, magasin, camion et matériel. Ecrire à Terres de Bourgogne - BP 77409 - 21074 Dijon Cedex (réf. 500B)
✆ **TERRES DE BOURGOGNE**

Mariage

Rencontre

69 - H. 42 ans, cél. catho., agricult., rech JF ou Vve, dér., avec ou sans enfants, non fumeuse, aimant les animaux. Profil 30/45 ans. Ecrire à : IAR - 18 av des Monts d'Or - 69890 La Tour de Salvagny.
✆ **Réf 281**

Animaux

Divers

71 - Achète chèvres et brebis de réforme.
✆ **06 09 02 61 50**

73 - Vds chevrettes/boucs (15 j) indemne caev, excellente génétique, naissances janv. 2014.
✆ **06 86 21 12 72**

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes. Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

74 - Vds vaches Aubrac pleines, 4 génisses Aubrac à saillir.
✆ **06 81 71 47 77**

Bovin

01 - Vds génisse Holstein X Vosgien en 3 sem. mâle Holstein rouge 3 sem.
✆ **06.72.66.85.87**

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND taureaux LIMOUSINS 15 mois HBL, pères qualifiés Lanaud (470E)
✆ **06 28 02 04 05**

18 - Elevage HBC vends : 1 taureau, 30 mois, viande - 1 taureau, 18 mois. Elev. et reproduct. de l'année. EARL Trameson à Charly.
✆ **06 10 91 41 94.**

18 - Vds taureau limousin, 1 an, bonne origine et génisses de 7 mois, à retenir, région Vierzon.
✆ **06 89 89 69 88.**

21 - VENDS taureaux HBC 12 et 18 mois, fils de Noaille, taureaux à génisses, IBR A. Livraison possible (réf. 50VB3)
✆ **06 87 43 40 33**

21 - Cause cessation VEND vaches charolaises, TGS. (réf. 49VB1)
✆ **06 81 09 20 82**

21 - Vends 14 taureaux de 10 à 15 mois, dont 6 taureaux à génisses, Lorsini, Virgil S C, Artois, Unico, Trezegoal, - 8 taureaux à vaches , VF, Vivier, Vittoz, Tamilly et Sisteron. IVMAT des mères de 103 à 115, TGS, tous éligibles, prime CG, cheptel 100% IA depuis 25 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant. (réf. 490B)
✆ **06 15 28 77 63**
03 80 84 33 13

38 - Vends 5 taureaux Charolais 1 an IBR A 3 HBC bonnes origines, prix raisonnables.
✆ **06 76 83 53 54**

42 - Vds Taureaux Holstein Rouge et Noir - Montbéliard - Limousin TBO poss. livraison et location
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vds vaches pleines taureaux 20 mois veaux de l'année inscrits HB Charolais Denis JF Vougy
✆ **06 82 46 99 41**

42 - Vds cse cess. génisses Charolaises 1 an HBC ou non TB index
✆ **04 77 30 42 21 hr**

42 - Vds génisses 2 ans pour reprod. HBC issues IA élevage Plasse - Regny
✆ **06 13 23 71 03**

58 - VENDS taureaux charolais 18 mois HBC et non. Guinot Alain - Sermages (réf. 4705)
✆ **03 86 84 33 19**

58 - Elevage charolais HBC, EARL de Beaumont 58230 Alligny en Morvan VEND taureaux 2 ans et veaux de l'année, IND IBR, livraison possible (réf. 4711)
✆ **06 70 34 71 84**

58 - VENDS taureaux 18 mois charolais, TGS. GAEC du Champ Morin - Saint Seine 58250 (réf. 4901)
✆ **06 78 59 03 92**
06 87 17 92 16

58 - Cause cessation VEND cheptel charolais HBC, vaches, génisses 30 mois, taureaux, veaux, IBR A, BO. Garlot Michel (réf. 4902)
✆ **03 86 22 24 22 HR**
03 86 22 23 60
06 43 00 63 66

58 - VENDS taureaux HBC 1 et 2 ans, IBR A, maigres au pré. GAEC Pellé G. et J. - Jailly (réf. 4904)
✆ **06 47 59 78 09**
06 37 56 84 66

58 - VEND très bon taureau charolais HBC 6 ans, origine Beauzon, très doux, livraison possible (réf. 4906)
✆ **03 86 29 83 56**
06 82 45 98 16

58 - Decize VENDS taureaux 18 mois + veaux année monte naturelle et insém., vêlage facile, toutes garanties sanitaires, ins. HBC. (réf. 49VB4)
✆ **06 31 37 86 81**

58 - VENDS cause cessation cheptel charolais. (réf. 49VB3)
✆ **03 86 30 60 43**
06 15 44 64 36

69 - Achète vaches charolaises et broutards pour engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - Vds taureaux charolais HBC 12 mois Indem IND IBR BVD. Vêlage facile.
✆ **04 74 63 49 93**
ou 06 85 73 49 86

69 - Vds taureaux charolais 2 et 3 ans HBC TGS.
✆ **06 31 41 82 83**

69 - Vds génisses Prim Holstein prêtes cause cessation laitière.
✆ **06 28 19 19 94**

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile.
✆ **06 81 99 18 93**

71 - VENDS taureaux HBC viande, gabarit, bonnes origines sans complémentation. GAEC Goulliard (réf. 470B)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vends génisses pleines et laitonnes charolaises, région 71.
✆ **06 70 81 94 50**

Caprin

61 - A vendre chevrettes alpines, terme février.
✆ **06 14 85 04 00.**

Ovin

26 - Vds brebis pleines race Préalpes, mise bas fin déc-janvier 2014, 100 euros pièce
✆ **06 25 81 66 52**

36 - Vends 20 brebis, 100 euros/b., agnelage en décembre et janvier, père charollais + 120 bottes de foin, BR de 120.
✆ **06 21 89 85 08.**

38 - Vends cause cessation 60 brebis Préalpes présumées pleines.
✆ **06 74 80 13 92**

74 - Cause cessation vds boucs, cabris et chèvres roves ou laitières, agneaux, agnelles et brebis.
✆ **06 08 06 98 65**

Porcin

42 - Vds porcelets Gascon 8 semaines Noir de Bigorr,65 euros / pièce ou au plus gros 2.50 euros / kg + reprod. M ou F
✆ **06 44 01 85 92**

Equin

42 - Vds belle pouliche Comtoise PP 10 mois Bai crins noirs trés docile licolée
✆ **04 77 60 54 85**
ou 06 83 49 24 80

Chien

03 - Vds chiots Border collies parents extra 3 M 2 F non LOF nés le 3/11 pucés vac mère n° 250269800900213.
✆ **06 33 52 48 47**

07 - Particulier vds 7 chiots (portée de 7) de type petits bergers des Pyrénées nés le 19.09.13 vac tat non lof, mère n° 211GLS
✆ **06 59 23 05 62**
ou 04 75 40 82 63

39 - Vds chiots type griffon, parents extra rapprocheur, mère insert 250269600609015
✆ **06 58 17 61 47**

42 - Vds Border mâle 5 mois père inscrit mère 250269604399953 parents travaillant sur troupeau
✆ **04 77 27 30 40**

58 - VENDS chiots Briard non LOF nés le 15/09/2013, mère puccée n° 250269801053219 (réf. 49VB2)
✆ **06 12 37 42 98**

71 - Vends 2 chiots d'apparence Bauceron (non Lof), nés le 20/10/12, (portée de 3), M., parents bons chiens de troupeau, tat. mère n° 250269800244207.
✆ **06 25 37 70 02**

Chasse-Gibier

38 - Vds li!vres reproducteurs trio 250 euros, hase 90 euros, lièvres de parc sur commande livraison.
✆ **04 76 93 51 38**

Terres de Bourgogne
Nouveau site agribourgogne.fr
L'information vous accompagne partout

Tablette Ordinateur SmartPhone

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

ÉCLOLINK

SAS au capital de 20 000 euros
Siège social
7 rue Louise Michel 21000 Dijon
R.C.S Dijon 530 357 581

Aux termes d'une délibération en date du 21 novembre 2013, la collectivité des associés a étendu l'objet social à l'activité de conseils et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts qui est désormais libellé comme suit:
Article 4 : Objet : La Société a pour objet, en France et dans tous pays : Le conseil et l'assistance stratégiques et opérationnels sur tous les domaines et par tous les moyens, et notamment en marketing, communication, management et management des opérations auprès des entreprises et des organisations.
Le reste de l'article est inchangé.
La présidence

AL215011325

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société civile immobilière
Dénomination : ELOAM
Siège social : 2, Rue des Carrières, 21700 Comblanchien
Objet : L'acquisition par voie d'apport ou d'achat, la propriété, l'administration, la gestion, et plus généralement l'exploitation par bail, location ou autrement d'ensembles immobiliers ; Eventuellement la construction d'immeubles à usage professionnel, commercial ou d'habitation ; L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires ; Exceptionnellement l'aliénation des immeubles sociaux et de ceux devenus inutiles à la société au moyen de vente, échange, ou apport en société ; La société pourra accorder sa caution ou sa caution hypothécaire, et plus généralement donner toute garantie, dès lors que cette décision sera prise en assemblée générale.
Durée : 90 ans
Capital : 1 000 euros
Apports en numéraire : 1 000 euros
Gérance : Mlle Eloïse Viret demeurant 30, Chemin des Prés, Hameau Longray, 21250 Villy le Moutier
Cession de parts : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.
Immatriculation : au RCS de Dijon.
Pour avis,

AL215011282

Par acte de Me Véronique BRUCHON, notaire à Dijon le 25/11/2013, il a été constitué la Société Civile Immobilière dont les caractéristiques sont :
Dénomination : SCI LEON
Siège social : Beaune (21200), 66 rue du faubourg Saint Nicolas
Durée : 99 ans
Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et également de parts sociales de société à prépondérance immobilière.
Capital social : Mille Euros (1.000,00€)
Apports en numéraires : 1.000,00€
Gérants : M Maël Viard et Mme Clarisse Viard née Groz demeurant à Arceau (21310), 4 rue de Crotagne, Arcelot.
La société sera immatriculée au RCS de Dijon.
Pour avis et mention

AL215011319

SCI L'AGE D'OR NEUVILLE

Société civile immobilière
au capital de 5 000 euros
Siège social
Rue de Brully - Gigny 21200 Beaune

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Beaune du 8 novembre 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : SCI L'AGE D'OR NEUVILLE
Siège social : Rue de Brully - Gigny, 21200 Beaune
Objet social : acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers,
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 5 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Philippe Peculier demeurant Rue de Brully ,Ai Gigny 21200 Beaune
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, par les associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon
La Gérance

AL215011312

PAOLO IMMO

Société Civile immobilière
au capital de 1 000€
Siège social
8 rue Marey 21200 Beaune

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Beaune du 26 novembre 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : PAOLO IMMO
Siège social : 8 rue Marey 21200 Beaune
Objet social : l'acquisition, la construction et la propriété de tous immeubles, biens et droits immobiliers bâtis ou non bâtis ; la propriété, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles et droits immobiliers bâtis ou non détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou complément des immeubles et droits immobiliers en question ;
- La prise de participation dans toute société civile immobilière ou société civile d'attribution en vue de l'attribution de lots immobiliers; la propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, droits sociaux ou tous autres titres détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit par voie d'achat, d'échange, d'apport, de souscriptions de parts, d'actions, d'obligations et de tous titres ou droits sociaux en général.
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 1 000 euros, d'apports en numéraire.
Gérance : Mme Martine Fatien, 8 rue Marey 21200 Beaune
Clauses relatives aux cessions de parts : dans tous les cas, agrément des associés représentant plus de la moitié du capital social.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.
La gérance

AL215011316

Par acte de Me Véronique BRUCHON, notaire à Dijon le 25/11/2013, il a été constitué la Société Civile Immobilière dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :
Dénomination : SCI CLARMA
Siège social : Beaune (21200), 66 rue du faubourg Saint Nicolas
Durée : 99 ans
Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et également de parts sociales de société à prépondérance immobilière.
Capital social : Mille euros (1.000,00€)
Apports en numéraires : 1.000,00€
Gérants : M Maël Viard et Mme Clarisse Viard née Groz demeurant à Arceau (21310), 4 rue de Crotagne, Arcelot.
La société sera immatriculée au RCS de Dijon.
Pour avis et mention

AL215011320

Création d'une société civile à prépondérance immobilière

KRYSIA

Par acte sous seing privé, il a été constitué le 27/11/2013 :
Société civile à capital variable.
Capital initial : 500 euros.
Gérant : Marie Christine Bancerz
Siège social : 13 B Route de Chevigny 21800 Sennecey les Dijon
Durée : 99 ans.
Objet : Acquisition, location et rénovation de biens immobiliers.
La société sera immatriculée au RCS de Dijon

AL215011323

Par acte SSP du 27/11/2013, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes.
Dénomination : LES COUSINS
Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par bail, location ou toute autre forme de tous immeubles et biens immobiliers
Siège social : 5 Rue de la Fontaine, 21700 Vosne Romanée
Capital : 1000 euros
Durée : 99 ans
Gérance : Mme Sophie Noëllat-Sirugue, demeurant 38 rue Félix Tisserand, 21700 Nuits Sy Georges, et M. Sébastien Noëllat demeurant 10 rue Creux de la Noue, 21250 Glanon
Clause d'agrément : Cession libre entre associés et au profit des ascendants et descendants du cédant. Soumise à agrément dans les autres cas.
Immatriculation au RCS de Dijon

AL215011327

Constitution SSP à Collonges les premières en date du 08-12-2013 de: Q'S.
Forme: SASU à capital variable
Capital et minimum : 100 Euros. Maximum: 1 000 euros.
Siège : 44 route de premières, 21110 Collonges les Premières.
Durée : 10 ans.
Présidence : Serge Quenot, 44 route de Premières 21110 Collonges les Premières.
Objet : Assemblage de constructions bois. Prestations de service et petit dépannage. Activités connexes.
Admission aux Assemblées : Chaque Actionnaire peut participer aux décisions collectives en personne ou représenté.
Droit de vote : Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.
Cession des actions sur agrément des actionnaires.
RCS : Dijon

AL215011332

S.C.P « Didier NOURISSAT, Hugues MISSEREY, Ivan STRIFFLING et Maël VIARD»
Notaires associés
23 rue Buffon, 21000 Dijon

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Me VIARD, notaire à DIJON, le 23/10/2013, de la Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :
Dénomination : EURL HD
Siège : Dijon (21000), 19 Avenue Champollion
Durée : 99 ans
Objet : Exploitation de tous fonds de commerce de bar, jeux, pmu, sandwicherie, restauration rapide,
Capital social : Cinq Cent Euros (500€)
Apports en numéraire : 500 €
Gérant : M. Saïd Houari dt à Dijon (21000), 20 Rue Saint Claire Deville.
Il a été stipulé une clause d'agrément en cas de pluralité d'associés et de cession au profit d'un tiers à la société, l'agrément devant être donné conformément à la loi.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon
Pour avis et mention

AL215011336

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
AUXONNE: Terre et pré
10 ha 00 a 88 ca - Cote monin: ZN-159[27] - Le charron: ZH-38 - Le chene vairain: ZL-1-42(J)-42(K) - Le creux boucher: ZI-15 - Le dessus des aiges: YD-20(J)-20(K)-22(J)-22(K) - Le lorrey: YC-3-11(J)-11(K) - Pres des bas de lorrey: ZL-63
LABERGEMENT-LES-AUXONNE: Terre
33 a 90 ca - Champ rougeau: ZH-78
PREMEAUX-PRISSEY: Parcelle AC 65 : Vigne AOC «Côteaux Bourguignons»
Parcelles AD 4 et AD 19 : Vigne AOC «Bourgogne»
52 a 98 ca - Aux argillieres: AD-19 - Aux pommerey: AC-65 - La corvee guichard: AD-4
12 a 80 ca - Croix de cheland: AC-113
Vigne AOC «Côteaux Bourguignons» - Cépage Gamay.
VILLIERS-LE-DUC: Bois
21 a 42 ca - En fontaine chiquery: L-132(J)-132(K)
VOULAINES-LES-TEMPLIERS: terre, pré, lande, bois
Maintien de l'exploitant, sous réserve du non-exercice de son droit de préemption.
101 ha 35 a 02 ca - Champs perault: ZE-42-43(A)-43(B)-43(C) - En veau martin: ZH-1(B)-1(C)-1(D)-1(E)-1(AJ)-1(AK) - Ferme de l etang du roi: ZH-10(A)-10(B)-10(C)-10(D)-10(E)-10(F)-10(Z)-11-12-13-14(A)-14(B)-14(Z)-15 (avec bâtiments)
- L eperon: ZH-20 - La tour au maire: ZH-6(A)-6(B)-6(C)-6(D)-6(F)-6(G)-6(H)-6(I)-6(J)-6(K)-6(L)-6(EJ)-6(EK)-8(A)-8(B)-8(C)
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 31/12/2013 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL215011341

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE BEZE

Enquête publique sur le projet
de révision simplifiée n° 1
du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté n° 2013/021 du 13 novembre 2013 le Maire de la commune de Bèze a ordonné,Âô l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision simplifiée n°1 du plan local d'urbanisme de la commune.
A cet effet, M. Geneves, colonel en retraite a été désigné par le Tribunal Administratif comme commissaire enquêteur.
L'enquête se déroulera la mairie du 9 décembre 2013 au 10 janvier 2014 aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.
Le commissaire enquêteur recevra en mairie les :
- 9 décembre 2013 de 14h à 17 h.
- 21 décembre 2013 de 9h à 12 h.
- 10 janvier 2013 de 14h à 17h.
Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de révision simplifiée n° 1 du plan local d'urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles pourront également être adressées par écrit au Maire ou au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie, aux jours et heures habituelles d'ouverture, dès qu'ils seront transmis à la commune.
Le Maire,
René Kremer

AL215011268

CONVOCATION

Par acte SSP du 12/11/2013, il a été constitué la société suivante :
Forme : SAS
Dénomination : SUTHAPHOD SUSHI SAS
Objet : restauration rapide, traiteur, préparation et/ou vente de plats à emporter et de produits alimentaires, notamment d'origine asiatique, commerce de produits alimentaires. Import-export, négoce, achat, vente de tous biens, produits et services.
Siège social : 4 rue des Charmes, 21800 Neuilly les Dijon
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon
Capital : 3.000 €
Président : Mme Véronique Nachampassak demeurant 4 rue des Charmes 21800 Neuilly les Dijon

AL215011340

DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL DELAGE

Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 euros
Siège social : 2, rue de l'Eglise
21 760 Lamarche-sur-Saône
503 034 233 RCS Dijon

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 12 novembre 2013, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Madame Anne-Laure Delage demeurant 23, rue du Général de Gaulle, 21760 Lamarche-sur-Saône, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 23, rue du Général de Gaulle, 21 760 Lamarche-sur-Saône, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Mention au RCS de Dijon.

AL215011269

AMPERAL
155 boulevard Haussmann
75008 Paris
Cpte n° 17185

FRANCOIS GAUTHEY CONSEILS «F G CONSEILS»

SARL au capital de 7.500 €
Siège social : Dijon (21000)
15 rue Piron
447 894 726 RCS Dijon

Suivant délibérations de l'associé unique des:
- 28/06/13 : dissolution anticipée et mise en liquidation amiable de la société ; désignation de François Gauthey, liquidateur, demeurant à Dijon (21000) 15 rue Piron ; siège social demeure inchangé ; correspondance et tous actes et documents concernant la liquidation à notifier audit siège.
- 31/10/13. approbation des comptes de liquidation, quitus au liquidateur et prononciation de la clôture de liquidation au 31/10/13. Dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation et comptes du liquidateur : Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon. Radiation du RCS de Dijon.

AL215011318

ART SERVICE GALERIE

SARL au capital de 7622,45 €
Siège social
Château d'Eguilly, 21320 Eguilly
320 596 075 RCS de Dijon

L'AGO du 31/12/2012 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2012.
Radiation au RCS de Dijon

AL215011326

MODIFICATION DE CAPITAL

SCEA DU DOMAINE GUY ET YVAN DUFOULEUR

Société Civile au capital de 96.000 €
Siège social : Nuits Saint Georges (21700),
15 Rue Thurot
325 396 554 RCS Dijon

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 Décembre 2013, le capital social a été augmenté de 556.800 €uros par incorporation sur le poste prime d'émission, pour être porté de 96.000 € à 652.800 €.Les articles 6 (Apports) et 7 (Capital social) des statuts ont été modifiés en conséquence.
La Gérance

AL215011317

LEIA MANAGEMENT

Société par actions simplifiée
au capital de 533.830 €
2, avenue Eugène Spuller
21340 Nolay
RCS Dijon 519 012 868

Suivant procès-verbal en date du 28/06/2013, l'assemblée générale mixte a décidé le principe de l'attribution d'actions gratuites et de l'augmentation de capital en résultant.
L'assemblée générale mixte a constaté, par procès-verbal en date du 28/06/2013, enregistrée au SIE Dijon Nord le 17/10/2013, Bord. n° 2157, case n° 39, l'augmentation du capital de 1 430 €. Le capital se trouve donc porté à 535 260 € ;
L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
Mentions faites au RCS de Dijon
Pour avis

AL215011331

VINS2BOURGOGNE SARL

au capital de 6 000 euros
Siège social: 13 rue Paul Delouvrier
21000 Dijon
74 996 474 800 018 RCS Dijon

L'AGE du 06/12/2013 a décidé de transférer le siège social à 1 rue de Lassolle 21190 Volnay à compter du 06/12/2013. Mention au RCS de Dijon.

AL215011330

NOMINATION

JARDINERIE SENS MAILLOT DELBARD

Société par action simplifiée
au capital de 100.000 €
Siège social : Z.A. Du saule fendu.
Route de l'Europe 89100 Sens
RCS Sens : 518.854.120.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 2 octobre 2013, Monsieur Id Bakrim Brahim, né le 1er janvier 1953 à Aglou (Maroc), de nationalité marocaine, domicilié 59rue du Docteur Cotoni à 76800 Saint Etienne du Rouvray a été nommé en qualité de Président en remplacement de la société JARDI EXPANSION (Président Monsieur Jean-Luc Trullen) démissionnaire.
Pour avis.

AL215011321

TRANSDEV PAYS D'OR

Société par Actions Simplifiée
au capital de 537.075 euros
Siège social : 26 rue au Bouchet
Zone d'Activités Economiques
Cap Nord 21000 Dijon
389 589 755 RCS Dijon

Par PV des Décisions du 24.10.13, l'Associé Unique, a nommé M. Jean-Luc Jacob, demeurant 1 Grande Rue, 21420 Echevronne, en qualité de Président, en remplacement de M. Pascal Favre. Le dépôt prescrit par la loi sera effectué au RCS de Dijon.

AL215011311

DÉMISSION

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon

SARL FREMONT

Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 23 rue Verrerie
21000 Dijon
RCS Dijon 418 453 643
SIRET 418 453 643 00011

Aux termes d'une délibération en date du 19 novembre 2013, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Madame Karine Jacquinot à compter de ce
jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
Pour avis
La Gérance

AL215011313

SARL 2J

au capital de 36 350 euros
porté à 79 000 euros
Siège : 12 impasse du Cottage
21121 Fontaine les Dijon
RCS : 520028473

Par assemblée générale extraordinaire en date du 30 novembre 2013, les associés de la SARL 2J, ont décidé d'augmenter le capital de la société à concurrence d'une somme de 42 650 euros, ledit capital se trouvant ainsi porté à 79 000 euros par la création de 853 parts nouvelles de 50 € nominal chacune, intégralement souscrites et libérées par compensation
Pour avis, le gérant

AL215011338

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCI GOZZI

SCI au capital de 259 900 euros
Siège social : 3 Place Dupuis
21000 Dijon
RCS Dijon 492 639 117

Aux termes d'une délibération en date du 18 août 2013, l'assemblée générale extraordinaire des associés a adopté la décision suivante :
Deux nouveaux co-gérants sont nommés et prennent leur fonction à cette même date, à savoir Mademoiselle Laure Innoncenzi, domiciliée à Dijon, 7 bis Place Darcy et Monsieur Eric Innoncenzi, domicilié à Dijon, 7 bis Place Darcy. Les deux co-gérants précédemment désignés restent en fonction.
L'article 21 des statuts est modifié en conséquence.
Pour avis,
La gérance

AL215011333

CESSION

S.C.P « Didier NOURISSAT, Hugues MISSEREY, Ivan STRIFFLING
et Maël VIARD»
Notaires associés
23 rue Buffon
21000 Dijon

Suivant acte reçu par Me VIARD, notaire à Dijon, le 29/11/2013, enregistré au SIE Dijon Nord le 3/12/2013, Bordereau 2013/2542, case n°1, contenant **cession** par la société dénommée **BISTROT LE GALILEE**, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, au capital de 3 000,00 Euros, dont le siège social est à Dijon (21000), France, 19 Avenue Champollion, identifiée sous le numéro SIREN 488 760 992 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de la ville de Dijon, Au profit de la société dénommée **EURL HD**, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, en formation, au capital de 500,00 Euros, dont le siège social est à Dijon (21000), France, 19 Avenue Champollion, constituée pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) de Dijon, suivant acte en date du 23 octobre 2013, actuellement en cours d'immatriculation au dit RCS,
Un fonds de commerce de Bar Jeux PMU Sandwicherie Restauration rapide connu sous l'enseigne « BISTROT LE GALILEE », sis et exploité à Dijon (21000), 19 Avenue Champollion pour lequel le cédant est identifié sous le numéro SIREN 488 760 992 et immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon,
Moyennant le prix de 70.000€ s'appliquant aux éléments corporels à hauteur de 22.000€ et aux éléments incorporels à hauteur de 48.000€
Entrée en jouissance fixée au 29/11/2013.
Oppositions Me VIARD, notaire à Dijon dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.
Pour unique insertion.
Le notaire

AL215011335

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

S.A.R.L. «ALPHA EXPERTS NEVERS»

Société A Responsabilité Limitée
au Capital de 40 000 €
Siège social
38 Rue Franchet d'Esperey
58000 Nevers
R.C.S. Nevers 491 972 329
2006 B 253

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 02/12/2013, il résulte que la dénomination sociale a été modifiée et devient ALPHA EXPERTS à compter du 02/12/2013. En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :
Ancienne mention
ALPHA EXPERTS NEVERS
Nouvelle mention
ALPHA EXPERTS
Mention sera faite au RCS de Nevers.
Pour avis, la Gérance.

AL585011420

AGRICOLE ET VITICOLE DU HAUT MORVAN

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 ¬§
siège social : «Bonin»
58140 Brassy
RCS Nevers 795 070 788

Décision : AGE du 21/10/2013
Objet : modification objet social
Ancienne mention :
- Négoce de sapins et de tous produits d'origine agricole et viticole,
- Commercialisation de tous articles de décoration.
Nouvelle mention :
- La vente de la production de sapins de Noël ;
- La vente de la production de produits viticoles.
La date de début d'activité a été fixée au 1er novembre 2013 au lieu du 1er juillet 2013.
Pour avis

AL585011437

POLYCLINIQUE VAL DE LOIRE

SA au capital de 1.714.908,25 euros
Siège social : 49, boulevard Jérôme Trésaguet
58000 Nevers
651 880 437 RCS Nevers

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 28 novembre 2013 les actionnaires ont :
- décidé de procéder à la transformation de la société en Société par actions simplifiée à compter de ce jour, sans création d'un être moral nouveau et adopté dans son ensemble, le texte des statuts régissant la société sous sa nouvelle forma ;
- mis fin aux fonctions des anciens organes de Direction ;
- nommé, en qualité de Président, M. Grégoire Briens, actuel Directeur Général ;
- confirmé les mandats des commissaires aux comptes titulaire et suppléant, les sociétés DELOITTE & ASSOCIES et BEAS.
Les actes seront déposés près le greffe du tribunal de commerce de Nevers.

AL585011453

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

STATIONPNEUS

SARL au capital de 5 150 euros
Lieudit Les Poules Chiens
58440 Myennes
RCS Nevers 531 495 703

Délibération du 05/12/2013 : l'A.G.E. des associés statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société et a décidé de transférer le siège social de Myennes (58440), Lieudit Les Poules Chiens au 36 Bd du Grand Pré des Bordes 58000 Nevers à compter étroactivement du 28/01/2013, et de modifier en conséquence l'art. 4 des statuts.
Pour avis

AL585011454

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Changement de régime matrimonial
Information préalable (article 1397 al 3 du c.civ.)
Suivant acte reçu par Maître Hubert Adenot, notaire à Corbigny (58), le 3 décembre 2013, Mr Jean Claude **Guera** et Mme Juliette Marie Reine **Delamarche** demeurant ensemble à Flez Cuzy (58) L'Armoise mariés sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de Clamart (92) le 16 mars 1963, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle avec clause de préciput des avoirs bancaires en faveur du survivant des époux.
Les oppositions pourront être faîtes dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandé avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Adenot notaire à Corbigny où il est fait élection de domicile.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.
Pour avis.
Me ADENOT

AL585011435

AVIS DE CONSTITUTION

Forme : S A R L
Dénomination : Concept Viti-Vinicole
Siège social : 53d Allée verte Villechaud 58200 Cosne sur Loire
Capital : 30 000 €
Durée : 99 ans
Objet social : Ventes et réparations de matériels viticoles et vinicoles
Gérance : Pajon Bruno 53d Allée verte Villechaud 58200 Cosne sur Loire
RCS : Nevers

AL585011188

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02/11/2013, il a été constitué une société à responsabilité limitée :
Dénomination sociale : Rénovation des Ducs
Capital : 1 500.00€
Siège : 25 route de Moiry 58240 Mars sur Allier
Objet : Courtage en travaux
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
Gérant : M. Mignot Didier demeurant à 25 route de Moiry 58240 Mars sur Allier est désigné en qualité de gérant pour 99 années
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

AL585011309

Avis de constitution
Il est ici donné avis de la constitution, pour 99 ans, d'une SARL en cours d'immatriculation au RCS de Nevers, dénommée SARL EMPREINTE AUTOMOBILE , au capital de 7 600 Euros, dont le siège est 3 et 3 bis rue des chaumottes 58660 Coulanges les Nevers, ayant pour activité en France et à l'étranger:
- Le courtage, l'achat et la vente de véhicules automobiles neufs ou d'occasion.
- Le nettoyage des véhicules, l'achat et la vente de tous produits ayant de près ou de loin un rapport avec l'automobile.
- La création, l'acquisition, la prise à bail, la location, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées.
- La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés ou brevets concernant ces activités.
- La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations ou entreprises commerciales pouvant se rattacher à l'objet social.
Le gérant est M. Ducros Christophe, 26 rue de la croix st étienne, 58180 Marzy, Les parts sont librement cessibles entre associés.
Pour avis,
Le gérant.

AL585011432

Avis de constitution.
Suivant acte sous seing privé en date du 2 décembre 2013, à Billy Chevannes, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : CAPHI.
Forme : société civile immobilière.
Siège social : Semelin Dessus, 58270Billy Chevannes.
Objet : Acquisition, Administration,Gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.
Capital social fixe : 3 000 euros divisé en 300 parts sociales de 10 euros chacune.
Montant des apports en numéraire : 3000 euros.
Cession de parts et agrément : Libres sauf Tiers.
Gérance : Lafond Carole, Semelin Dessus, 58270 Billy Chevannes.
La société sera immatriculée au registre du



TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Jugement en date du 04/12/2013, prononçant la résolution du plan et la liquidation judiciaire de :
LE CENTRE (SARL)
35, avenue du Général d'Espeuilles
et 1 avenue Eugène Collin
58360 St Honoré les Bains
Café, bar, hôtel, restaurant, traiteur, préparation de plats à emporter, jeux
RCS : 452 633 308
désignant liquidateur : Selarl Aurélie Lecaudey, 14, avenue Marceau BP 529, 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à déposer auprès du liquidateur dans les deux mois de l'insertion au BODACC, à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.

AL585011446

Par jugement en date du 04/12/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :
DUFLOS GILBERT
18, rue Waldeck Rousseau
58150 Pouilly sur Loire
maçonnerie
RM Nevers 432 105 401 RM 58
Date de cessation des paiements : 14/01/2013
Liquidateur : Selarl Aurélie Lecaudey 14, avenue Marceau BP 529, 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion au BODACC du jugement d'ouverture, au liquidateur.

AL585011447

Par jugement en date du 04/12/2013 le Tribunal de Commerce de Nevers a arrêté le plan de continuation avec apurement du passif de
SARL ALAGNAC(SARL)
Salon de coiffure
1 et 3, rue Ferdinand Gambon
58000 Nevers
RCS Nevers 512 633 777
Le Greffier

AL585011448

Par jugement en date du 04/12/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire sans activité à l'égard de :
GOURY ISABELLE (SARL)
17, rue Jean Gautherin
58000 Nevers
Coiffure mixte en salon et à domicile. Onglerie, achat et vente de produits capillaires, de soin et de beauté, maquillage, accessoires, perruques et postiches
RCS Nevers : 789 912 169
Date de cessation des paiements : 21/11/2013
Selarl Aurélie Lecaudey
14, avenue Marceau BP 529, 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à faire dans les deux mois de la publication au BODACC de l'ouverture auprès du liquidateur judiciaire.

AL585011449

Par jugement en date du 04/12/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de liquidation judiciaire sans activité à l'égard de :
SARL LORMES IMMOBILIER (SARL)
6, rue Jules Renard
58500 Clamecy
Agence immobilière, marchand de biens
RCS Nevers : 480 277 185
Date de cessation des paiements : 15/10/2013
Selarl Aurélie Lecaudey
14, avenue Marceau BP 529
58000 Nevers liquidateur judiciare
Les déclarations de créance sont à faire dans les deux moisde la publication au BODACC de l'ouverture auprès du liquidateur judiciaire

AL585011450

Par jugement en date du 04/12/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de :
LINE ET ROSE (SARL)
33, rue du 8 Mai 1945
58640 Varennes Vauzelles
Fabrication entretien réparation maintenance de matériel et flexible hydraulique achat vente matériel de jardin
RCS Nevers : 513 583 468
Mandataire judiciaire : Selarl Aurélie Lecaudey, 14 avenue Marceau BP 529, 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion du jugement d'ouverture au BODACC , au mandataire judiciaire.

AL585011340

Par jugement en date du 04/12/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de :
DUMITRACHE BEREHOI Natalie Cristine
41, Grande rue
58700 Prémery
Bar restaurant préparation de plats à emporter cyber café vente de vêtements de parfum et bijoux fantaisie
RCS Nevers : 491 302 808
Mandataire judiciaire : Selarl Aurélie Lecaudey, 14 avenue Marceau BP 529, 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion du jugement d'ouverture au BODACC , au mandataire judiciaire.

AL585011451

Par jugement en date du 04/12/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
VARENNES MENAGER SERVICE (SARLU)
39, boulevard Victor Hugo, 58000 Nevers
RCS : 348 507 310

AL585011455

Par jugement en date du 04/12/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
SARL ROSANNA (SARL)
1 et 3 rue du commerce
58200 >Cosne Cours sur Loire
RCS : 424 939 973

AL585011456

Par jugement en date du 04/12/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
BEN SARL (SARL)
2, impasse Louis Stévenot
58000 Nevers
RCS : 524 267 507

AL585011457

Par jugement en date du 04/12/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
BOUJMAD ALI
37, rue Delangle
58210 Varzy
RCS : 529 873 010

AL585011458

commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis La Gérance.

AL585011436

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

Avis de constitution
Aux termes d'un acte SSP en date à Nevers (Nièvre) du 29 novembre 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : UNDERGROUND FASHION STORE
Forme : Société par Actions Simplifiée
Capital social : 6.000 euros
Siège social : 9, Place Guy Coquille, 58000 Nevers
Objet : Le commerce de détail d'articles d'habillement, d'accessoires du vêtement et de mode.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.
Présidente : Mme Stéphanie Grimond, dt 9, chemin de Rigolas, 58130 Montigny aux Amognes.
Admission aux assemblées : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives.
Transmission des actions : Le transfert d'actions est libre entre associés. Toute autre transmission doit être autorisée par décision collective des associés.
Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS de Nevers.
Pour avis, la Présidente

AL585011438

EARL DE MONTOUR

Au capital de 535.800 euros
Montour, 58140 Brassy

Par acte sous seing privé, il a été procédé à la création de la société EARL de MONTOUR prenant effet au 1er novembre 2013 et disposant des caractéristiques suivantes :
Forme : Société civile à responsabilité limitée
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination : EARL de MONTOUR
Siège social : Montour, 58140 Brassy
Associés gérants : M. et Mme Bourgeot Christian et Corinne, née Devouard, demeurant Montour, 58140 Brassy
Capital social : 535.800 euros divisé en 5.358 parts de 100 euros représentant de biens mobiliers
Durée : 99 ans
Immatriculation: La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, les fondateurs

AL585011440

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

Avis de constitution
Acte SSP en date à Nevers, du 29/11/2013: Constitution d'une SARL présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : MAUGUIN HOLDING
Siège social : 13 Rue Saint-Martin 58600 Fourchambault
Objet social : Acquisition et la gestion en commun de valeurs mobilières, parts d'intérêts dans toute société civile ou commerciale ; la mise en oeuvre d'une politique générale du groupe ainsi constitué et l'animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable en participant activement à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique ; l'assistance financière, administrative et comptable et plus généralement le soutien en matière de gestion à toutes sociétés du groupe par tous moyens techniques existants et à venir et notamment pour ceux suivants: mise à disposition de tout personnel administratif et comptable, mise à disposition de tous matériels, gestion et location de tous immeubles, formation et information de tout personnel, négociation de tous contrats.
Durée de la Société: 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 18 000 €
Gérance : M. Hervé Mauguin et Mme Estelle Mauguin, dt ensemble 13 Rue Saint-Martin 58600 Fourchambault.
Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.
Pour avis La Gérance

AL585011443

Notaires

Etude de Me Jean-Paul Gauthron
Notaire à Guérigny

Aux termes d'un acte reçu par Me Jean-Paul Gauthron, notaire à Guérigny, le 15 Novembre et 2 décembre 2013, enregistré à la Recette des impôts de Nevers le 6 décembre 2013, bordereau 2012/1472, case n°4, extrait 3301, a été constituée une société civile immobilière, ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SCI RL BOURGOGNE
Siège social : Fourchambault (Nièvre) 9 Rue Jean Jaurès
Durée : 99 années
Objet social : La gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par voie de location ou autrement de tout terrain, immeuble ou fraction d'immeuble dont elle pourra devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'apport en nature d'échange ou toute autre opération.
Capital social : 10.000,00 € en numéraire
Gérant : Madame Danuta Liszczynski demeurant à Fourchambault (Nièvre) 9 Rue Jean Jaurès
Parts sociales : Elles ne peuvent être cédées entre vifs, qu'avec l'agrément de la collectivité des associés. Cette restriction ne s'applique pas aux cessions faites entre associés, ascendant ou descendant.
La société sera immatriculée au R.C.S Nevers.
Pour avis et mention.
Me Jean-Paul Gauthron, notaire.

AL585011444

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SAS CAMPING DU LAC
Forme sociale : SAS
Capital social : 8 000 €
Siège social : Le Bourg , 58230 Saint Agnan
Objet social : Exploitation de fonds de commerce de camping ; bazar ; caravaning ; bar ; restaurant ; épicerie
Durée : 99 ans
Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix
Transmission d'actions : Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés
Président : Mme Liliane Lybaert dt à Saint Agnan (58), Le Bourg
Directeur Général : Mr Elie Naessens dt à Saint Agnan (58), Le Bourg
Immatriculation : RCS de Nevers
Le Président

AL585011445

APPORTS

SARL SL SPERANZA

au capital de 15 000 €
Siège social : 32 rue du Champ de Foire
58000 Nevers
792 731 598 RCS Nevers

Suivant contrat d'apport du 30 Septembre 2013, Mr Laurent Nourry demeurant 32 rue du Champ de Foire, 58000 Nevers, a apporté une branche d'activité de son entreprise individuelle à la SARL SL SPERANZA à savoir la vente d'articles de chaussures, textiles, vêtements et plus généralement tout ce qui concerne l'habillement sis 32 rue du Champ de Foire, 58000 Nevers, lui appartenant par suite à sa création en date du 1er février 2010. Ledit apport est réalisé à compter rétroactivement du 1er avril 2013.
La valeur nette totale des éléments incorporels, corporels, de l'actif circulant, déduction faite du passif correspondant, apportés, s'élève à quarante deux mille euros (42 000€).
Pour avis

AL585011319

DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL JL 58

Société à responsabilité limitée
Société absorbée
Siège social : 58000 Varennes Vauzelles
513 438 259 RCS Nevers

Avis de dissolution
Aux termes d'une délibération en date du 11/12/13, l'assemblée générale extraordinaire des associés de ETS ALABEURTHE FRERES société absorbante, SAS au capital de 120.000 euros, ayant son siège social à Sury en Vaux (18300) immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 775 068 976 RCS Bourges, a approuvé le projet de fusion établi le 30/10/13 avec JL 58, société absorbée, les apports effectués et leur évaluation. La société ETS ALABEURTHE FRERES, absorbante, étant propriétaire de la totalité des parts sociales émises par JL 58, société absorbée, depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion au greffe du tribunal de commerce de Bourges et celui de Nevers, la société JL 58, absorbée, a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion. Avis sera fait au RCS de Nevers.

AL585011363

SARL L'AUBERGE DU CRESCENT

en liquidation
au capital de 5000 euros
Siège : Le Bourg
58140 Marigny l'Eglise
RCS Nevers 529078990

Suite A.G.E du 06-12-2013 et à compter du 03-09-2013: Approbation des comptes de liquidation. Quitus au liquidateur, décharge de son mandat. Clôture de liquidation. Radiation de la société. Dépôt comptes de liquidation au RCS de Nevers.

AL585011439

L'ENTREPOT SARL

au capital de 7000 euros,
20 rue du 14 Juillet
58200 Cosne-Cours-sur-Loire
487 566 234 RCS Nevers.

L'AGE du 16/09/2013 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 16/09/2013, nommé liquidateur M. Amad Farid, 8 imp de la source 58200 Les Grands Maraux, et fixé le siège de la liquidation au siège social. Dépot au RCS de Nevers.

AL585011452

MODIFICATION DE CAPITAL

SARL SL SPERANZA

au capital de 15 000 €
Siège social : 32 rue du Champs de foire
58000 Nevers
792 731 598 RCS Nevers

Aux termes du procès-verbal de l'A.G.E du 20 octobre 2013, il résulte que le capital social a été augmenté par apport en nature de 42 000 €, pour être porté à 57 000 € et ce avec effet rétroactif au 1er avril 2013.
L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
Ancienne mention : capital : 15 000 €
Nouvelle mention : capital : 57 000 €
Dépôt au RCS de Nevers

AL585011318

SCEA DES CHARMILLES

Chevannes, 58660 Coulanges les Nevers
RCS Nevers 492.333.307

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire à effet du 5 novembre 2013, il a été procédé à l'entrée de l'associée, cogérante, Mme Gaillard Mylène, domiciliée Chevannes, 58660 Coulanges les Nevers et à l'augmentation de capital le portant à 346.500 euros
Pour avis, la gérance

AL585011431

NOMINATION

APERAM ALLOYS IMPHY

Société par actions simplifiée
à associé unique
au capital de 35 038 200 euros
Siège social
avenue Jean Jaurès 58160 Imphy
440 326 692 RCS Nevers

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 28 juin 2013, l'associé unique a approuvé la décision de nomination de M. Philippe Darmayan demeurant 18 rue Arnaud Moisan 75015 Paris en qualité de président, nommé par intérim en date du 6 novembre 2012, en remplacement de M. Julien Burdeau démissionnaire.
Pour avis

AL585011434

SUCCESSION

Avis
La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or, Administratrice Générale, France Domaine - Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée par le tribunal de grande instance de Nevers, curateur des successions de :
- en date du 07/11/2013,
. Mme Denise Jeannine BONDAZ célibataire, décédée le 04/10/2012 à Varennes Vauzelles, réf 5914
. Mme Suzanne Marie GILBERT célibataire, décédée le 09/04/2012 à Pougues les Eaux, réf 13.5915
- en date du 14/11/2013 :
. M. Jacqui Bernard VERAT célibataire, décédé le 30/07/2012 à St Pierre le Moutier, réf 13.5930
. M. Jacques BARANTHON célibataire, décédé le 06/03/2013 à Nevers, réf 13.5931
Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL585011442

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

AKS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 7622.45 €
Siège social : 35 rue Saint Benin
Nevers (58)
RCS : Nevers 424 905 115 (1999 B 183)

Suivant délibération de l'assemblée générale ordinaire en date du 1er décembre 2013, Monsieur Poncet Serge, demeurant 16 route de Bourgogne, 58000 Saint Eloi, a été nommé en qualité de gérant en remplacement de Madame Foucault Nicole, démissionnaire, à compter de ce même jour.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis, le représentant légal,

AL585011433

Avis de modification
La société à responsabilité limitée
RCS Nevers n° 788656247,
Pompes Funèbres Gaudry
au capital de 100 €, sise, 4, allée de Neubrandenburg à Nevers
Au terme d'une assemblée générale ordinaire en date du 1er novembre 2013, les associés ont désigné, en qualité de gérant, à compter du 1er novembre 2013 et pour une durée indéterminée, Mme Svetlana Altoukhova, demeurant, 53, rue Ségoffin, 92400 Courbevoie en remplacement de Madame Micheline Gaudry démissionnaire.
Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis et mention
Madame Svetlana Altoukhova
Gérante

AL585011441

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

JARDINS DE SAINT GERMAIN

Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 100 euros
Siège social : 21 route de la messagerie, Ruissotte, 89630 Saint Germain des Champs transféré 2 Bis route de Sauvigny le Bois, 89200 Avallon
RCS Auxerre 532 947 660

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 31 octobre 2013, la collectivité des associés a :
- décidé d'ajouter à l'objet social de la société les activités suivantes : le négoce de végétaux, la location de matériel et de jardinage,
- décidé de transférer le siège social initialement 21 route de la messagerie, Ruissotte, 89630 Saint Germain des Champs au 2 Bis route de Sauvigny le Bois - 89200 Avallon,
- constaté la démission de Monsieur Jean LOYER de ses fonctions de gérant à compter du 31 octobre 2013,
- nommé Madame Catherine Biarez, née le 21 novembre 1971 à Nyons (Suisse), demeurant 10 cours de Valaurie, 26130 Saint Paul Trois Châteaux, aux fonctions de gérante à compter du 31 octobre 2013.
Pour avis, la gérance.

AL895011311

CENTRALE D'ASSURANCES FAMILIALES

Société à responsabilité limitée
à associé unique au capital
de mille euros (1.500,00 €)
Siège social
30 Avenue Vauban 89100 Sens
750 402 356 RCS Sens

Aux termes des décisions du 30 octobre 2013, l'associé unique :- a décidé de transférer le siège social de la Société du 30 Avenue Vauban à Sens (89100) au 5 Rue Romain Rolland à Villeblevin (89340) à compter du 01/11/2013, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
- A décidé de modifier la dénomination sociale à compter du 01/11/2013comme suit :
Ancienne dénomination sociale :
CENTRALE D'ASSURANCES FAMILIALES
Nouvelle dénomination sociale :
GROUPE D'ASSURANCES ET DEPREVOYANCE
et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
La gérance.

AL895011569

MAYENNE 40

Société civile immobilière
au capital de 1 000 €
Siège social
71 B rue du Général de Gaulle
93370 Montfermeil
432 314 524 RCS Bobigny

D'un PV d'AGE du 01/12/2013, il résulte que :
- le siège social a été transféré, à compter du 01/12/2013, de 71 B rue du Général de Gaulle, Montfermeil (Seine Saint Denis), à Vinneuf (Yonne) 4 rue du Grand Lac.
En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.
Radiation au RCS de Bobigny et nouvelle immatriculation au RCS d'Auxerre.
Objet de la SCI : (figurant dans les statuts)
La société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Durée de la SCI : 99 années à compter de son immatriculation (18/07/2000).

AL895011580

LE SAVOIR PEINDRE

SARL au capital de 5 000 euros
18 Route de Fregers 89150 St Valerien
507 566 933 RCS Sens

Par décision du 7/10/2013, l'AGE a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de tous travaux de maçonnerie, de menuiserie, pose de fenêtre, de charpente, couverture, isolation intérieur extérieur, placo, de plomberie et d'électricité en sous traitance et de tous travaux secondaire.et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. De plus l'AGE a décidé de remplacer à la dénomination sociale «LE SAVOIR PEINDRE» par «LSP RENOVATION» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

AL895011585

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 02/12/2013 prononçant la résolution du plan et ouvrant une procédure de liquidation judiciaire au profit de **Monsieur Luc Etienne LE HUU** 15 chemin de St Jacques 89450 Asquins (entreprise générale de bâtiment). RCS Auxerre 379630882. CIP3507. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL895011586

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 02/12/2013 prononçant la liquidation judiciaire de **Monsieur Yannick Alain PAGE** 3 Rue de la Porte d'en Haut 89160 Fulvy (chauffage, plomberie). RCS Auxerre 498089432. CIP 3505. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL895011587

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 02/12/2013 prononçant la liquidation judiciaire de la **SASU THE ET BASILIC** 3 rue de la Puisaye 89220 Rogny-les-Sept-Ecluses (épicerie). RCS Auxerre 522255397. CIP 3504. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL895011588

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 02/12/2013 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **Sàrl PGA PREFABRIQUES** route de Lézinnes 89160 Ancy-le-Libre (Fabrication, préfabrication de garages, d'abris de jardin). RCS Auxerre 528983455. CIP 3506. Administrateur : Maître Philippe CONTANT 7 rue du Pithou 10000 TROYES. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL895011589

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 02/12/2013 arrêtant le plan de redressement au profit de la **Sàrl LES JARDINS DE BAGATELLE** 13 rue de l'Horloge 89000 Auxerre (Commerce de fleurs, plantes). RCS Auxerre 507929289. CIP 3346. Commissaire au plan : la SELAS SEGARD-CARBONI 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre.

AL895011590

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 02/12/2013 homologuant la transaction autorisée par le Juge-Commissaire à la liquidation judiciaire de la **SAS SOCIêTê D'INJECTION TONNERROISE**. RCS Auxerre 405.399.692. CIP3435.

AL895011591

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 02/12/2013 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl ESPACE EDEN** 57-59 Avenue Jean Jaurès 89000 Auxerre. RCS Auxerre 538258880. CIP 3460

AL895011592

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 02/12/2013 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Bruno DAMAME** 9 ALLEE DU BOIS GARGAN 89200 Avallon. RCS Auxerre 400342986. CIP 3440

AL895011593

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 02/12/2013 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la SARL à capital variable **E.F.D.** 5 rue des Prés 89200 Avallon. RCS Auxerre 422517722. CIP 2139.

AL895011594

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 02/12/2013 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Armand BOHAIN** 41 rue Bienvenu Martin 89530 Saint Bris le Vineux. RCS Auxerre 442700696. CIP 2501.

AL895011595

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 02/12/2013 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Gilbert MARTINHO** 55 avenue Jean Jaurès 89000 Auxerre. RCS Auxerre 477514137. CIP 2897.

AL895011596

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 02/12/2013 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Madame Marie Christine BARBELENET** 15 Porte Auxerroise 89200 Avallon. RCS Auxerre 399158138. CIP 2999.

AL895011597

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 02/12/2013, prononçant la clôture après exécution du plan de cession de la **SA STE DE MOULAGE EXTRUSION DE MATIERES SPECIALES**: RCS Auxerre 332677590. CIP 753.

AL895011598

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 09/12/2013 arrêtant le plan de cession de la **SAS GOURAULT INDUSTRIES** 2 rue du Moulin de l'Arche 89170 Saint-Fargeau (Serrurerie, tôlerie, mécano-soudure, RCS Auxerre 341109833. CIP 3465) au profit de la SAS CLEANDRE. Ledit jugement a désigné comme tenue d'exécuter le plan la SELAS SEGARD CARBONI 16 RUE DE L'HORLOGE 89000 Auxerre

AL895011617

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 novembre 2013 à Bernouil, il a été constitué une société à responsabilité limitée.
Dénomination sociale : SARL FOURNILLON
Forme : Société à responsabilité limitée.
Objet : le négoce de vins ainsi que l'achat et la revente de raisins, moûts, bouteilles, vins.
Capital social : 8 000 euros.
Siège social : 34 Grande rue, 89360 Bernouil
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Gérants :- Mme Muguette Fournillon,
Demeurant 34 Grande rue, 89360 Bernouil,
- M. ric Fournillon,
Demeurant 2 route des Millois, 89360 Bernouil,
- M. Dominique Fournillon,
Demeurant 32 Grande rue, 89360 Bernouil,
- Monsieur Pascal Fournillon,
Demeurant 2 Grande rue, 89700 Vezannes.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis et mention, le gérant.

AL895011493

Par acte sous seing privé en date du 29/11/2013, il a été constitué une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : ROMACO
Capital : 500 €, divisé en 500 parts de 1 €.
Siège social : 83, rue des Fontaines, Hameau de Roussemeau 89500 Marsangy
Objet : la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, bail à construction ou autrement, de tous terrains ou biens immobiliers, bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
Durée : 99 ans.
Co-Gérants : Monsieur Olivier Maury et Madame Carine Maury demeurant ensemble à Marsangy(89500), 83 rue des Fontaines, Hameau de Roussemeau.
La société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL895011534

Par acte SSP en date du 15/11/2013, il a été constitué une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : OMJ
Capital : 1 000 €, divisé en 100 parts de 10 €.
Siège social : 12 rue des Mésanges 89100 Malay-le-Grand
Objet : la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, bail à construction ou autrement, de tous terrains ou biens immobiliers, bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
Durée : 99 ans.
Gérant : Monsieur Olivier Perrotin demeurant à Malay-le-Grand (89100), 12 rue des Mésanges.
La société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL895011538

Par acte SSP en date du 29/11/2013, il a été constitué une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : DBM
Capital : 1 000 €, divisé en 100 parts de 10 €.
Siège social : 7, Place Jean Jaurès 89100 Sens
Objet : la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, bail à construction ou autrement, de tous terrains ou biens immobiliers, bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
Durée : 99 ans.
Co-Gérants : M. Massimiliano Di Benedetto demeurant à Sens (89100), 14 bis, rue de la Grande Juiverie et M. Marcello Di Benedetto demeurant à Sens (89100), 4 rue André Gateau.
La société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL895011544

Par acte SSP en date du 03 décembre 2013, il a été constitué une société à responsabilité limitée aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : LA DOLCE VITA
Capital : 10 000 €, divisé en 1 000 parts de 10 €.
Siège social : 7 Place Jean Jaurès 89100 Sens
Objet : Toutes activités se rapportant à la restauration, plats à emporter, licence IV.
Durée : 99 ans.
Co-Gérants : M. Massimiliano Di Benedetto demeurant à Sens (89100), 14 bis, rue de la Grande Juiverie et M. Marcello Di Benedetto demeurant à Sens (89100), 4 rue André Gateau.
La société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL895011545

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 4 décembre 2013 à Fleys, il a été constitué une société par actions simplifiée.
Dénomination sociale :JEREMY VENON
Forme : Société par actions simplifiée.
Objet : Le négoce de vins, l'achat et la revente de raisins, moûts, clairs, bouteilles, vins et toutes boissons alcoolisées,
Toutes prestations de services viticoles, agricoles ou autres,
L'activité de courtier et commissionnaire en vins.
Capital social : 1 000 euros.
Siège social : 10 rue des Prégirots, 89800 Fleys.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Président : M. Jérémy Venon, demeurant 10 rue des Prégirots, 89800 Fleys.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis et mention, le gérant.

AL895011570

Par acte sous seing privé en date du 2 décembre 2013, il a été constitué une société à responsabilité limitée dénommée : SARL CONSEILS ET RENOVATION DE L HABITAT 89 présentant les caractéristiques suivantes :
Capital social : 7 500 €, constitué uniquement d'apport en numéraire.
Siège : ZAC des Vaugillettes 1 boulevard des Noyers Pompons 89100 Sens.
Objet : - travaux d'isolation, rénovation de toitures, traitement de charpentes, ravalement de façades, traitement de l'humidité et généralement toutes activités complémentaires ou connexes en rapport avec la rénovation de l'habitat.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation.
Gérants : Mr Vincent Quintana né le 11 avril 1988 à Nantes (44), demeurant 6 avenue des Epicéas 44300 Nantes, Mr Julien Lequeux né le 27 mars 1986 à Nantes (44), demeurant 2 rue Rabelais 44000 Nantes et Mr Samuel Chiron né le 31 janvier 1978 à Nantes (44) demeurant 13 rue Fleuve Amour 44470 Carquefou.
La société sera immatriculée au greffe du Tribunal de commerce de Sens.
Pour insertion

AL895011581

CONVOCATION

RENOVER FUTE

Avis est donné de la constitution de la SARL Unipersonnelle
Nom commercial: Rénover Futé au Capital de 1500€
Siège social : 31 rue des lombards, 89340 Chaumont
Objet social : La vente et l'installation de menuiseries et d'isolations
Gérant : Monsieur Cyril Delaurent, 31 rue des lombards, 89340 Chaumont
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL895011603

DISSOLUTION LIQUIDATION

A.H CONSEILS

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 1 000 euros
Siège : 26 Rue Jean Cousin
89100 Soucy
528 453 814 RCS Sens

Aux termes d'une décision en date du 30/09/2013, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/09/2013 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur André Hennard, demeurant 26 Rue Jean Cousin 89100 Soucy, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 26 Rue Jean Cousin 89100 Soucy. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL895011525

A.H CONSEILS

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 1 000 euros
Siège : 26 Rue Jean Cousin
89100 Soucy
528 453 814 RCS Sens

Aux termes d'une décision en date du 30/09/2013, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture de la liquidation à compter du 30/09/2013.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens,

Société ARCHIBALD

Résidence Le Palais
1, Rue de l'Épée 89100 Sens

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES
Article R. 625-3 du code de commerce

au titre de la procédure suivante :
STRULIK SA
Redressement Judiciaire du 02/08/2011
Liquidation Judiciaire du 29/11/2011
41, Rue du Paradis 89300 Joigny
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 29 octobre 2013.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL895011385

au titre de la procédure suivante :
LA TOURTERELLE SARL
Liquidation Judiciaire simplifiée du 12/03/2013
Chaussée de l'Etang 89150 Vallery
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 28 octobre 2013.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL895011386

au titre de la procédure suivante :
MAUCHAUSSE Mickaël
Liquidation Judiciaire simplifiée du 23/10/2012
7, Place de la Mairie 89500 Armeau
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 5 avril 2013.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL895011387

au titre de la procédure suivante :
LABORATOIRE DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES DE MIGENNES
Redressement Judiciaire du 15/05/2012
Liquidation Judiciaire du 14/05/2013
20, Rue Olympe de Gouges 89400 Migennes
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 23 octobre 2013.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL895011388

au titre de la procédure suivante :
BOURDON Loïc
Redressement Judiciaire du 27/03/2012
Liquidation Judiciaire du 24/04/2012
'BLAM' 2 bis, Rue de Bray 89140 Courlon sur Yonne
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 31 octobre 2013.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL895011389

en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL895011526

SCI MONTROUGE

SCI au capital de 762, 25 €
Siège social
27, rue Rougemont, 89700 Tonnerre
410 322 747 RCS d' Auxerre

L'AGE du 30/11/2013 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30/11/2013, nommé en qualité de liquidateur M. Balosso Pierre, demeurant 48 bis, rue Paul Jozon, 77300 Fontainebleau et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. La correspondance est à adresser au 48 bis, rue Paul Jozon, 77300 Fontainebleau.
L'AGO du 30/11/2013 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/11/2013.
Radiation du RCS d' Auxerre

AL895011568

L'AGE du 30/11/13 de la SAS ANTENNE PYLONE SECURITE, au capital de 7 000 euros, dont le siège social est à Villemanoche (89140), 3, rue de la Métairie, 531 405 173 RCS Sens, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour.
A été nommé comme liquidateur M. Antonio Manuel Dos Santos, domicilié à Villemanoche (89140), 3, rue de la Métairie.
Le siège de liquidation est fixé au siège social.
Le dépôt légal sera effectué au RCS de Sens.

AL895011571

FRANCE CONSEILS SASU

au capital de 100 euros
4 rue St Jacques 89300 Joigny
753 801 984 RCS Sens.

Le 27/11/2013, l'associé unique a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 27/11/2013, nommé liquidateur M. Soret Patrick, 37 rue de Villeneuve sur Yonne 89500 Les Bordes et fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur. Dépot au RCS de Sens.

AL895011572

FRANCE CONSEILS SASU

en liquidation
au capital de 100 euros
4 rue St Jacques 89300 Joigny
753 801 984 RCS Sens

Le 27/11/2013, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation à compter du 30/11/2013. Dépôt au RCS de Sens.

AL895011573

FIDUCIAL SOFIRAL

Fiducial Sofiral
Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

C.F.M.D.

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège : Le Moulin d'En Bas, 89330 Saint Julien du Sault
RCS Sens 499 282 309

Aux termes d'une décision en date du 3 décembre 2013, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2013 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Madame Claude Ferreux, demeurant Le Moulin d'en Bas 89330 StJulien du Sault, associée unique, exercera à compter du 31 décembre 2013 les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé Le Moulin d'En Bas, 89330 Saint Julien du Sault. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis Le Liquidateur

AL895011574

PRECIOUS TALES

SAS au capital de 10000 €
Siège social : 9 rue de l'Eglise,
89300 Saint-Aubin-sur-Yonne
518 202 064 RCS de Sens

L'AGO du 30/11/2013 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/11/2013.
Radiation au RCS de Sens

AL895011575

Le PV du 30.11.13 a décidé la dissolution anticipée de la SCM POTTIER BERGAMASCHI, siège 7 rue GI Dubois 89100 Sens, à compter du 30.11.13; liquidateur Pottier Cyrille 28 rue Dautine 89500 Marsangy; formalités RCS Sens.

AL895011602

GG TECH COMMUNICATIONS

Société à Responsabilité Limitée à associé unique en liquidation
Au capital de : 2.000 euros
Siège social :
16, rue des Rossignols, 89500 Egriselles le Bocage
492 798 822 RCS Sens

Suivant procès-verbal en date du 25.11.2013, l'Associé Unique constate que les opérations de liquidation sont closes, donne quitus de sa gestion au liquidateur et prononce la clôture de liquidation à compter du même jour.
La société sera radiée auprès du R.C.S. de Sens.
Pour avis.
Le liquidateur.

AL895011584

VALCARB

Société Ã Responsabilité Limitée au capital de 8 000 euros
Siège social : RN 6 Route de Lyon
89200 Avallon
479 286 254 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 28 novembre 2013, l'assemblée générale décide la dissolution anticipée de la société à compter du 28 novembre 2013 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.
Elle nomme comme liquidateur M. Alain Asclet, demeurant Lieu Dit Le Bourg, 21390 Dompierre en Morvan, à qui a été conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.
Les correspondances concernant la liquidation seront envoyées au Lieu Dit Le Bourg, 21390 Dompierre en Morvan.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Auxerre.
Pour avis

AL895011614

MODIFICATION DE CAPITAL

Octav

Société d'Avocats
8, rue Camille Lenoir
51100 Reims

COMPTOIR AUTOMOBILE ICAUNAIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 110.000 euros
Siège social
184 avenue de Sénigallia 89100 Sens
509 380 804 RCS Sens

Réduction de capital
Par délibération en date du 27/11/2013, l'Assemblée Général Extraordinaire a décidé de réduire le capital social par voie de rachat et annulation de 100 parts sociales, et en conséquence, le capital social se trouve ramené à la somme de 100.000 €.
La modification des statuts appelle la publication des mentions suivantes :
Capital social
Ancienne mention : « Le capital social est fixé à la somme de cent dix mille euros (110.000 €). »
Nouvelle mention : « Le capital social est fixé à la somme de cent mille euros (100.000 €). »
Les actes et pièces sont déposés au Registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis

AL895011605

DOMAINE HEIMBOURGER

Société civile au capital de 125 250 euros
Siège social : 89800 Saint Cyr les Colons
327 312 914 RCS Auxerre

L'assemblée générale extraordinaire du 29 novembre 2013 a décidé d'augmenter le capital social de 31 305 euros, ce qui a pour effet de porter celui-ci à la somme de 156 555 euros.
Pour avis, la gérance.

AL895011607

TRANSFERT DE SIÈGE

A LA FONTAINE DE BERNN

SARL au capital de 129580 Euros
2 Rue de la Fontaine,
10130 Bernon
384042321 R.C.S. Troyes

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 5 Novembre 2013 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 3 rue des Promenades, 89740 Cruzy le Chatel à compter du 5 novembre 2013.
Gérance : Monsieur Denis Petit, demeurant 2 rue du Paradis, 10210 Chesley
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Troyes

AL895011616

NOMINATION

LES RAPIDES DE BOURGOGNE

Société par Actions Simplifiée au capital de 610.505 euros
Siège social : 3 rue des Fontenottes ZAC des Mignottes 89000 Auxerre
315 350 199 RCS Auxerre

Par PV des Décisions de l'Associé Unique du 24.10.2013, M. Jean-Luc Jacob, demeurant 1 Grande Rue 21420 Echevronne, est nommé en qualité de Président, en remplacement de M. Pascal Favre. Le dépôt prescrit par la loi sera effectué au RCS de Auxerre.

AL895011579

FORCLUM BOURGOGNE

SA au capital de 1 642 465 €
Siège social
ZI Plaine des Isles
89 000 Auxerre
425 720 091 RCS Auxerre

Par lettre en date du 28 Août 2013, la société Eiffage Energie SAS, Administrateur à nommer en qualité de représentant M. Frédéric Carmillet demeurant 29bis rue de Wattignies 59139 Noyelles Les Seclin en remplacement de M. Bernard Lemoine.

AL895011601

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 31 décembre 2013 il a été mis fin à la location gérance, consentie par acte sous seing privé à Thorigny sur Oreuse en date du 1 décembre 2012, pour une durée de 12 mois renouvelable par tacite reconduction, entre : la société RAYO, au capital de 7622.45 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens sous le numéro 390294882, domiciliée 12 rue de la division Leclerc Thorigny sur Oreuse représentée par Madame Yolaine Ondet,
au profit de
Monsieur Maurizio Coniglio, 18 rue Breard, 89190 Villeneuve l'archevêque portant sur un fonds de commerce de : bar restaurent sis et exploité au 12 rue de la Division Leclerc, 89260 Thorigny sur Oreuse
Pour unique insertion

AL895011599

CESSION

Suivant acte sous seing privé en date à Auxerre du 28 novembre 2013, enregistré au SIE de SENS, Pôle Enregistrement, le 2 décembre 2013, bordereau n° 2013/932, case n° 7,
La société ETABLISSEMENTS BERNI, société anonyme au capital de 62 504,10 euros, dont le siège social est rue Saint Aventin 10150 Creney-Près-Troyes, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 706 980 216 RCS Troyes
a cédé à la société PANEL AUTO 89, société par actions simplifiée au capital de 2 500 euros, dont le siège social est 13 Avenue de Lorrach 89100 Sens, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 798 579 447 RCS Sens,
la branche de fonds de commerce de vente, négoce, entretien, réparation, de véhicules neufs et d'occasion, et notamment de véhicules de marques « BMW » et « MINI », ainsi que de vente de lubrifiants, de pièces de rechange et de tous accessoires pour automobiles, et d'exploitation de services se rapportant auxdites activités, dont celle de location de véhicules, se rattachant aux établissements sis
- 13 Avenue de Lorrach 89100 Sens,
- 24 Boulevard Vaulabelle 89000 Auxerre,
moyennant le prix de 625 000 euros.
Le transfert de propriété et de jouissance de la branche de fonds de commerce a été fixé au 28 novembre 2013, date de signature de l'acte.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publicités légales, pour la validité :
- d'une part, dans le ressort du siège social du Cédant, en l'étude des huissiers Jean-Marc Gobet, Christophe Clément, Nathalie Fery : SCP Jean-Marc Gobet, Christophe Clément, Nathalie Fery, huissiers de justice associés, 44 boulevard Gambetta, BP 4008 10013 Troyes,
- d'autre part, dans le ressort de l'établissement secondaire du Cédant à Auxerre, au cabinet de Maître Philippe Guégan, Avocat au Barreau de Auxerre, savoir : 7 rue Alexandre Marie 89000 Auxerre,
- enfin, dans le ressort de l'établissement secondaire du Cédant à Sens, à l'adresse de la société Panel Auto 89, savoir : 13 Avenue de Lorrach 89100 Sens,
et, pour la correspondance :
au cabinet de Maître Philippe Guégan, Avocat au Barreau de Auxerre, savoir : 7 rue Alexandre Marie 89000 Auxerre.
Pour avis

AL895011576

Les offres d'emploi de l'APECITA

AN010255 - HAUTE-SAONE
CONSEILLER INSTALLATION H/F
OPA. Aura en charge : l'accueil et l'accompagnement des porteurs de projet à l'installation. La co-animation du Point Info Installation. La réalisation d'études et le montage de projets économiques et financiers, principalement dans le domaine des installations Cadre Familial. La réalisation des PDE et avenants. L'instruction des dossiers JA. L'accompagnement réglementaire. L'aide aux déclarations PAC. Formation supérieure agricole. Expérience dans le conseil à l'installation appréciée. Rigueur, autonomie et esprit d'équipe. Connaissance des organisations agricoles. Connaissance de l'économie des exploitations agricoles. Capacité d'animation et sens de l'écoute. Maîtrise de l'outil informatique Pack office. Capacité de rédaction et de synthèse. CDD 6 mois. Poste basé à Vesoul. Entrée en fonction dès que possible.

AN010245 - COTE D'OR
CONSEILLERS D'ENTREPRISE H/F
Entreprise membre du premier réseau associatif national de conseil et d'expertise-comptable, spécialisé dans ces métiers auprès de ses 4200 clients (entreprises agricoles, TPE, PME, services, artisans, commerçants, professions libérales, associations). Rattaché(e) au Responsable de secteur, en étroite collaboration avec l'équipe de comptables et le conseil juridique, vous gérez un portefeuille de clients agriculteurs et TPE dans une démarche d'accompagnement. A leur écoute, vous êtes force de proposition et moteur de leurs évolutions. Vous les accompagnez dans leurs projets : création-reprise, développement et transmission. Vous réalisez des études dans les domaines économiques, techniques et financiers. De formation supérieur (Ecole d'ingénieur agri/agro, Ecole de commerce, BTS/DUT avec expérience), vous justifiez d'une première expérience réussie acquise idélament au sein d'une association de gestion et de comptablité, d'une banque ou d'un organisme consulaire.Votre force de proposition et vos aptitudes relationnelles seront les atouts de votre réussite. Poste sur semur en Auxois (avec déplacements sur l'axe Semur-Châtillon) Second poste sur Dijon

AN010237 - TERRITOIRE DE BELFORT
ATTACHÉ TECHNICO COMMERCIAL H/F
Filiale d'un groupe qui développe son expertise en nutrition végétale et animale en faveur d'une agriculture de précision respectueuse de l'environnement. Sur un secteur à taille humaine, vous accompagnez vos clients agriculteurs en leur proposant les produits adaptés à l'optimisation de leur activité. Vous avez une première expérience commerciale réussie, idéalement en milieu agricole.

AN010286 - DOUBS
OUVRIER / TECHNICIEN EN ELEVAGE LAITIER AVEC PROJET D'INSTALLATION H/F
GAEC 40 VL région AOC Comté alt 700m quota 300 000. Bonne qualité génétique. Bons résultats techniques. Mise aux normes OK. Partager le travail quotidien : traite et soins du troupeau, gestion de l'exploitation. Conditions PROFOREA. Projet d'installation avant 01/07/2014 + capacité de racheter les parts sociales 70.000 €. Conditions / contrat PROFOREA 6 mois. Puis reprise des parts sociales. Revenus 1600 €/mois. 1WE/2.

AN010281 - BAS RHIN
CONSEILLER SPECIALISE CULTURES LEGUMIERES H/F
OPA. Dans le cadre d'une équipe de conseillers et en lien étroit avec les services de la Chambre d'Agriculture, vos missions consisterons à : Assurer le suivi technique des producteurs et/ou des groupes de producteurs de légumes de choux, d'alliacées et d'autres filières. Réaliser des expérimentations et la recherche de références (variétés, techniques de culture, produits...). Participer activement à la cellule BPE (Bonne Pratique d'Expérimentation). Rédiger des fiches et des flashs techniques. Apporter un conseil individuel et de groupe aux producteurs de légumes. Formation supérieure (ingénieur agri/agro, BTS avec expérience). Bonne connaissance du milieu agricole et de ses réalités. Expertise technique affirmée, rigueur et méthode. Aptitude au conseil et à la communication, goût du travail en équipe. Le dialecte serait un plus. Permis B et voiture nécessaires. CDI à pourvoir dès que possible. Déplacements à prévoir sur l'Alsace. Rémunération selon grille.

AN010275 - COTE D'OR
TECHNICO COMMERCIAL AGRICULTURE H/F
Groupe agro industriel. Au sein de l'équipe de vente, vous gérez et développez votre portefeuille de clients agriculteurs. Vous assurez la promotion et la vente d'une gamme complète d'engrais, semences et produits de protection des plantes. Vous développez également la collecte et administrez les contrats de partenariat. Licence commerciale/ingénieur. Exp. de la vente dans ce secteur. CDI.

AN010384 - BAS RHIN
OENOLOGUE CONSEIL H/F
Laboratoire d'analyse proposant prestation de service et accompagnement sur mesure à ses clients. Vous travaillerez en relation avec l'équipe pour animer et accompagner la clientèle du labo. DNO. Bonne maitrise technique, compétences en microbiologie, bonne connaissance des conditions de production en agriculture biologique appréciée. Grand sens de l'écoute et de la pédagogie, fort respect du produit, rigueur. CDI 35h hebdo

AN010236 - HAUTE-SAÔNE
ATTACHÉ TECHNICO COMMERCIAL H/F
Filiale d'un groupe qui développe son expertise en nutrition végétale et animale en faveur d'une agriculture de précision respectueuse de l'environnement. Sur un secteur à taille humaine, vous accompagnez vos clients agriculteurs en leur proposant les produits adaptés à l'optimisation de leur activité. Vous avez une première expérience commerciale réussie, idéalement en milieu agricole.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

▶ Sudoku

	6						5	
	7					9	3	8
	5			2				
					8			
1					3			9
7	8			4				
				5			9	
3			1	7				
		5			4		6	3

Résultat du précédent numéro

8	3	1	7	4	6	5	2	9
6	5	7	3	9	2	4	8	1
2	4	9	1	5	8	7	3	6
4	1	8	2	6	5	9	7	3
7	9	5	4	1	3	8	6	2
3	2	6	9	8	7	1	4	5
9	7	2	5	3	4	6	1	8
1	8	3	6	7	9	2	5	4
5	6	4	8	2	1	3	9	7

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
- chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Terres de Bourgogne

NOUVEAU
Votre abonnement 2014

Comment le préférez-vous ?

1 > Version Papier

2 > Version Numérique

3 > Version Papier + Numérique

BULLETIN D'ABONNEMENT
À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP77409 - 21074 Dijon cedex
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bougogne
☐ Je règle € par carte bancaire N° ___/___/___/___
date d'expiration: ___/___

Prénom _____ Nom _____
Raison sociale _____
Adresse _____
Lieu-dit _____ CP _____ Ville _____
Tel. _____ Fax _____
Mobile _____ Signature
Email:

☐ Je m'abonne à la version PAPIER
1 ○ Pour 1 an 100 € ○ Pour 2 ans 189 €
○ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 €
☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL _____

☐ Je m'abonne à la version NUMERIQUE
2 ○ Pour 1 an 50 € ○ Pour 2 ans 100 €
○ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 €
☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL _____

TÉLÉVISION

Sélection de la semaine du 14 décembre 2013 au 20 décembre 2013

Samedi 14

TF1
20.50 NRJ Music Awards. Divertissement présenté par Nikos Aliagas, avec Katy Perry, Will.I.Am, Stromae, Christophe Maé, Alex Hepburn, Keen V, ZAZ, Tal, Florent Pagny, etc.
23.50 Grey's Anatomy. Série ⓭.

France 2
20.45 Les 30 ans du Petit théâtre de Bouvard. Divertissement de Philippe Bouvard, avec Muriel Robin, Mimie Mathy, Michèle Bernier, Chevallier et Laspalès, Pascal Légitimus, Chantal Ladesou, Laurent Baffie, etc.
23.00 On n'est pas couché. Magazine de Laurent Ruquier.

France 3
20.45 À corde tendue. Téléfilm avec Bruno Wolkowitch, Pénélope-Rose Lévêque, Pierre Derenne (1h30).
22.40 La Belle au bois dormant. Ballet de Tchaïkovski, avec les danseurs de l'Opéra National de Paris.
23.55 Appassionata «Cendrillon». Opéra de Jules Massenet.

Arte
20.50 L'aventure humaine «Les secrets du Parthénon». Documentaire.
22.05 Pink Floyd «Behind The Wall». Documentaire.
23.25 Heino «Made in Germany».

M6
20.50 Once Upon a Time. Série avec Jennifer Morrison ⓭.

Canal +
20.55 Shadow Dancer ★★. Drame (2012) de James Marsh, avec Clive Owen, Andrea Riseboroug (1h38) ⓭. (Grands ados) (voir Sélection)

Dimanche 15

TF1
20.50 Hollywoo. Comédie (2010) de F. Berthe et P. Serieis, avec Florence Foresti, Jamel Debbouze (1h43).
23.00 Esprits criminels. Série avec Joe Mantegna ⓭.

France 2
20.45 Quantum of Solace. Thriller (2008) de Marc Forster, avec Daniel Craig, Olga Kurylenko, Judi Dench (1h42) ⓭.
22.35 Faites entrer l'accusé «Philippe Rivet, l'ambition mortelle». Magazine ⓭.

France 3
20.45 Les enquêtes de Murdoch : «Petits jeux entre ennemis», «Bons baisers de Paris», «Meurtre en modèle réduit», «Meurtre à l'institut». Série avec Yannick Bisson.
00.15 Sous le ciel de Paris. Comédie dramatique en NB (1950) de Julien Duvivier, avec Brigitte Auber (1h52).

Arte
20.45 Diamants sur canapé ★★★. Comédie (1961) de Blake Edwards, avec Audrey Hepburn, George Peppard (1h55). (voir Sélection)
22.35 À la recherche du prince charmant «Un conte de fées documentaire». Documentaire.

M6
20.50 Capital «Le luxe à petit prix». Magazine de Thomas Sotto.
23.00 Enquête exclusive «Quartier chic et nuits chaudes : Les secrets du Marais». Magazine.

Canal +
21.00 Football «Lyon/Marseille».

Lundi 16

TF1
20.50 Nos chers voisins «Avis de tempête». Téléfilm avec Martin Lamotte, Christelle Reboul.
22.45 New York, unité spéciale ⓭.
01.15 Au Field de la nuit, avec Mathilde de l'Écotais, Frédéric Anton et Christelle Brua, Jacques Dupont, Gérald Passédat, Jean-Michel Cohen, Antoine Westerman, Laurent Jeannin.

France 2
20.45 Castle. Série avec Nathan Fillion, Stana Katic.
23.00 Un œil sur la planète «Le miracle suisse». Magazine présenté par Étienne Leenhardt.
00.45 L'autre monde. Thriller (2010) de Gilles Marchand, avec Grégoire Leprince-Ringuet (1h41) ⓭.

France 3
20.45 Rungis, les maîtres du goût ★★. (voir Sélection)
23.50 La case de l'oncle Doc «Petits arrangements avec l'amour».

Arte
20.50 Buffet froid. Comédie (1979) de B. Blier, avec Gérard Depardieu, Bernard Blier (1h29).
22.20 Les herbes folles. Comédie (2008) de Alain Resnais, avec Sabine Azéma, André Dussollier (1h39).

M6
20.50 Le meilleur pâtissier : «La finale», «A vos fourneaux !». Divertissement avec Cyril Lignac, Mercotte et Philippe Conticini.

Canal +
20.55 Luther (1 et 2/4). Série avec Idris Elba ⓭.

Mardi 17

TF1
20.50 Mentalist : «La boîte», «Les nouvelles règles du jeu», «Le tueur le plus fort». Série avec Simon Baker, Robin Tunney ⓭.
23.40 Appels d'urgence «Vidéosurveillance : La nouvelle arme anti-délinquance». Magazine.

France 2
20.45 Le plus beau pays du monde ★★★. (voir Sélection)
22.30 Afrique sauvage ★★★. (voir Sélection)
00.15 Au clair de la lune «Hippolyte et Aricie». Opéra de J.-P. Rameau.

France 3
20.45 Louis la brocante «Louis et les pots cassés». Téléfilm avec Victor Lanoux, Charlie Nune, Évelyne Buyle.
23.30 Jimmy Rivière. Drame (2009) de T. Lussi-Modeste, avec Guillaume Gouix, Béatrice Dalle (1h30) ⓭.

Arte
20.50 Les demoiselles du swing. Téléfilm en VO avec Andrea Osvart, Lotte Verbeek, Elise Schaap (3h30).

M6
20.50 La France a un incroyable talent «La finale des champions». Magazine avec Sophie Edelstein, Dave, Gilbert Rozon et Andrée Deissenberg.
00.20 Les parrains. Comédie (2005) de Frédéric Forestier, avec Gérard Lanvin, Jacques Villeret (1h37).

Canal +
20.55 Thérèse Desqueyroux. Drame (2012) de Claude Miller, d'après François Mauriac, avec Audrey Tautou, Gilles Lellouche (1h46) ⓭.

Mercredi 18

TF1
20.50 Esprits criminels : «Les frères Hotchner», «Le Réplicateur», «L'offre et la demande», «Tous pour elle». Série avec Joe Mantegna, Matthew Gubler ⓭.
00.10 Dr House. Série avec Hugh Laurie ⓭.

France 2
20.45 Brassens, la mauvaise réputation ★★. Téléfilm avec Stéphane Rideau, Marie-Anne Chazel, Bruno Lochet (1h32). (voir Sélection)
22.25 Un jour, un destin «Georges Pompidou, la maladie du pouvoir». Magazine présenté par Laurent Delahousse.

France 3
20.45 Football «Coupe de la Ligue : À chaque région son match (8es de finale)».
23.55 Les chansons d'abord. Magazine de Natasha St-Pier.

Arte
20.50 Man on the Moon. Comédie dramatique (1999) de Milos Forman, avec Jim Carrey, Danny DeVito (1h54).
22.45 Bloody daughter.

M6
20.50 Ice Show «La finale». Divertissement avec Philippe Candeloro, Surya Bonaly, Sarah Abitbol, Gwendal Peizerat.
23.15 Ice after Show.

Canal +
20.55 The Impossible ★★★. Drame (2012) de Juan Antonio Bayona, avec Naomi Watts, Ewan McGregor (1h49) ⓭. (voir ci-dessous)

Jeudi 19

TF1
20.50 Section de recherches. Série avec Xavier Deluc, Virginie Caliari, Chrystelle Labaude.
00.10 Les experts, Miami. Série ⓭.
02.45 Shakespeare in love. Comédie dramatique (1998) de John Madden, avec Gwyneth Paltrow, Joseph Fiennes (2h05) ⓭.

France 2
20.45 Envoyé spécial : «Ma vie en location», «Le sexe des jouets». Magazine de Guilaine Chenu et Françoise Joly.
22.20 Complément d'enquête «Médias : La dictature du rire». Magazine présenté par Benoît Duquesne.
23.25 Marc Lavoine «Palais des sports 2013». Concert.
00.40 W., l'improbable président. Comédie dramatique (2008) de Oliver Stone, avec Josh Brolin (2h04) ⓭.

France 3
20.45 Titanic. Drame (1997) de James Cameron, avec Leonardo DiCaprio, Kate Winslet, Billy Zane, Kathy Barnes (3h05).

Arte
20.50 Dostoïevski (6 et 7/7). Série avec Evgueny Mironov (2h).
22.45 Voyage au centre de la mer.
23.40 Le monde est un village.

M6
20.50 L'apprenti sorcier. Fantastique (2010) de Jon Turteltaub, avec Nicolas Cage, Jay Baruchell (1h45).
23.05 Michael Jackson's this is it. Documentaire (2009) de Kenny Ortega (1h47).

Canal +
20.55 Scandal (22/22 et 1/11) ⓭.

Vendredi 20

TF1
20.45 Masterchef «La finale», avec F. Anton, Yves Camdeborde, A. Chaignot, S. Demorand, et avec Philippe Labbé.
23.25 Masterchef se met à table. Divertissement avec Frédéric Anton.

France 2
20.45 Deux flics sur les docks : «Les anges brisés», «Lignes blanches». Téléfilm avec Jean-Marc Barr, Bruno Solo, Mata Gabin, Liza Manili (3h03) ⓭.

France 3
20.45 300 chœurs pour les fêtes «Les artistes font leur show». Divertissement avec Michel Fugain, Hugues Aufray, Elodie Frégé, Roch Voisine, Anggun, Les Stentors, Tal, Natasha St-Pier, Chico et les Gypsies, Florent Mothe, Les Petits Chanteurs à la croix de bois, Le Chœur sans frontière, Le Chœur de France, le Choeur Aposiopée, Family One, Gospel Voices, World Child, Les Petits Chanteurs d'Asnières, Les Copains d'Accords, etc.
23.35 La guerre d'Hollywood 1939-1945 (2/2) «Sur tous les fronts» ⓭.

Arte
20.50 Tom Sawyer. Téléfilm avec Louis Hofmann, Leon Seidel (1h42).
22.35 Breaking Bad (6, 7 et 8/8). Série avec Bryan Cranston, Aaron Paul.

M6
20.50 NCIS, enquêtes spéciales. Série avec Mark Harmon ⓭.

Canal +
20.55 Le débarquement. Divertissement avec Jean Dujardin, Gilles Lellouche, Guillaume Canet, Nicolas Bedos, Laurent Lafitte, Malik Bentalha, François Damiens, etc.

SÉLECTION



Le plus beau pays du monde - C'est toujours le même éblouissement lorsqu'on contemple les merveilles dont regorge notre beau pays. Ce sont ces merveilles et, surtout, leur variété, qui permettent aux animaux sauvages d'y vivre en toute tranquillité. La France sauvage est filmée avec tendresse et humour par Frédéric Fougéa (avec la collaboration de Jacques Malaterre) grâce à des moyens techniques extraordinaires qui permettent de saisir les moindres détails de la vie quotidienne de ces ours, marmottes, oies, écureuils, cerfs, etc. Des images splendides, soutenues par un commentaire malicieux, nous font partager des moments intimes de ces animaux. Telle cette amitié entre deux cerfs, qui oublient tout pour se battre à la saison des amours, avant de redevenir les meilleurs amis du monde ! Ou bien cette jeune oie rebelle qui fait l'école buissonnière, tandis que sa famille vole en escadrille. Enfin, cette larve aquatique qui se tranforme, pendant la nuit, en libellule. Et l'on découvre les humains qui protègent et soignent cette faune sauvage. Ce splendide documentaire est suivi de «Afrique sauvage», qui montre l'extraordinaire variété de la faune des déserts et des savanes, et souligne les aspects surprenants, émouvants et cocasses de la vie des animaux. Si la France est le plus beau pays du monde, l'Afrique n'est pas en reste... ***Mardi 17, sur France 2, à 20h45.***

Shadow dancer - Dans les années 90, Colette McVeigh est arrêtée et contrainte de trahir ses frères de l'IRA. Dans ce face-à-face poignant, entre un agent du MI5 et une terroriste irlandaise, la politique n'est pas le sujet. Car ce qui intéresse James Marsh, un célèbre documentariste, ce sont les débats de conscience qui se posent à tout combattant, comme aux policiers. Portée par une interprétation tendue, avec la remarquable Andrea Riseborough, cette œuvre bouleversante pose beaucoup de questions, sans jamais donner de réponses, et c'est ce qui fait sa force. ***Samedi 14, sur Canal +, à 20h55.***

Diamants sur canapé - La belle et charmante Holly Golightly décide, un jour,de quitter son vieux mari, pour tenter de mener une nouvelle vie à New York. Là-bas, elle rencontre un écrivain qui tombe littéralement sous son charme. Avec cette adaptation d'une nouvelle de Truman Capote, Blake Edwards signe une comédie brillante et et pleine de charme, mais un peu déconcertante. Sa mise en scène est classique, mais très élégante, et les dialogues sont souvent d'une drôlerie irrésistible. Audrey Hepburn et son élégant fume-cigarette est lumineuse dans le rôle de cette jeune femme fantasque, mais fragile. ***Dimanche 15, sur Arte, à 20h45.***

Rungis, les maîtres du goût - C'est le plus grand marché de produits frais du monde. Ouvert 24 heures sur 24, il emploie près de 12000 salariés. Dans ce passionnant documentaire, Stéphane Sanchez s'attache à ces hommes et à ces femmes qui travaillent à Rungis par amour du produit, dans un endroit où la langue de bœuf remplace le croissant au petit-déjeuner. Avec passion, ils racontent leur recherche inlassable du meilleur produit et leur quête du client qui le fera connaître, comme ces chefs étoilés. Entre foies gras, poissons et fruits savoureux, ces rencontres pittoresques vous mettront l'eau à la bouche. ***Lundi 16, sur France 3, à 20h45.***

Brassens, la mauvaise réputation - Ce téléfilm retrace les débuts de Georges Brassens, depuis son adolescence à Sète, jusqu'à ses premiers pas sur scène. Malheureusement, la mise en scène n'est pas adaptée à son sujet, et il faut attendre la seconde partie pour que l'histoire devienne intéressante. C'est, d'ailleurs, au moment où Georges Brassens commence à écrire ses chansons (chantées par lui-même) que l'histoire décolle. Il reste que le sens de l'amitié du poète est bien illustré. ***Mercredi 18, sur France 2, à 20h45.***

The Impossible ★★★ - Thaïlande, en décembre 2004. En privilégiant les scènes tournées en studio aux images numériques, le cinéaste a réussi à reconstituer, de manière très réaliste, la catastrophe, plongeant ainsi le spectateur dans l'horreur d'une vague monstrueuse et meurtrière. Mais c'est en s'intéressant surtout aux personnages et à leur lutte pour survivre qu'il réussit à captiver l'attention. Le bel amour conjugal et familial apporte une touche d'émotion à ce film impressionnant et le rend universel. ***Mercredi 18, sur Canal +, à 20h55.***

Noël est une fête familiale… Une bonne occasion de mêler toutes les générations autour de la table et du beau sapin. Et de les occuper avant le jour J

Et si on décorait Noël autrement ?

Bien sûr, toutes les vitrines proposent des décorations de Noël depuis le début du mois de novembre. Il y en a pour tous les goûts, du traditionnel au clinquant, du rouge au blanc, du naturel au synthétique. Mais si l'on faisait de la décoration maison ? Une bonne occasion d'occuper les enfants pendant les week-ends pluvieux, de recycler des objets du quotidien et de déployer sa créativité.
Il faut dire que les loisirs créatifs offrent un éventail d'ouvrages très vaste. Fini les tricots qui grattent, confectionnés avec de vieux restes de laine orange, vert et marron. Aujourd'hui, les doigts de fées sont à la mode.
Et l'on peut décorer sa maison à petit ou grand budget en travaillant de ses mains.


SALON CREATIONS ET SAVOIR-FAIRE

La tendance est au fait maison… De quoi exploiter à plein sa créativité.

Loisir créatifs

Ensemble des activités qui nécessitent quelques connaissances en bricolage, couture, tricotage, cuisine ou dessin. Et qui permettent de personnaliser ses vêtements, sa maison, ses desserts ou d'offrir des cadeaux uniques. Ces loisirs se développent fortement en France depuis quelques années.


MYRIAM TRICOCI

DE LA BOMBE

Si l'on veut voir tout cela briller un peu plus, de la peinture or ou argent en bombe fera merveille sur des fleurs séchées (hortensias, immortelles, chardons). Il existe aussi de la neige et du givre en bombe qui feront leur petit effet. Attention : mieux vaut prévoir un plan de travail qui ne risque plus rien et bien protéger sols et murs pour ne pas tout colorer sur son passage.
Et penser à bomber ces trésors dans un endroit sec et aéré pour ne pas tousser. Si l'on veut être plus audacieux, on peut choisir une couleur forte que l'on distillera sur quelques éléments. Les couleurs tendances 2013 ? L'orange tangerine, le rouge samba, le vert émeraude et le bleu mykonos. On peut aussi peindre de petits objets (vieux jouets en plastique, vielles clefs, figurines découpées dans du carton…). Et choisir un thème décalé et monochrome pour un sapin de Noël unique : cuisine, animaux de la ferme, fleurs, silhouettes…

NOEL NATUREL

La première source d'inspiration et de matière première peut être la nature. Un rayon de soleil pointe son nez ? C'est parti pour une ballade en forêt où l'on récupérera branches de sapins, mousses, branches et feuilles mortes, glands, pignes de pin, baies d'églantier ou encore longues écharpes de lierre. Un trésor à conserver au frais, dans la cave ou le garage jusqu'à l'arrivé du mauvais temps. Là, petits et grands pourront se mettre à l'ouvrage. Les feuillages verts serviront à tresser des couronnes, former des festons pour la cheminée ou les poutraisons. Les fruits secs seront artistiquement placés dans de grands vases transparents, par couche de couleur ou de texture. Les baies répondront aux rubans pour terminer un bouquet de saison.

PAPIER ET BISCUITS

On peut aussi organiser des ateliers de papiers découpés pour les plus petits : bol en papier mâché confectionné avec des bandes de papier journal, découpage de silhouettes dans des restes de papier peint, origami… Le choix est immense.
Enfin, on peut se mettre aux fourneaux et choisir une déco très gourmande : bonhommes en pain d'épices, biscuits secs en forme d'étoile, d'ours, de rennes, de sapin de Noël… Le champ des possibles est vaste. Il ne reste plus qu'à retrousser ses manches pour un Noël unique.

LAINE ET TISSUS

Autre tendance forte : les décorations en tissus et tricot. Là, trois options sont possibles. Soit on sait coudre et tricoter et on file sur les blogs et sites dédiés aux loisirs créatifs pour piquer des idées simples et rapides à confectionner. Soit on décide d'apprendre pour Noël : il existe de nombreux ateliers pour les néophytes dans les enseignes spécialisées, des cours en vidéo sur le net ou une grand-mère ravie de partager son savoir. Enfin, on peut aussi céder à l'« up-cycling » (recyclage de qualité) et recycler les vieux pulls (à transformer en chaussettes de Noël et autres doudous pour décorer la cheminée) et les napperons qui dorment depuis 20 ans au grenier. On peut les mettre en forme et les fixer avec de la colle, les transformer en décoration de sapin en les mettant en couleur, par exemple.
On peut aussi confectionner des boules de Noël en fil : un ballon gonflé, huilé sur lequel on vient enrouler du fil qu'on enduit généreusement de colle. On laisse sécher 24 heures, on perce le ballon pour le dégager, et hop, c'est fait.

MYRIAM TRICOCI

UN MARCHÉ EN PLEINE EXPANSION

Malgré le côté « fait maison », les loisirs créatifs sont un vrai marché. Le syndicat professionnel Créaplus a réalisé une étude sur ce thème en 2011.Et ses résultats parlent clairement :
« 33 % des Français pratiquent régulièrement une activité manuelle artistique. Si ce marché bénéficie d'une démocratisation harmonieuse et maîtrisée, il peut encore progresser en volume de 50 %. Ce qui le placerait à un niveau d'environ 1,250 milliard d'euros en France ». **C'est d'ailleurs sur ce créneau que se place une chaîne de magasins comme Cultura ou Loisirs et Création. On y trouve des livres, du matériel de peinture, de quoi fabriquer des bijoux, des matériaux pour scrapbooking (pour fabriquer des albums de souvenir uniques), mais aussi du tissu et des pochettes de tricot à faire soi-même pour débutant ou initié.**

SONDAGE

Le boom du « do it yourself »


SALON CREATIONS ET SAVOIR-FAIRE

Le salon Création & savoir-faire est « le » rendez-vous des loisirs créatifs. Chaque année, il donne à voir les tendances de ces loisirs qui se développent de plus en plus. Selon un sondage OpinionWay pour le salon Créations & savoir-faire, 61 % des Français pratiquent le « Do It Yourself » (littéralement : fais-le toi-même).
Cette deuxième étude a été menée par OpinionWay pour le Salon Créations & savoir-faire, rendez-vous créatif de tous les passionnés (il avait lieu du 13 au 17 novembre 2013 à Paris Porte de Versailles). Ainsi, les deux tiers de la population mènent une « deuxième vie créative » où bricolage, cuisine ou encore customisation ont la part belle. Les Français, femmes comme hommes, toutes régions et catégories socioprofessionnelles confondues, créent pour le plaisir de faire soi-même. Les motivations sont diverses mais la plus importante, après le plaisir (68 %), est le souci de payer moins cher (60 %), d'apporter un caractère original et non standardisé à une création (39 %), de détourner l'usage d'un objet (18 %), de privilégier le made in France (16 %) comme un gage de qualité et de savoir-faire (pratique tendance plébiscitée sur le salon) et de connaître l'histoire d'un produit (9 %).

M. T.